

LA TRADUCTION DU PASSIF FRANÇAIS EN
FINNOIS
DANS LES DOSSIERS DU PARLEMENT EUROPÉEN

Romaanisen filologian pro gradu -tutkielma
Jyväskylän yliopisto
Elokuu 2002
Tanja Hämäläinen

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta HUMANISTINEN	Laitos Romaanisten ja klassisten kielten laitos
Tekijä Tanja Hämäläinen	
Työn nimi La traduction du passif français en finnois dans les dossiers du Parlement européen	
Oppiaine Romaaninen filologia	Työn laji Pro gradu-tutkielma
Aika Elokuu 2002	Sivumäärä 97
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Tässä kontrastiivisessa analyysissä tarkastellaan ranskan <i>être</i>-verbin ja partisiipin perfektin avulla muodostettua passiivia ja sen kääntämistä. Aineisto koostuu 540 passiivi-ilmauksesta, jotka on kerätty alkuperältään ranskankielisistä vuoden 2000 ja 2001 Euroopan parlamentin asiakirjoista sekä niiden suomalaisista käännöksistä.</p> <p>Johdannossa käsitellään ranskan ja suomen passiivin syntyä, kehitystä ja erityispiirteitä ja niiden määrittelyä eri näkökulmista ja esitellään ranskan passiivitransformaatio ja passiivin tutkintaongelmia, sekä annetaan muutamia huomioita kääntämiseen.</p> <p>Analyysissä tarkastellaan asiakirjojen käännösten uskollisuutta: 88% käännöksistä on uskollisia, 6% vapaita ja 6%:ssa tapauksista passiivirakenne on jätetty kokonaan kääntämättä. Passiivirakenteet on jaettu kahteen osaan ranskan passiivirakenteesta riippuen. Ensimmäisessä ryhmässä tutkitaan niiden passiivirakenteiden kääntämistä, jotka sisältävät <i>être</i>-verbin. Tutkittavien tapausten määrä tässä ryhmässä on 275 (50,9% koko tutkimusaineistosta) ja ne on käännetty pääasiassa suomen passiivirakenteella (46,9%), yksipersonaisilla verbirakenteilla (24%), sekä suomen aktiivimuodoilla (19,6%). Passiivimuodoilla ja yksipersonaisilla rakenteilla on käännetty pääasiassa vain sellaiset ranskan kielen passiivilauseet, jotka esiintyvät ilman agenttia. Tämä johtuu siitä, että suomen passiivin päätte <i>-ttA</i> sisältää jo itsessään agentin. Aktiivimuotoja on käytetty sekä agentittomien että agentin sisältävien passiivimuotojen kääntämiseen. Partisiippi- ja infinitiivimuotojen, geneeristen ja ei-verbaalisten käännösvastineiden ja käännösvastinetta ilman olevien vastineiden osuus on hyvin pieni. Modaalisen apuverbin sisältävät rakenteet (72) on käännetty pääasiassa yksipersonaisilla rakenteilla.</p> <p>Toisessa ryhmässä tarkastellaan ilman <i>être</i>-verbiä esiintyvien passiivirakenteiden käännösvastineita. Tapausten määrä on 265 (49,1% koko tutkimusaineistosta) ja ne on käännetty pääasiassa partisiippirakenteilla (56,2%). Aktiivimuotojen osuus on 12,5% ja passiivimuotojen 12,1%. Aineistosta 10,9% on ilman vastinetta ja ei-verbaalisia rakenteita käytetään 8,3% toisen ryhmän tapauksista.</p>	
Asiasanat traduction, passif, passif français	
Säilytyspaikka	
Muita tietoja	

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1. BUT, MÉTHODE, CORPUS ET HYPOTHÈSE	1
1.2. UNION EUROPÉENNE	2
1.3. PARLEMENT EUROPÉEN	3
1.4. LES DOSSIERS DU CORPUS	5
1.4.1. QUESTION ÉCRITE	5
1.4.2. PROJET D'AVIS	5
1.4.3. PROJET DE RAPPORT	6
1.5. LE PASSIF	6
1.6. LE PASSIF EN FRANÇAIS	8
1.6.1. FORMATION ET ORIGINE	8
1.6.2. DÉFINITION	9
1.6.3. TRANSFORMATION PASSIVE	12
1.6.4. COMPLÉMENT D'AGENT	14
1.6.5. INTERPRÉTATION DES FORMES PASSIVES	15
1.6.6. D'AUTRES CONSTRUCTIONS PASSIVES	16
1.6.7. USAGE DU PASSIF	16
1.7. LE PASSIF EN FINNOIS	18
1.7.1. FORMATION ET ORIGINE	18
1.7.2. DÉFINITION ET PARTICULARITÉS	20
1.7.3. CONSTRUCTIONS VERBALES RESSEMBLANT AU PASSIF	23
1.7.3.1. CONSTRUCTION UNIPERSONNELLE	23
1.7.3.2. CONSTRUCTION GÉNÉRIQUE	24
1.8. REMARQUES SUR LA TRADUCTION	25

2. ANALYSE	29
2.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES	29
2.2. APERÇU GÉNÉRAL DES CONSTRUCTIONS PASSIVES DANS LE CORPUS	29
2.3. INTERPRÉTATION DES FORMES PASSIVES	32
2.4. FIDÉLITÉ DES TRADUCTIONS	34
2.4.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES	34
2.4.2. ÉQUIVALENTS FIDÈLES	38
2.4.3. ÉQUIVALENTS LIBRES	39
2.4.4. OMISSIONS	40
2.5. LES CONSTRUCTIONS PASSIVES EXPANSÉES	41
2.5.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES	41
2.5.2. PLURIEL ET SINGULIER	42
2.5.3. ANIMÉ – NON-ANIMÉ	42
2.5.4. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS	43
2.6. LES CONSTRUCTIONS ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ	45
2.6.1. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS	45
2.6.1.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES	45
2.6.1.2. VOIX PASSIVE FINIE	47
2.6.1.2.1. Remarques préliminaires	47
2.6.1.2.2. Formes expansées	48
2.6.1.2.3. Formes simples	49
2.6.1.2.3.1. <i>Sujet => complément d'objet</i>	49
2.6.1.2.3.2. <i>Passif impersonnel</i>	50
2.6.1.3. CONSTRUCTION UNIPERSONNELLE	50
2.6.1.3.1. Remarques préliminaires	50
2.6.1.3.2. Formes expansées	51
2.6.1.3.3. Formes simples	51

2.6.1.3.3.1. <i>Sujet => complément d'objet</i>	52
2.6.1.3.3.2. <i>Sujet => sujet</i>	52
2.6.1.3.3.3. <i>Passif impersonnel</i>	53
2.6.1.4. VOIX ACTIVE FINIE	53
2.6.1.4.1. Remarques préliminaires	53
2.6.1.4.2. Formes expansées	54
2.6.1.4.2.1. <i>Complément d'agent => sujet</i>	54
2.6.1.4.2.2. <i>Sujet => sujet</i>	55
2.6.1.4.3. Formes simples	56
2.6.1.4.3.1. <i>Sujet => sujet</i>	56
2.6.1.4.3.2. <i>Sujet => complément d'objet</i>	56
2.6.1.5. PARTICIPE	57
2.6.1.6. CONSTRUCTION GÉNÉRIQUE	57
2.6.1.7. INFINITIF	58
2.6.1.8. CONSTRUCTION NON-VERBALE	58
2.6.1.9. SANS ÉQUIVALENT	59
2.6.2. LES MODES ET LES TEMPS	60
2.6.2.1. APERÇU DES MODES ET DES TEMPS DES ATTESTATIONS PASSIVES FRANÇAISES	60
2.6.2.2. LA TRADUCTION DES MODES ET DES TEMPS DIFFÉRENTS	61
2.6.2.2.1. Le présent de l'indicatif	63
2.6.2.2.2. Le passé composé de l'indicatif	63
2.6.2.2.3. Le subjonctif présent et passé	64
2.6.2.2.4. Le conditionnel présent	65
2.6.2.2.5. Le futur simple et le futur proche de l'indicatif	66
2.6.2.2.6. L'infinitif présent et passé	66
2.6.2.2.7. L'imparfait et le passé simple de l'indicatif	67
2.6.2.2.8. Le plus-que-parfait de l'indicatif	67
2.6.2.2.9. Le participe présent	68
2.6.3. LES CONSTRUCTIONS MODALES	68
2.7. LES CONSTRUCTIONS AU PARTICIPE PASSÉ	71
2.7.1. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS	71
2.7.1.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES	71

2.7.1.2. FORMES PARTICIPIELLES	72
2.7.1.2.1. Remarques préliminaires	72
2.7.1.2.2. Le passif du participe passé	74
2.7.1.2.3. Le participe agentiel	76
2.7.1.2.4. L'actif du participe présent	78
2.7.1.2.5. L'actif du participe passé	79
2.7.1.3. VOIX ACTIVE FINIE	80
2.7.1.3.1. Remarques préliminaires	80
2.7.1.3.2. Formes expansées	80
2.7.1.3.2.1. <i>Complément d'agent => sujet</i>	81
2.7.1.3.2.2. <i>Antécédent => sujet</i>	81
2.7.1.3.3. Formes simples	82
2.7.1.4. VOIX PASSIVE FINIE	82
2.7.1.4.1. Remarques préliminaires	82
2.7.1.4.2. Formes expansées	83
2.7.1.4.3. Formes simples	83
2.7.1.5. SANS ÉQUIVALENT	84
2.7.1.6. CONSTRUCTION NON-VERBALE	85
2.7.1.6.1. Adjectif	85
2.7.1.6.2. Substantif	86
2.7.1.6.3. Adverbe	86
3. CONCLUSION	87
BIBLIOGRAPHIE	91

1. INTRODUCTION

1.1. BUT, MÉTHODE, CORPUS ET HYPOTHÈSE

Le but de ce travail est d'étudier les formes passives françaises et leurs traductions en finnois dans des documents actuels du Parlement européen. La méthode utilisée est surtout l'analyse contrastive. Dans une analyse contrastive il s'agit de décrire, de juxtaposer et de comparer synchroniquement deux ou plusieurs langues afin de déterminer leurs différences et similarités sur les points étudiés.¹

Le corpus présente 55 questions écrites (QE), sept projets d'avis (PA) et deux projets de rapport (PR) d'origine française faits au Parlement européen pendant les années 2000 et 2001, et leurs traductions finnoises. Les dossiers d'origine française étaient de 36 104 au total², dont 200 ont été sélectionnés pour le travail présent. Pour éviter les problèmes de validité la sélection a été effectuée d'une manière aléatoire. Il est vrai qu'un corpus plus vaste, aussi bien en quantité qu'en qualité, pourrait apporter des résultats plus détaillés.

Le corpus a été constitué à l'aide des bases de données du Parlement européen. La base de données *Fuse Launcher SILD* a été utilisée pour les dossiers d'origine française et la base de données *Word POOL* pour les traductions finlandaises correspondantes. Après, le corpus a été étudié à l'aide des bases de données *CELEX*, *EuroDicAutom*, *EUTERPE* et *TIS Enquiry Interface*. Ces dossiers ont été traduits essentiellement par les traducteurs du Parlement européen à Luxembourg³ mais il y a aussi des documents traduits par des bureaux freelance finlandais. Les traducteurs des dossiers ne sont pas annoncés.

¹ Häkkinen, K., 'Kontrastiivisesta tutkimuksesta', Koski, M., éd., *Kontrastiivista kielentutkimusta I*. Fennistica 8. Turku 1987, 13 ; Krzeszowski, T., *Contrasting languages*. The scope of contrastive linguistics. Trends in linguistics. Studies and monographs 51. Berlin 1990, 35.

² Le 22 août 2001. Comme il s'agit d'une base de données qui est sur internet, le nombre des dossiers d'origine française augmente chaque jour.

³ Il y a environ quarante traducteurs dans la division finlandaise du Parlement européen à Luxembourg. Les traducteurs traduisent toujours vers la langue maternelle, le finnois, ce qui donne le meilleur résultat.

Étant donné que les documents doivent représenter un langage aussi formel que possible, selon notre hypothèse ces dossiers présenterent beaucoup de constructions passives. Il est probable que les questions écrites ne présentent pas autant de formes passives que les projets d'avis et les projets de rapport, puisque c'est le type de dossier le moins formel. A propos des équivalents finnois, nous présumons que les formes passives finnoises morphologiques ne couvrent pas toutes les formes passives morphologiques françaises, puisqu'il y a aussi d'autres moyens verbaux d'exprimer l'objectivité en finnois et que le passif finnois diffère considérablement du passif français.

1.2. UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne fit ses premiers pas après la seconde guerre mondiale.⁴ La France engagea le processus d'intégration européenne le 9 mai 1950 en proposant officiellement de réaliser "les premières assises concrètes d'une Fédération européenne". Dès l'origine, six pays, la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays Bas adhèrent à l'Union européenne. Après les quatre vagues d'adhésion successives (1973 : Danemark, Irlande et Royaume Uni ; 1981 : Grèce ; 1986 : Espagne et Portugal ; 1995 : Autriche, Finlande et Suède), l'Union européenne représente à l'heure actuelle 375 millions d'Européens de quinze États membres, et est en train de se préparer à l'adhésion de treize pays d'Europe orientale et septentrionale.⁵

L'Union européenne n'est pas un nouvel État qui se substitue aux États existants ni n'est comparable à d'autres organisations internationales : elle se fonde sur la règle de droit et la démocratie. Les institutions communes défendent les intérêts de l'ensemble de l'Union et toutes les décisions et procédures s'appuient sur les traités de base ratifiés par les États membres.⁶

⁴ Europa, *L'Union européenne en bref*, <http://europa.eu.int/abc-fr.htm> (le 19 mai, 2002) ; Europa, *European unioni on-line*, http://europa.eu.int/index_fi.htm (le 20 mai, 2002).

⁵ Les pays candidats sont la Bulgarie, la République Tchèque, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, le Chypre, la Malte et la Turquie. Commission européenne, *L'Europe des Quinze : chiffres et clés*, Bruxelles 2000, 41 ; European Commission, *Enlargement*, <http://europa.eu.int/comm/enlargement/index.htm> (le 20 mai, 2002).

⁶ Europa, *L'Union européenne en bref*.

L'Union européenne est fondée sur un système institutionnel unique au monde : les cinq institutions indépendantes représentent à la fois les intérêts communautaires, nationaux et ceux des citoyens.⁷ La Commission défend les intérêts communautaires. C'est un organe exécutif et détenteur du droit d'initiative législative.⁸ Le Conseil est l'institution de l'Union dans laquelle sont présentés les gouvernements des États membres. C'est, avec le Parlement européen, le législateur communautaire et l'une des deux branches de l'autorité budgétaire.⁹ En outre du Parlement européen, qui est présenté plus en détail ci-dessous¹⁰, il reste encore deux institutions : la Cour de Justice et la Cour des comptes. La Cour de justice est chargée d'assurer le respect du droit communautaire.¹¹ La Cour des comptes assure le contrôle des comptes de la Communauté.¹² Il y a, également, des organes comme la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Comité économique et social, le Comité des régions et le Médiateur européen dans l'Union européenne.¹³

1.3. PARLEMENT EUROPÉEN

Les 626 députés¹⁴ du Parlement européen sont élus tous les cinq ans par les citoyens de l'Union européenne, au suffrage universel direct.¹⁵ Pour la première fois, le Parlement européen a été élu en juin 1979 : seulement 34 ans après la seconde guerre mondiale, les peuples des nations européennes autrefois déchirées par les guerres se rendirent aux urnes pour élire une même assemblée. Ce fut le plus éclatant symbole de réconciliation que les Européens pouvaient se donner.

⁷ Europa, *Les institutions de l'Union européenne*, <http://europa.eu.int/inst-fr.htm> (les 20 mai, 2002).

⁸ Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*. Qui fait quoi dans l'Union européenne? Luxembourg 2001, 13. Voir aussi <http://europa.eu.int>.

⁹ Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*, 9. Voir aussi <http://ue.eu.int>.

¹⁰ Voir 1.3. Parlement européen.

¹¹ Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*, 15. Voir aussi <http://curia.eu.int>.

¹² Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*, 16. Voir aussi <http://www.eca.eu.int>.

¹³ Europa, *Les institutions de l'Union européenne* ; Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*, 5.

¹⁴ La Finlande a 16 députés. Euroopan yhteisöt, *Euroopan unionin palveluksessa*. Kansalaisen opas Euroopan unionin toimielimiin². Luxembourg 1999, 5.

¹⁵ Europarl, *Bienvenu au Parlement européen*, http://www.europarl.eu.int/presentation/default_fr.htm (le 20 mai, 2002); Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*, 7 ; Euroopan yhteisöt, *Euroopan unionin palveluksessa*, 5.

Les membres du Parlement européen ne siègent pas par délégation nationale, mais par groupes politiques.¹⁶ Le Parlement européen a obtenu, grâce aux traités successifs et notamment grâce aux traités de Maastricht de 1992 et d'Amsterdam de 1997, une influence et des pouvoirs sans cesse accrues. Auparavant, le Parlement européen avait été une assemblée purement consultative, tandis qu'à l'heure actuelle, c'est une assemblée législative, exerçant des pouvoirs comparables à ceux des parlements nationaux : à l'addition au pouvoir législatif, il a le pouvoir budgétaire et le pouvoir de contrôle de l'exécutif. Les députés du Parlement européen se répartissent en 17 commissions où sont préparés les travaux des sessions plénières.¹⁷

Le Parlement européen est la seule institution à se réunir en public.¹⁸ Ses débats, avis et résolutions sont publiés au *Journal officiel de l'Union européenne*. Une semaine par mois, les députés se réunissent en session plénière à Strasbourg où se trouve le siège du Parlement européen. De plus, les commissions parlementaires se réunissent à Bruxelles, deux semaines par mois, pour faciliter les contacts avec la Commission et le Conseil, la troisième semaine étant réservée aux réunions des groupes politiques.¹⁹ Le Parlement a également des sessions plénières additionnelles à Bruxelles. Le Secrétariat général du Parlement se trouve à Luxembourg.²⁰

Le Secrétariat général organise les travaux du Parlement européen. Il y a environ 3500 fonctionnaires sous l'autorité d'un Secrétaire général : un tiers du personnel est affecté au cadre linguistique, la traduction et l'interprétation, à cause des 11 langues de travail de l'Assemblée.²¹ En dépit des contraintes du plurilinguisme et des trois lieux de travail

¹⁶ Les groupes politiques (avec le nombre des députés entre parenthèses) sont PPE/DE (232), PSE (181), ELDR (52), Verts/ALE (46), GUE/NGL (42), UEN (30), TDI (19), EDD (16) et NI (8). Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*, 7 ; Commission européenne, *L'Europe des Quinze : chiffres et clés*, 38.

¹⁷ Europa, *Les institutions de l'Union européenne*. Pour les commissions voir http://www.europarl.eu.int/committees/home_fr.htm#parliamentary

¹⁸ Europarl, *Bienvenu au Parlement européen*.

¹⁹ La session plénière de Strasbourg augmente considérablement la quantité du travail parmi les traducteurs du Parlement européen. Pendant la session, le délai de la traduction peut être seulement quelques heures.

²⁰ Pour des raisons historiques, le Parlement dispose de trois lieux. Europarl, *Bienvenu au Parlement européen*.

²¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont l'anglais, l'allemand, le danois, l'espagnol, le finnois, le français, le grec, l'italien, le néerlandais, le portugais et le suédois. Europa, *L'Union européenne en ligne*. http://europa.eu.int/index_fr.htm (le 20 mai, 2002). De même, tous les documents parlementaires sont traduits et imprimés dans les onze langues. Europarl, *Bienvenu au Parlement européen*.

le budget de fonctionnement du Parlement européen n'est qu'à 1 % du budget communautaire.²²

1.4. LES DOSSIERS DU CORPUS

1.4.1. QUESTION ÉCRITE

Les questions écrites peuvent être posées par tout député du Parlement européen à la Commission ou au Conseil de l'Union Européenne. Elles sont remises au Président du Parlement qui les communique à l'institution intéressée. Les questions écrites sont publiées, avec réponses, au *Journal officiel des Communautés européennes*. La réponse doit être fournie dans un délai de six semaines ; s'il s'agit de questions prioritaires, le délai est de trois semaines.²³ La longueur d'une question écrite varie de quelques lignes à une page. Les sujets sont variés, le plus souvent politiques.

1.4.2. PROJET D'AVIS

Un ou plusieurs comités rédigent des projets d'avis au comité chargé du sujet en question. Les projets d'avis sont écrits sur les sujets des rapports des comités²⁴, c'est à dire que les avis sont des documents provisoires en cours de route vers les rapports. Dans la partie textuelle du projet d'avis, le sujet est traité brièvement. A la fin du projet d'avis, il y a des conclusions et des vérifications que le comité veut inclure dans la partie A du projet de rapport. Le projet d'avis devient un avis définitif quand le comité a voté sur le projet d'avis et ses vérifications.²⁵

²² Europarl, *Bienvenu au Parlement européen*.

²³ Parlement Européen, *Règlement 14*. Luxembourg 1999, 31.

²⁴ Voir 1.4.3.

²⁵ Laukkanen, H., *Suomen kielen käännösjaosto – Finnish translation division*. Asiakirjatyytit: Työohjeet, <http://www.dg7.ep.ec/LDFI/FI/tyoohje/tyypit/pr.htm> (le 13 septembre, 2001).

1.4.3. PROJET DE RAPPORT

Les projets de rapport sont des dossiers rédigés au Parlement européen par les comités chargés du sujet en question. Ils se basent sur les avis des comités.²⁶ Il s'agit généralement d'une proposition législative, d'une communication ou d'un autre document, mais le comité peut, également, rédiger un rapport de sa propre initiative. En général, dans la partie A du projet de rapport, il y a la proposition de résolution ou la proposition de décision, où le Parlement exprime son opinion. Dans la partie B, c'est à dire dans l'exposé des motifs, le sujet du rapport est présenté à plus grande échelle.²⁷ Quand le Parlement a traité le projet de rapport, le comité rédige le rapport définitif.

1.5. LE PASSIF

Le passif est un phénomène linguistique qui ne cesse de susciter l'intérêt des chercheurs. Ils ont essayé de repérer des traits universels morphologiques, syntaxiques et sémantiques du passif : aussi bien le passif français que celui du finnois ont été définis de façons variées selon les modèles linguistiques différents.²⁸

La grammaire traditionnelle présente le passif comme l'une des catégories du verbe. Ce fut Aristote (384-322 av. J.-C.)²⁹ qui inventa la catégorisation des verbes à l'actif et au passif. Selon lui ces concepts-ci illustraient l'opposition entre *faire* et *subir*. Plus tard, une troisième catégorie, moyenne, fut ajoutée par Denys de Thrace (170-90 av. J.-C.)³⁰ et

²⁶ Voir 1.4.2.

²⁷ Laukkanen.

²⁸ Löflund, J., 'Miten eri syntaksin mallit sopivat kuvaamaan suomen passiivilauseita?' = *MES, Virittäjä* 1/1999, 77 ; Shore, S., *Onko suomessa passiivia*. Suomalaisen kirjallisuuden seuran toimituksia 133. Helsinki 1986, 9-10.

²⁹ Pour Aristote voir Düring, I., 'Aristoteles', Pauly, A. – Wissowa, G., éds., *Paulys Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaft* S XI. Stuttgart 1968, 159-336.

³⁰ Denys de Thrace fut enseignant de grammaire et de littérature. Il écrivit une grammaire descriptive. Momigliano, A., 'Dionysius', *OCD*³ (= Hornblower, S. – Spawforth, A., éds., *The Oxford Classical Dictionary*³ New York 1996) 478 et Forbes, P. B. R., 'Grammar, grammarians, Greek', *OCD*³ 644.

Apollonios Dyscole (deuxième siècle après J.-C.)³¹ pour compléter les manières d'être.³² Les termes *actif*, *passif* et *moyen* (lat. *activum*, *passivum* et *medium*) remontent ainsi à la grammaire grecque de l'Antiquité par l'intermédiaire des grammairiens latins. Le latin ne connut pas la voix moyenne telle qu'on la connaît en grec³³: en latin la voix moyenne se fondit avec le passif.³⁴

La manière d'être, appelée aussi par le terme *diathèse*³⁵, marque la relation du verbe aux autres constituants de la phrase. Dans une phrase active le sujet grammatical est responsable de l'action, c'est-à-dire le sujet est *agent*, p.ex. *André a vu la maison*. Dans la diathèse passive le sujet subit l'action, c'est-à-dire le sujet est patient, p.ex. *André a été vu*. Dans une phrase moyenne le sujet est agent et patient à la fois, p.ex. *André s'est vu*.³⁶

Dubois et al.³⁷ définissent le terme passif selon la grammaire générative³⁸ : une phrase passive correspond à une phrase active transitive. Selon Andersen³⁹ le passif peut être considéré comme un phénomène morphologique, syntaxique et sémantique mais, de plus, comme un phénomène du discours et comme un phénomène cognitif. Selon ce savant, les traits morphologiques ou syntaxiques ne seraient pas suffisants pour définir le passif mais le passif serait une construction cognitive qui est constituée par des traits cognitifs différents.⁴⁰ Ces traits sont les suivants :

- 1) l'activité du verbe affecte le sujet de la phrase,
- 2) la valence⁴¹ du verbe est un

³¹ Apollonios Dyscole travailla d'une manière significative pour la grammaire. Sa philosophie stoïque est toujours un source d'information. Rattenbury, R. M., 'Apollonius', *OCD*³ 76 ; Forbes, P. B. R., 'Grammar, grammarians, Greek', *OCD*³644.

³² Robins, R. H., *A Short History of Linguistics*³. London 1967, 30 ; Bonnard, H., 'Le passif', Guilbert, L. – Lagane, R. – Niobey, G., eds., *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* 5. Paris 1976, 4065.

³³ Selon Pernée, L., 'Passif et moyen en grec ancien', CLAP 98-99, l'actif grec s'opposait d'abord au moyen, avant de s'opposer au passif. Le moyen peut, à l'occasion, prendre la valeur que nous appellons passive.

³⁴ Bonnard, H., 'Le passif' 4065 ; Bonnard, H., 'La voix', Guilbert, L. – Lagane, R. – Niobey, G., eds., *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* 7. Paris 1978, 6552 ; Koivisto, V., 'Uutta passiivista', *Virtuutäjä* 3/1991, 336.

³⁵ Bonnard, 'Le passif' 4065. Selon Martinet, A., *Syntaxe générale*. Paris 1985, 214, le terme diathèse est savant et étymologiquement plus explicite que la voix mais n'ajoute rien, en réalité, au terme voix.

³⁶ Bonnard, 'Le passif' 4062-4065 ; Bonnard 'La voix' 6550-6552.

³⁷ Dubois, J. – Giacomo, M. – Guespin, L. – Marcellesi, C. – Marcellesi, J.-B. – Mével, J.-P. *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*. Paris 1994, 352 s.v. *passif*.

³⁸ La grammaire générative, une théorie linguistique, a été élaborée par Noam Chomsky et par d'autres linguistes du Massachusetts Institute of Technology entre 1960 et 1965. Dubois et al. 214 s.v. *générative*. Voir 1.6.3.

³⁹ Koivisto 336-338.

⁴⁰ Les traits sont comparables aux traits distinctifs du phonème. Koivisto 337.

⁴¹ On appelle valence d'un verbe le nombre d'arguments servant à la classification verbale, p.ex. le verbe *dormir* à trois arguments est à valence 3. Dubois et al. 503 s.v. *valence*.

3) quelque chose ou quelqu'un d'externe est présent dans la phrase passive.⁴²

Le passif peut, également, être considéré comme une phase verbale. Selon Itkonen⁴³ le continuum linguistique des verbes est le suivant : un verbe transitif > réfléchi > médial > intransitif > passif sans agent > passif avec agent.⁴⁴

Les différentes langues forment le passif de façons considérablement variées⁴⁵ et, de plus, le morphème du passif semble toujours être originaire d'un morphème ayant une autre fonction. Ainsi, le passif semble être une catégorie grammaticale secondaire, même si c'est une catégorie universelle.⁴⁶

1.6. LE PASSIF EN FRANÇAIS

1.6.1. FORMATION ET ORIGINE

Le français n'a pas de forme passive spécifique.⁴⁷ La seule marque reconnue de conjugaison passive est *être* suivi du *participe passé*, le mode, le temps et la personne étant ceux de l'auxiliaire.⁴⁸ Le passif analytique s'est substitué au passif synthétique du latin, p.ex. *amatur* (=il est aimé) et *amabatur* (=il était aimé).⁴⁹ Les formes non synthétiques latines parallèles du type *amatus est* (participe passé + *esse*) ont survécu et des glissements ont tiré le syntagme *esse* + *participe passé* vers le présent. *Être* + *participe passé* marquant le passif du passé et le passif du présent coexistèrent très longtemps en français. Il se peut

⁴² Koivisto 338.

⁴³ Voir Itkonen, E., *Maailman kielten erilaisuus ja samuus*. Helsinki 1996, 191-209.

⁴⁴ Lindstedt, J. 'Typologista lauseoppia', *Virittäjä* 2/1998, 278.

⁴⁵ Pour former le passif, on peut utiliser au moins les morphèmes réfléchis (le syntagme nominal sujet et le syntagme nominal objet se réfèrent à la même personne ou à la même chose, Dubois et al. 405 s.v. *réfléchi*) ou les morphèmes de valence (voir la note 38). Koivisto 337.

⁴⁶ Koivisto 337.

⁴⁷ Pinchon, J., 'Remarques sur le passif', *Le français dans le Monde* 130/1977, 45 ; Tooby, K., *Grammaire française* 3. Les Formes Impersonnelles du Verbe et la Construction des verbes. Copenhague 1983, 19 ; voir aussi 1.5.

⁴⁸ Bonnard, 'Le passif' 4062 ; Grevisse, M. – Goosse, A., *Le bon usage*¹³. Grammaire française refondue par André Goosse. Paris – Louvain-la-Neuve 1993, 1206, 1244.

⁴⁹ Kukenheim, L., *Grammaire historique de la langue française*. Les syntagmes. Leiden 1968, 75 ; Leumann, M. – Hoffmann, J. B. – Szantyr, A., *Lateinische Grammatik* 1. Laut- und Formenlehre. Handbuch der Altertumswissenschaft, 2.2.2. München 1977, 507, 515, 577 ; Touratier, C., 'Le passif latin'. *CLAP* = Bresson, D. et al., eds., *Le passif*. Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, Travaux 2. Marseille 1984, 75-76.

que la forme moderne *j'ai été aimé* (passif du passé) ne date que du XIV^e siècle.⁵⁰ Dans les langues romanes, le code⁵¹ du passif est un pronom réfléchi qui peut s'être progressivement usé ou qui est devenu un affixe du verbe. Dans une phase temporaire, les verbes réfléchis ont décrit les actions sans agent.⁵²

Selon Togeby⁵³ les trois voix⁵⁴ du grec⁵⁵ se réalisent en français : la voix active, p.ex. *Un chauffeur a renversé un piéton*, la voix passive, p.ex. *Un piéton a été renversé par un chauffeur* et la voix réfléchie ou moyenne, p.ex. *Je me suis blessé. Elle se regarde dans le miroir.*⁵⁶ D'autre part, p.ex. Grevisse et Wagner – Pinchon ne distinguent que deux voix, active et passive, la voix moyenne étant un cas particulier de l'actif.⁵⁷

Nous suivons Grevisse et Wagner-Pinchon, c'est-à-dire que la voix moyenne serait une sous-catégorie de la voix active, étant donné que des verbes utilisés dans les constructions moyennes peuvent facilement prendre un autre complément d'objet que le pronom réfléchi, p.ex. *Marie l'a blessé, Elle te regarde dans le miroir* et qu'il est naturel qu'un verbe dont le sujet est identique au complément d'objet ne s'utilise pas au passif. Nombre de ces verbes tolèrent la transformation passive⁵⁸, lorsqu'ils présentent un complément d'objet non identique au sujet lui-même, p.ex. *Il a été blessé par Marie*. De plus, les verbes des constructions moyennes se conjuguent selon la voix active.

1.6.2. DÉFINITION

Du point de vue morphologique le passif se réalise par l'auxiliaire *être* suivi du *participe passé*. Cette définition a pourtant été remise en question surtout parce qu'il est impossible de distinguer les formes passives des verbes sans passif du type *partir* qui se

⁵⁰ Kukenheim 75-76 ; Dubois, J., *Grammaire structurale du français* : le verbe. Paris 1967, 12 ; Touratier 75-76.

⁵¹ Le code est un système de signaux qui, par convention préalable, est destiné à représenter et à transmettre l'information entre la source des signaux et le point de destination. Dubois et *al.* 90 s.v. *code*.

⁵² Koivisto 337, voir 1.7.

⁵³ Martinet SG 214 mentionne lui aussi trois voix.

⁵⁴ Selon Dubois et *al.* 214-215, 509 s.v. *voix*, la voix est une catégorie grammaticale associée au verbe et à son auxiliaire et qui indique la relation entre le verbe, le sujet ou l'agent et l'objet.

⁵⁵ Voir 1.5.

⁵⁶ Togeby 19-20.

⁵⁷ Grevisse - Goosse 1121, 1162 ; Martinet SG 214 ; Wagner, R. L. – Pinchon, J., *Grammaire du Français classique et moderne*². Baume-les-Dames 1993, 292-294.

⁵⁸ Voir 1.6.3.

conjuguent aussi avec l'auxiliaire *être* (p.ex. *je suis partie*).⁵⁹ La définition fondée sur le sens⁶⁰ a été également critiquée comme insuffisante, parce qu'il y a des phrases dont le sujet n'est pas agent⁶¹, p.ex. *J'ai reçu un cadeau*. Ainsi, la définition morphologique se rencontre souvent en association avec un critère sémantique⁶², c'est-à-dire que la catégorie de voix touche les verbes transitifs qui se forment avec un complément d'objet direct.⁶³

La définition fondée sur la syntaxe part de la phrase et postule que toute phrase passive a été transformée à partir d'une phrase qui sous la forme active comporte deux actants⁶⁴ situés de part et d'autre du pivot verbal.⁶⁵ Dans la phrase passive l'ordre des deux syntagmes nominaux et leur rôle respectif sont inversés sans changement sémantique.⁶⁶ Selon Le Goffic cette définition est présentée surtout dans les grammaires structuralistes précédant la généralisation de la grammaire transformationnelle générative⁶⁷, p.ex. dans la *Grammaire Larousse du Français Contemporain*. Plus tard cette définition mécanique s'est révélée limitée.⁶⁸

La grammaire transformationnelle présente la définition la plus pratiquée : elle se base sur des critères morphosyntaxiques et prend en considération aussi les autres constructions passives que *être + participe passé*.⁶⁹ La transformation passive est présentée plus en détail sous le chapitre 1.6.3. Transformation passive.

Ordinairement, on distingue deux sortes de passif : le passif d'action et le passif d'état. Si la phrase est p.ex. *La porte est ouverte*, le passif d'action est *On ouvre la porte*, le passif

⁵⁹ Pinchon 'Remarques 130' 45.

⁶⁰ Selon le critère sémantique le sujet d'une phrase fait l'action tandis que celui d'une phrase active subit l'action. Togeby 19 ; Wagner – Pinchon 246, 294 ; Béchade, H. D., *Syntaxe du français moderne et contemporain*². Paris 1989, 25 ; Bonnard, 'Le passif' 4062 ; Pinchon, 'Remarques 130' 45-46 ; Riegel, M. – Pellat, J.-C. – Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*. Paris 1994, 434.

⁶¹ Voir 1.6.1.

⁶² Pinchon 'Remarques 130' 45.

⁶³ P.ex. Le Goffic, P., 'Linguistique et enseignement des langues : A propos du passif en français'. Hausmann, F.-J., éd., *Études de grammaire française descriptive*. Heidelberg 1983, 55-56 ; Wagner – Pinchon 246.

⁶⁴ Le terme actant réfère à celui qui participe à l'action indiquée par le verbe, Dubois et *al.* 14 s.v. *actant*.

⁶⁵ Pinchon 'Remarques 130' 45.

⁶⁶ Le Goffic 56 ; Riegel et *alii* 434.

⁶⁷ Voir 1.6.3.

⁶⁸ Le Goffic 56-57.

⁶⁹ Pinchon 'Remarques 130' 46 ; Le Goffic 56-57.

d'état étant *On a ouvert la porte*.⁷⁰ Le passif impersonnel, p.ex. *Il a été demandé au tribunal d'accepter le jugement*, est fréquent dans les dossiers anonymes de l'administration.⁷¹

Dans une optique dynamique des faits, il convient de distinguer soigneusement le passif simple, qui consiste à mettre en valeur le participant passif de l'action en négligeant le participant actif : *La souris a été tuée* et le passif expansé marqué par l'adjonction de la mention d'un agent : *La souris a été tuée par le chat*.⁷²

Le verbe *être* n'est pas nécessaire pour que naisse le sens du passif : le participe passé peut avoir la valeur passive même s'il a la fonction d'épithète, p.ex. *un génie méconnu par tout le monde*. Il s'agit de l'effacement du pronom relatif sujet et de l'auxiliaire *être*. Cette forme répond à un besoin d'économie syntaxique et stylistique: elle réduit la proposition des subordonnées relatives lourdes.⁷³

Si les critères représentés au chapitre 1.6.5. se réalisent aussi au *participe passé* solitaire, c'est-à-dire qu'un complément d'agent est présent ou peut être ajouté ou qu'une phrase active peut être formée de la construction. La présence de certains compléments, autres que l'agent, ne fait pas du verbe un véritable passif : les compléments donnent une nuance passive, mais l'un des critères ci-dessus doit se réaliser en outre de la présence d'un ou plusieurs compléments afin que la construction soit passive. Notre hypothèse est que les constructions au *participe passé* solitaire sont plus nombreuses que les constructions *être + participe passé*, lorsque les dossiers doivent présenter l'information aussi brièvement que possible.

⁷⁰ Touratier, C., *Le système verbal français*. Paris 1996, 191 ; Blanche-Benveniste, C., 'Commentaires sur le passif en français', *CLAP* 1-23.

⁷¹ Imbs, P. – Quemada, B. eds., *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIXe et du Xxe siècle (1789-1960). 12. Paris 1986, 1134.

⁷² Martinet *SG* 214.

⁷³ Togeby 21 ; Huber, H., 'A propos de l'emploi du passif', *Praxis des neu Sprachlichen Unterrichts* 1/1992, 61 ; Le Goffic 61 ; Grevisse - Goosse 1121.

1.6.3. TRANSFORMATION PASSIVE

La grammaire générative fut élaborée par Noam Chomsky (1928 =>)⁷⁴ et par les linguistes du *Massachusetts Institute of Technology* entre 1960 et 1965. Chomsky fit progresser la linguistique avec son travail de longue haleine, son dynamisme et sa rigueur.⁷⁵ La grammaire générative se base sur les transformations qui sont des opérations convertissant la structure profonde⁷⁶ en structure de surface⁷⁷ sans que l'interprétation sémantique faite au niveau de la structure profonde soit affectée. La structure profonde est une organisation abstraite de l'énoncé qui peut donner naissance à plusieurs phrases au niveau de surface.⁷⁸

Dubois, qui fait partie de l'école transformationnelle générative, présente quatre variantes morpho-syntaxiques de la formule fondamentale : 1) le passif, 2) l'inversion des syntagmes sans modification du verbe ni addition d'auxiliaire, 3) la forme pronominale et 4) les formes avec les auxiliaires *faire* ou *laisser*. La phrase minimale noyau étant *Le vent a cassé les branches*, la transformation passive donne les variantes suivantes :⁷⁹

- 1 = Les branches ont été cassées par le vent.
- 2 = Les branches ont cassé (sous l'action du vent).
- 3 = Les branches se sont cassées (sous l'action du vent).
- 4 = Le vent a fait casser les branches.⁸⁰

Comme cette étude se concentre sur le passif "traditionnel" du type 1, les autres variantes ne sont pas traités plus en détail.

Les phrases qui contiennent un verbe transitif⁸¹ peuvent être transformées de telle sorte que le complément d'objet devient sujet, le sujet devient complément d'agent, et le

⁷⁴ Chomsky Avram Noam est un linguiste américain. Son premier ouvrage, *Syntactic structures* (1957), représente le modèle transformationnel simple, descriptif et explicatif. Dubois et al. 83-84 s.v. *Chomsky*.

⁷⁵ Nique, C., *Imitation méthodique à la grammaire générative*. Paris 1980, 128-130.

⁷⁶ La structure profonde est une abstraction générée par les seules règles de la base, Dubois et al. 381 s.v. *profonde (structure)*.

⁷⁷ Structure de surface est l'organisation de la phrase telle qu'elle se représente, Dubois et al. 381 s.v. *profonde (structure)* et 458 s.v. *surface*.

⁷⁸ Dubois et al. 381 s.v. *profonde (structure)* ; Nique, C., *Imitation méthodique à la grammaire générative*. Paris 1980, 77-78.

⁷⁹ Tous les variantes ne sont pas toujours possibles. Pour les règles précises voir Dubois 85-87.

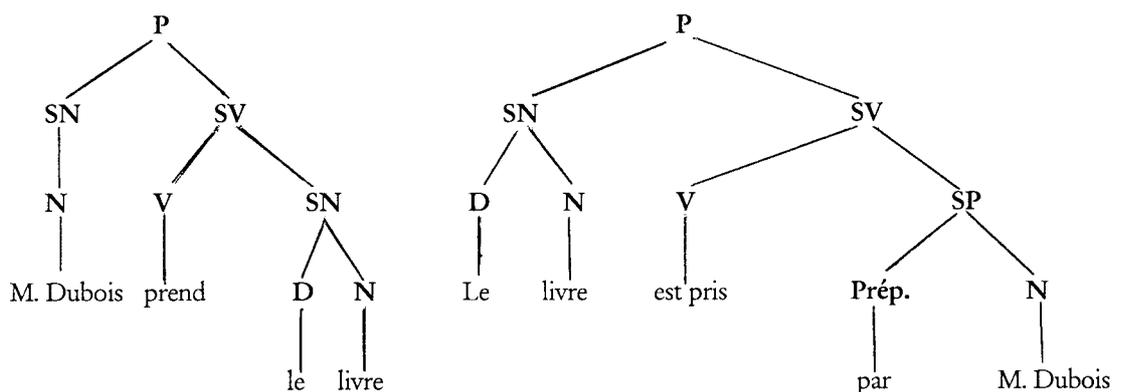
⁸⁰ Voir Dubois 82-84.

⁸¹ En français classique on utilisait le passif de quelques verbes intransitifs mais seulement à la forme impersonnelle, p.ex. *Il fut dansé, sauté, ballé*. (La Fontaine) Wagner – Pinchon 294.

verbe prend une forme composée, au moyen de l’auxiliaire *être* et du *participe passé*.⁸² La transformation passive n’est pas possible avec les verbes intransitifs⁸³ et non plus avec tous les verbes transitifs, notamment avec les verbes *avoir* et *pouvoir* et beaucoup d’expressions figurées, comme *perdre la tête*, quand le complément d’objet est un infinitif, p.ex. *Il aime lire*, et quand le complément d’objet désigne une partie de corps du sujet, p.ex. *Elle baisse la tête*.⁸⁴ La transformation passive est présentée au tableau 1.⁸⁵

TABLEAU 1. LA TRANSFORMATION PASSIVE

LA VOIX ACTIVE		
<i>Sujet</i>	<i>Verbe</i>	<i>Complément d’objet direct</i>
M. Dubois	prend	le livre.
LA VOIX PASSIVE		
<i>Sujet</i>	<i>Verbe</i>	<i>Complément d’agent</i>
Le livre	est pris	par M. Dubois.



P=phrase, SN=syntagme nominal, SV=syntagme verbal, SP=syntagme prépositionnel, V=verbe, N=nom, D=déterminant, Prép.=préposition

La grammaire traditionnelle du passif et la transformation passive ont été critiquées par ex. par Blanche-Benveniste.⁸⁶ Selon elle le sujet de la phrase à la voix active ne fait pas

⁸² Grevisse - Goosse 1121-1123 ; Hupet - Costermans 5-6 ; Dubois et al. 352 s.v. *passif*.

⁸³ Comparer avec le finnois où le passif est possible aussi bien avec les verbes transitifs que intransitifs, voir 1.7.2.

⁸⁴ Grevisse - Goosse 1121-1123, 392 ; Leclère, C., 'Classes de constructions directes sans passif'. *Langages* : *Sur le passif* 109/1993, 8.

⁸⁵ Dubois 82.

⁸⁶ Blanche-Benveniste 1-3.

toujours un bon complément d'agent au passif ni le complément d'objet direct de l'actif ne fait un bon sujet. Voici deux exemples anormaux :

J'ai vu ce film. => * Ce film a été vu par moi.

Les chats boivent du lait. => * Du lait est bu par les chats.

Hupet – Costermans constatent que certains psycholinguistes ont défendu l'idée qu'une phrase passive serait produite à partir de la phrase active correspondante : pourquoi toutes les formes complexes seraient-elles générées en passant par les formes simples?⁸⁷ Même Leclère⁸⁸ constate qu'on utilise des passifs stylistiquement maladroits, p.ex. *Le spectacle est vu par mille personnes*, qui, pourtant, s'améliorent par l'introduction d'un contexte ou d'un modifieur, par un changement de temps ou de déterminants, p.ex. *Ce spectacle a été vu par mille personnes au moins*.

Aussi bien selon Blanche-Benveniste, Hupet-Costermans et Leclère que le corpus de cette étude non pas toutes les formes verbales actives et transitives font un bon passif, p.ex. *un grand montant a été perdu par l'Union européenne*. Il n'est pas non plus évident que l'actif soit toujours la forme de départ de la construction passive, p.ex. *il a été décidé* ne se forme nécessairement pas à partir de la phrase active *on a décidé*.

1.6.4. COMPLÉMENT D'AGENT

En français classique le complément d'agent⁸⁹ *de* était d'un emploi plus étendu que *par*. A l'heure actuelle, le complément d'agent du passif est le plus souvent introduit par *par*, qui souligne l'activité du processus. Si le verbe est perfectif, le complément d'agent est toujours *par*, si le verbe est imperfectif⁹⁰, le complément d'agent est très souvent *par*, mais *de* se rencontre avec les verbes de sentiment, d'accompagnement et de perception. Si le complément d'agent est sans article, l'emploi de *par* est exclu.⁹¹

Il faut bien distinguer le complément d'agent des compléments circonstanciels qui ont une fonction translative ou instrumentale, p.ex.

⁸⁷ Hupet, M. – Costermans, J., 'Un passif : pour quoi faire ?', *La linguistique* 2/1976, 24-25.

⁸⁸ Leclère 8.

⁸⁹ Selon Dubois et al. 22 s.v. *complément*, le complément d'agent est le complément du verbe passif sujet personne de la phrase active correspondante.

⁹⁰ Pour *imperfectif* et *perfectif* voir Wagner – Pinchon 301-302.

⁹¹ Togeby 27-28, 38 ; Wagner – Pinchon 304 ; voir aussi Leclère 12-17.

La ville fut attaquée par les ennemis, *par le côté du Nord*. =>
Les ennemis attaquèrent par le côté du Nord.⁹²

L'effacement du complément d'agent n'est pas toujours possible, p.ex. un petit groupe de verbes de sentiment (environ 50 sur 400) interdit cet effacement. P.ex.

La jalousie dévore Marie.
Marie est dévorée par la jalousie.
* Marie est dévorée.⁹³

1.6.5. INTERPRÉTATION DES FORMES PASSIVES

Il est difficile de distinguer la construction *être* + *participe passé* des phrases à adjectif attribut du sujet, schématisée comme Nom – être – Adj., p.ex. *Elle a été préoccupée*. Un élément lexical est un participe passé ou une partie du passif morphologique quand il est possible d'y ajouter le complément d'agent *par quelqu'un*. Une autre méthode de vérifier si un élément lexical est un participe passé est d'opérer la transformation active, où le sujet devient le complément d'objet direct et un nouveau sujet doit être ajouté,⁹⁴ p.ex. *Le champignon a été cueilli* => *Le garçon a cueilli le champignon*. Le pronom indéfini *on* peut aussi être ajouté comme sujet.⁹⁵ P.ex. *Le gâteau a été mangé* => *On a mangé le gâteau*.

Si la construction passive est à l'indicatif présent, imparfait ou futur, il est fréquent que le participe passé soit l'équivalent d'un simple adjectif attribut (p.ex. *La rue était obstruée*), mais, d'après Grevisse, la présence de certains compléments, autres que l'agent, fait aussi du verbe un véritable passif (p.ex. *La porte est ouverte lentement / avec précaution*).⁹⁶ Il nous semble que la présence d'un complément n'implique pas qu'il s'agit d'une construction passive, même si le complément donne à la phrase une nuance passive⁹⁷, puisque des compléments peuvent être ajoutés à presque toutes les phrases.

⁹² Martinet, A., *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris 1979, 174-175.

⁹³ Mathieu, Y., 'Quelques passifs avec agent obligatoire', *Langages : Sur le passif* 109/93, 35.

⁹⁴ Martinet SG 187-188, 214.

⁹⁵ Martinet SG 215.

⁹⁶ Grevisse - Goosse 1121.

⁹⁷ Voir 1.6.2.

1.6.6. D'AUTRES CONSTRUCTIONS PASSIVES

Aussi d'autres formes verbales que *être + participe passé* ont été définies comme constructions sémantiquement passives. Comme cette étude se concentre sur le passif morphologique, construit avec *être + participe passé* et le passif elliptique au *participe passé* seul, les autres constructions passives ne sont présentées ici que brièvement.

D'après Lamiroy⁹⁸ la forme verbale pronominale serait un type de passif, p.ex. *Ce nouveau produit s'est très bien vendu (=a été très bien vendu)*. Huber⁹⁹ distingue aussi les constructions suivantes comme équivalents du passif : *se faire + infinitif* (*Je me suis fait voler ma voiture.*), *se voir + infinitif* (*Il s'est vu attribuer le prix Nobel*) et *se laisser + infinitif* (*Ce vin se laisse boire*). Il s'agit de formes sémantiquement causatives.¹⁰⁰

1.6.7. USAGE DU PASSIF

Pour comprendre et justifier l'usage du passif, plusieurs facteurs¹⁰¹ ont été présentés par des chercheurs. L'emploi de la voix passive affecte p.ex. la topicalisation de la phrase : la forme passive permet de faire du complément d'objet de la phrase active la partie thématique¹⁰² de la phrase passive. En même temps le sujet actif devient le complément d'agent et se place vers la fin de la phrase, dans la partie rhématique¹⁰³. Voici un exemple :

Cet immeuble a été construit par le Corbusier.
(C'est l'immeuble qui est important.)
Le Corbusier a construit cet immeuble.
(C'est le Corbusier qui est important.)¹⁰⁴

⁹⁸ Lamiroy, B., 'Pourquoi il y a deux passifs', *Langages : Sur le passif* 109/93.

⁹⁹ Huber 60-65 ; Delatour, Y. – Jennepin, D. – Léon-Dufour, M. – Matllé-Yeganeh, A. – Teyssier, B., *Grammaire du français*. Paris 1991, 30.

¹⁰⁰ Roggero, J., 'Passif, causatif et autres formes assez étranges', CLAP 25-37 ; Huber 30.

¹⁰¹ Des traits favorisant l'usage du passif.

¹⁰² Le thème est le constituant immédiat (syntagme nominal) au sujet duquel on va dire quelque chose, Dubois et al. 482 s.v. *thème*.

¹⁰³ Le rhème ou le commentaire est la partie de l'énoncé qui ajoute quelque chose de nouveau au thème, Dubois et al. 92 s.v. *commentaire*, 412 s.v. *rhème*.

¹⁰⁴ Dubois 87-101.

Les autres principaux facteurs de la transformation passive sont résumés comme suit.¹⁰⁵

Tout d'abord, le passif est utilisé en cas de non-achèvement¹⁰⁶ de la phrase active, c'est-à-dire lorsque le syntagme nominal sujet est égal à zéro : le passif permet l'effacement total du syntagme nominal, p.ex.

On annonça l'heure du départ.
L'heure du départ fut annoncé.¹⁰⁷

De plus, le passif permet d'ignorer un sujet inconnu ou évident.¹⁰⁸ Une autre raison pour l'utilisation du passif est la loi d'économie de la langue : l'ordre préférentiel est de situer *le pluriel après le singulier* de la phrase. De plus, d'après Wagner-Pinchon, il est recommandé d'avoir un groupe de mots long à la fin de la phrase.¹⁰⁹ Ainsi, la deuxième phrase ci-dessous est favorisée à la première :

Six hommes armés ont enlevé un propriétaire terrien.
Un propriétaire terrien a été enlevé vendredi par six hommes.¹¹⁰

Une raison supplémentaire pour l'utilisation du passif est la possibilité de rétablir l'ordre *sujet animé => complément d'agent non-animé*. Selon Dubois et Hupet – Costermans le deuxième exemple est favorisé au premier :

Le noir effraye ma sœur.
Ma sœur est effrayée par le noir.¹¹¹

L'emploi du passif permet d'assurer l'unité et la cohésion du texte.¹¹² De plus, il se peut que les phrases passives présentent une composante présuppositionnelle¹¹³ plus nette que les phrases actives.¹¹⁴ Pourtant, la liste des facteurs de passivation n'est pas close ici : il y en a des autres, plus ou moins occasionnels.¹¹⁵

¹⁰⁵ Hupet – Costermans 13.

¹⁰⁶ Dubois 87 et Hupet – Costermans 13 appellent la phrase passive sans complément d'agent une phrase *non achevée*, Riegel et alii 437 l'appellent par les termes *inachevée* ou *incomplète*, le terme *simple* utilisé dans cette étude est celui de Martinet, SG 187-215.

¹⁰⁷ Hupet – Costermans 13 ; Dubois 87.

¹⁰⁸ Hupet – Costermans 13 ; Dubois 87-89.

¹⁰⁹ Wagner – Pinchon 303 ; Bonnard, 'Le passif' 4064.

¹¹⁰ Bonnard, 'Le passif' 4064 ; Hupet – Costermans 13.

¹¹¹ Hupet – Costermans 13 ; Bonnard 'Le passif' 4064.

¹¹² Pinchon, J., 'Remarques sur le passif', *Le français dans le Monde* 132/1977, 53 ; Hupet – Costermans 15 ; Dubois 89.

¹¹³ Ce qu'on attend à l'avance.

¹¹⁴ Hupet – Costermans 19, 22.

¹¹⁵ Bonnard, 'Le passif' 4064.

1.7. LE PASSIF EN FINNOIS

1.7.1. FORMATION ET ORIGINE

Le passif finnois est formé à l'aide du morphème *-(t)ta / -(t)tä* (p.ex. *vastattava, lähdetään*).¹¹⁶ La conjugaison dépend de la position¹¹⁷ de la syllabe.¹¹⁸ En finnois le passif n'a qu'une désinence personnelle, *-Vn* (V=voyelle)¹¹⁹, par exemple *pidätetään*.¹²⁰ Le consensus des chercheurs est que le passif finnois est né ou devenu une catégorie grammaticale pendant la période du proto-finnois tardif ou, au plus tôt, pendant la période du proto-finnois précoce.¹²¹ Il est probable que le passif naquit pour exprimer des actions de telle façon que le complément d'objet et l'action de l'expression ont mieux mis en relief.¹²²

L'emploi des termes *actif* et *passif* dans la grammaire finnoise se base sur la grammaire latine.¹²³ Michel Agricola (1510-1557), réformateur de la Finlande et pionnier de la langue écrite finnoise¹²⁴, utilisa les grammaires latine, allemande et suédoise en traduisant le *Nouveau Testament* en finnois au XVI^e siècle.¹²⁵ Comme Agricola n'eut que des textes étrangers à sa disposition et qu'il porta un respect extrême au texte de la Sainte Écriture, il ne put que traduire le passif personnel des langues sources par un passif personnel finnois.¹²⁶ Même dans les autres textes en finnois ancien, il y a des

¹¹⁶ Ikola, O., *Nyky-suomen käsikirja*². Jyväskylä 1992, 55.

¹¹⁷ D'après Lehtinen, T., *Itämeren suomen passiivin alkuperästä*. Helsinki 1984, 18, 28-29, le morphème plus court *-ta, -tä* existe en balto-finnois le plus souvent après des radicaux vocaliques monosyllabiques, p.ex. *tuodaan*, des radicaux consonantiques, p.ex. *juostaan* et des diphtongues qui se terminent par *-i*, p.ex. *haravoitetaan*. Dans les autres positions on utilise le morphème *-tta, -ttä*, p.ex. *istutaan*, devant duquel *-a* et *-ä* du radical est remplacée par *-e*, p.ex. *antaa => annetaan*.

¹¹⁸ Posti, L., 'Itämerensuomalaisten kielten passiivin tunnusten suhteesta', *Virittäjä* 1945, 4 ; Ikola 55.

¹¹⁹ Selon Harms, R. T., 'Huomioita Suomen numeruksesta', *Virittäjä* 1964, 291, la désinence *-Vn* du passif est un allomorphe de la désinence *-V* de la 3^e personne du singulier.

¹²⁰ Hakulinen, L. – Ikola, O. – Ravila, P., *Kirjoituksia suomen kielestä*. Suomalaisen kirjallisuuden seura. Helsinki 1967, 68 ; Karlsson, F., *Suomen peruskielioppi*². Suomalaisen kirjallisuuden seura. Pieksämäki 1982, 169.

¹²¹ Kangasmaa-Minn, E., 'Suomen kielen persoonallisesta passiivista', *Sananjalka* 22/1980, 59.

¹²² Lehtinen 36-39.

¹²³ Shore 10, voir 1.5.

¹²⁴ L'histoire de la langue écrite finnoise commence proprement par les œuvres de Michel Agricola. Il commença à écrire en finnois pendant son séjour à Wittenberg (1536-39). Rapola, M., *Suomen kirjakielen historia pääpiirteittäin*². Vanhan kirjasuomen kirjoitus- ja äänneasun kehitys. Helsinki 1965, 23, 47.

¹²⁵ Rapola, M., *Suomen kirjakielen historia pääpiirteittäin*² 23, 47 ; Rapola, M. *Vanha kirjasuomi*². Helsinki 1969, 15.

¹²⁶ Löflund, J., *Suomen kirjoitetun yleiskielen passiivi (=SKYP)*. Turku 1998, 14-16.

exemples d'un passif avec des désinences personnelles, p.ex. *he leuteisijt 'heidät löydettäisiin'*.¹²⁷

Les chercheurs ne sont pas d'accord sur le caractère personnel ou non personnel du passif finnois originel. Selon Kangasmaa-Minn il y avait et il y aurait toujours un passif essentiel de six personnes en finnois, si les relations syntaxiques internes avaient évolué d'une façon organisée comme dans le cas des temps composés finnois.¹²⁸ De même, selon Hakulinen¹²⁹ le passif personnel originel du finnois ancien serait devenu unipersonnel plus tard mais le précurseur du passif présent n'avait peut-être que deux personnes : le singulier et le pluriel de la 3^e personne¹³⁰. Löflund, de sa part, affirme qu'il n'y aurait aucune preuve valable pour la conjugaison personnelle historique finnoise. Pourtant, c'est seulement dans les années 1980 que l'idée de la conjugaison du passif finnois a été finalement refusée.¹³¹ La non-conjugaison du passif finnois nous semble probable, étant donné qu'il s'agit d'une construction où le complément d'agent ne peut pas être exprimé et que le passif finnois ressemble souvent à la construction française en *on* ou à la construction germanique en *man* et non pas au passif morphologique conjugué.

Il y a deux hypothèses courantes sur l'origine du passif balto-finnois et de son morphème *-(t)ta / -(t)tä*. Selon la première hypothèse le morphème du passif est à l'origine le même que le morphème causatif *-(i)ta / -(i)tä*. Selon la deuxième il se fonde sur le morphème réfléchi *-ta / -tä*.¹³² Selon Posti l'origine serait réfléchie,¹³³ mais selon Lehtinen, il est plus probable que l'origine est le morphème causatif.¹³⁴ D'après Löflund¹³⁵ l'hypothèse de Lehtinen est celle adoptée par la communauté scientifique à l'heure actuelle.

Pour souligner la grande différence entre les passifs français et finnois, nous présentons quelques vues typologiques. Selon Shore le passif finnois ne ressemble pas au passif

¹²⁷ Kangasmaa-Minn 57-59, 65.

¹²⁸ Kangasmaa-Minn 57-59, 65.

¹²⁹ Hakulinen, L., *Suomen kielen rakenne ja kehitys*⁴. Keuruu 1979, 241, 243.

¹³⁰ C'est le cas en estonien, également. Hakulinen 243.

¹³¹ Löflund SKYP 14.

¹³² Koponen, E., 'Uusi tutkimus itämerensuomen passiivista'. *Virittäjä* 1985, 228.

¹³³ Löflund SKYP 5.

¹³⁴ Lehtinen 39-41.

¹³⁵ Löflund SKYP 8.

indo-européen mais à la construction française en *on*¹³⁶ (p.ex. *On y va* 'Mennään') et à la construction au pronom *man* des langues germaniques, par exemple *Was macht man denn heute?* (allemand) *Det man lär sig som ung, det kan man som gammal* (suédois).¹³⁷ D'autre part, d'après Löflund la construction au pronom *man* du suédois ressemble à la construction unipersonnelle du finnois ('Sen minkä nuorena oppii, sen vanhana taitaa.')¹³⁸ et que c'est le passif en *-s* du suédois et le passif des langues germaniques en général qui ressemble au passif finnois¹³⁹, p.ex. *Hoppas så. 'Toivotaan niin.'* Le seul trait par lequel le passif finnois diffère du passif suédois est l'impossibilité d'exprimer l'agent en finnois. Selon Kangasmaa-Minn¹⁴⁰ le passif en *-s* du suédois peut être à l'origine la raison pour la naissance de la catégorie du passif finnois.

Il nous semble légitime que le passif finnois n'a pas un seul équivalent dans les langues étrangères. Le passif finnois s'utilise comme équivalent des constructions en *on* et *man*, mais aussi comme équivalent de la voix passive morphologique des langues étrangères. D'autre part, même les autres constructions verbales objectives du finnois¹⁴¹ sont utilisées comme équivalents des constructions mentionnées ci-dessus.

1.7.2. DÉFINITION ET PARTICULARITÉS

Selon Löflund¹⁴² aucune théorie linguistique ne réussirait à bien décrire aussi bien la forme que la signification du passif finnois et il n'y en aurait aucune autant que les théories sont élaborées selon des langues typologiquement différentes et non pas selon les particularités de la langue finnoise¹⁴³. Le passif finnois diffère du point de vue morphologique du passif des langues indo-européennes : il n'a qu'une désinence personnelle¹⁴⁴, tandis qu'en latin, langue typique indo-européenne, et p.ex. en français, il

¹³⁶ Karlsson 169 ; Shore 9-10.

¹³⁷ Kangasmaa-Minn 60 ; Löflund SKYP 157.

¹³⁸ Voir ci-dessous.

¹³⁹ Löflund SKYP 157-158, 163. Voir 1.7.1. et 1.7.3.2.

¹⁴⁰ Kangasmaa-Minn 57.

¹⁴¹ Voir 1.7.3. et 1.7.2.

¹⁴² Löflund MES 78.

¹⁴³ Le finnois fait partie de la famille finno-ougrienne qui comprend essentiellement le finnois, l'estonien, le hongrois, le lapon, le mordve, le tchérimisse, le votiak et les langues samoyèdes, tandis que le français est une langue indo-européenne, Dubois et *al.* 197. Le finnois est une langue agglutinante avec de nombreux suffixes qui s'ajoutent au radical, tandis que le français est une langue du type isolant, Hagège, C., *La structure des langues*⁴. Paris 1995, 7-8.

¹⁴⁴ Voir 1.7.1. Comme le passif finnois ne se conjugue pas aux personnes, la transformation passive n'est pas possible en finnois.

y en a six.¹⁴⁵ Dans la phrase passive finnoise, il n'y a pas de sujet¹⁴⁶, tandis que dans une phrase passive p.ex. latine le sujet peut être exprimé.¹⁴⁷ Pourtant, il est à noter que selon Hakulinen le complément d'objet présent de la phrase passive finnoise avait auparavant été le sujet de la phrase, p.ex. siemen *kuivettijn* 'kuivettiin' eli 'kuivatettiin', ts. 'kuivui'.¹⁴⁸

Même si le passif finnois possède une désinence personnelle (*Vn*), son rapport à la 3^e personne du singulier est problématique :¹⁴⁹

* Täällä pidätetään hengitystään.
Täällä pidätetään hengitystä.¹⁵⁰

Le rapport au nombre est problématique, également. Le passif se met au singulier à l'impératif, tandis que l'attribut associé se met au pluriel :

Ollaan iloisia.
* Ollaan iloista – iloinen.¹⁵¹

Ainsi, selon Tuomikoski¹⁵² et¹⁵³ Hakulinen – Karlsson le passif devrait être considéré comme la 4^e personne sans l'opposition de singulier et de pluriel. Le passif diffère des formes personnelles conjuguées aussi par le fait que son affixe *-(t)tA* peut se rencontrer dans des infinitifs (p.ex. *sanottaessa*) et dans tous les participes (p.ex. *sanottu*), ce qui n'est pas possible parmi les personnes conjuguées.¹⁵⁴

Le passif finnois est une forme personnelle même si l'agent ne peut pas être exprimé.¹⁵⁵ Le procès du passif est causé par des personnes identifiées ou indéfinies : si l'on veut totalement ignorer la personne ou la cause, on utilise la forme générique.¹⁵⁶ L'agent sous-entendu de la phrase passive finnoise est toujours animé et humain. Par exemple dans la phrase *joku oli pakotettu pysyttelemään poissa*, c'est nécessairement une personne ou

¹⁴⁵ Hakulinen – Ikola – Ravila 68 ; Karlsson 169 ; Ikola 140.

¹⁴⁶ L'essai d'exprimer l'agent en finnois a causé l'utilisation exagéré des mots finnois *tabo*, *puoli* et *toimi*, p.ex. *Poliisin tabolta ei armeta lausuntoa*, Kangasmaa-Minn 65.

¹⁴⁷ Hakulinen – Ikola – Ravila 68 ; Karlsson 169 ; Ikola 140.

¹⁴⁸ Hakulinen 241.

¹⁴⁹ * marque que la forme n'est pas grammaticale.

¹⁵⁰ Hakulinen, A. – Karlsson, F., *Nyky-suomen lauseoppi*². Suomalaisen kirjallisuuden seura. (Helsinki 1979) Jyväskylä 1988, 254-255.

¹⁵¹ Hakulinen – Karlsson 254.

¹⁵² Tuomikoski, R., 'Persoona, tekijä, henkilö', *Virittäjä* 75/1971, 149.

¹⁵³ Hakulinen – Karlsson 255.

¹⁵⁴ Hakulinen – Karlsson 255.

¹⁵⁵ Iisa, K. – Oittinen, H. – Piehl, A., *Kielenhuollon käsikirja*. Espoo 1997, 216 ; Sadeniemi, M., 'Passiivin persoonasta', *Virittäjä* 1951, 97-98 ; Ikola 55 ; Hakulinen – Ikola – Ravila 68-69 ; Hakulinen – Karlsson 255 ; Kangasmaa-Minn 61.

¹⁵⁶ Kangasmaa-Minn 57 ; Hakulinen – Karlsson 255 ; Iisa et al. 216.

un groupe de personnes qui oblige quelqu'un à s'absenter, non pas une maladie, par exemple la fièvre.¹⁵⁷ L'agent sous-entendu est le plus souvent au pluriel mais il peut être aussi au singulier, p.ex. *omenia oli varastettu* (quelqu'un ou quelques-uns ont volé des pommes).¹⁵⁸ Selon Kangasmaa-Minn l'agent sous-entendu peut, également, être un animal, et l'on devrait plutôt parler d'un agent sous-entendu vivant.¹⁵⁹ P.ex. dans les publications zoologiques, le passif est généralement utilisé : *Ensin avataan pesän sisäänmenoaukko ja tarkastellaan lumitilannetta ympäristössä* (Eläinmaailma 3/81, 4)¹⁶⁰.

Les catégories d'actif et de passif finlandais se chevauchent. Les verbes aussi bien intransitifs que transitifs peuvent se conjuguer au passif, mais les verbes qui ne peuvent pas avoir un sujet humain, ne peuvent pas être mis au passif.¹⁶¹ Pourtant, la transitivité semble être dominante : p.ex. dans l'étude de Löflund 91,4 % des 2381 phrases passives sont transitives. Ainsi, Löflund conclut que la fonction majeure du passif finnois est l'effacement du sujet.¹⁶²

Les phrases passives peuvent être catégorisées selon la spécificité ou la généralité de la phrase. La phrase passive spécifique exprime une certaine situation (p.ex. *Myöhömmän maanantai-iltana somalit kuitenkin päästettiin maihin*), la phrase générique par contre exprimant une situation qui n'est pas liée au temps ni à une place (p.ex. *Viulun jousessa käytetään yhä aitoja hevosen häntäjouhia*.)¹⁶³

Le terme passif dans la grammaire finnoise a été critiqué surtout par Shore. Elle utilise le terme *indéfini* au lieu du passif et le terme *défini* au lieu de l'actif. Selon la *grammaire universelle*, la fonction principale de l'indéfini est de faire disparaître le complément d'agent tandis que celle du passif est de changer de thème. En finnois c'est surtout l'ordre des mots qui permet de changer de thème.¹⁶⁴

Selon Penttilä les expressions du passif finnois sont des expressions sans sujet à personne indéfinie et que la construction générique à la troisième personne fait partie

¹⁵⁷ Hakulinen – Ikola – Ravila 68-69.

¹⁵⁸ Sadeniemi 97-98.

¹⁵⁹ Kangasmaa-Minn 60.

¹⁶⁰ Löflund SKYP 44-45.

¹⁶¹ Kangasmaa-Minn 60-61; Hakulinen – Karlsson 255.

¹⁶² Leino, P., 'Passiivilauseet ja tilanteet'. *Viritäjä* 4/2000, 625.

¹⁶³ Leino 623-625.

¹⁶⁴ Shore 76-77.

de cette catégorie.¹⁶⁵ Les expressions à la troisième personne pluriel sans sujet, comme *Sanoivat miehen sammuneen* ressemblent au passif.¹⁶⁶ Un emploi supplémentaire des formes passives est lié à la langue parlée : le passif morphologique remplace la première personne de l'indicatif, p.ex. *me kerrotaan* (langue écrite *me kerromme*) et la première personne et de l'impératif, p.ex. *juodaan* (langue écrite *juokaamme*). Ainsi, à cause de ces utilisations-ci le passif finnois a vraisemblablement perdu une partie de son objectivité et les autres formes verbales objectives, p.ex. la construction unipersonnelle¹⁶⁷ et les formes génériques¹⁶⁸ sont souvent utilisées au lieu du passif.

1.7.3. CONSTRUCTIONS VERBALES RESSEMBLANT AU PASSIF

Il y a aussi d'autres expressions verbales finnoise dans lesquelles la problématique du nombre des personnes est évidente et qui alternent souvent avec le passif finnois, p.ex. *Tästä voidaan päätellä.* (expression passive) ; *Tästä voi päätellä.* (construction générique) ; *Tästä minun on pääteltävä.* / *Tästä minun täytyy päätellä* (construction unipersonnelle essentielle).

1.7.3.1. CONSTRUCTION UNIPERSONNELLE

Les constructions unipersonnelles sont nombreuses en finnois¹⁶⁹. Elles se rencontrent surtout dans les journaux¹⁷⁰, mais ces jours-ci aussi dans des dossiers de différents types¹⁷¹. La première sous-catégorie des constructions unipersonnelles est formée par les formes passives¹⁷², la deuxième par les verbes essentiellement unipersonnels et sémantiquement passifs, p.ex. *täytyy*, *pitää*, *sataa* et la troisième par les verbes qui s'utilisent occasionnellement sans sujet, p.ex. *Silmiä kirvelee*. Les constructions essentielles, p.ex. *Minun täytyy mennä*, ne s'utilisent pas au passif. Ces verbes n'ont

¹⁶⁵ Voir 1.7.3.2.

¹⁶⁶ Penttilä, A., 'Ns. Yksipersonaisista verbeistä', *Viritäjä* 1954, 109.

¹⁶⁷ Voir 1.7.3.1.

¹⁶⁸ Voir 1.7.3.2.

¹⁶⁹ Voir le terme passif en finnois.

¹⁷⁰ Itkonen, T., 'Yksipersonaisten ilmausten pulmia'. *Viritäjä* 1967, 9.

¹⁷¹ P.ex. dans les dossiers juridiques, économiques et administratifs.

¹⁷² Voir 1.7.1. ja 1.7.2.

souvent que la forme de la troisième personne singulier et, ainsi, ils s'opposent aux verbes multipersonnels¹⁷³. Pourtant, il y a souvent un agent sous-entendu.¹⁷⁴

Les constructions unipersonnelles se forment souvent à l'aide du verbe *être*, p.ex. *Kaikkien on mentävä.*¹⁷⁵ Une partie des constructions unipersonnelles est formée par les constructions exprimant une nécessité : dans ce cas-là, le sujet est le plus souvent au génitif, p.ex. *Pojan on luettava kirja. Meidän on määrä lähteä huomenna.*¹⁷⁶

1.7.3.2. CONSTRUCTION GÉNÉRIQUE

La construction générique à la troisième personne, p.ex. *Veneen voi kääntää*, est une manière supplémentaire finnoise d'exprimer d'une façon imprécise la personne qui fait quelque chose.¹⁷⁷ On l'appelle aussi construction à personne zéro. Dans une phrase générique il s'agit de 'n'importe qui', le sujet parlant inclus, p.ex. *Kellosta näkee ajan* (= N'importe qui voit l'heure qu'il est).¹⁷⁸ Ainsi, cette construction, comme le passif, permet d'ignorer la responsabilité du locuteur ou de celui qui écrit. Elle est utilisée surtout dans des situations affectives.¹⁷⁹

Cette construction est particulièrement fréquente dans les phrases finnoises *jos – niin*,¹⁸⁰ p.ex. *Jos lainaa, niin maksaa myös takaisin.* Dans la construction générique finnoise le sujet ne peut pas être exprimé. La construction correspondante du français est celle en *on*¹⁸¹ et celle de l'anglais celle en *one*.¹⁸² Le plus souvent, les constructions génériques expriment une nécessité ou une possibilité et se rencontrent avec des verbes modaux, p.ex. *Huomenna voi / täytyy / kannattaa lähteä sieneen.*¹⁸³ Les verbes les plus fréquents sont *voida, täytyä* et *saada*.¹⁸⁴ Selon Löflund le passif décrit quelque chose de réel que l'on va

¹⁷³ Penttilä 97-98 ; Hakulinen 454-457.

¹⁷⁴ Tuomikoski 151.

¹⁷⁵ Hakulinen 455.

¹⁷⁶ Ikola 140, 169.

¹⁷⁷ Hakulinen – Ikola – Ravila 69 ; Iisa et al. 216.

¹⁷⁸ Hakulinen – Ikola – Ravila 69 ; Leino 624 ; Iisa et al. 216.

¹⁷⁹ Laitinen 341-432.

¹⁸⁰ Laitinen, L., 'Nollapersoonaa', *Viritäjä* 3/1995, 337-339.

¹⁸¹ Voir 1.7.1.

¹⁸² Hakulinen – Karlsson 253.

¹⁸³ Hakulinen – Karlsson 254 ; Laitinen 340 ; Leino 626.

¹⁸⁴ Löflund *SKYP* 150-151.

faire ou que l'on a fait, tandis que la fonction primaire de la construction générique est d'exprimer la possibilité de faire quelque chose.¹⁸⁵

1.8. REMARQUES SUR LA TRADUCTION

La traduction est une forme de communication qui naquit en même temps avec l'art d'écrire, tandis que la théorie de la traduction ne date que des années 1950.¹⁸⁶ A cause de l'intensification des relations internationales, la connaissance des langues et la traduction sont de plus en plus importantes.¹⁸⁷ L'adhésion de la Finlande à l'Union européenne (1995) a fait accorder de l'intérêt à la traduction et à l'interprétariat. Les traducteurs qualifiés connaissant le finnois n'étant pas nombreux, de nombreuses universités finlandaises ont investi dans l'enseignement de la traduction et de l'interprétariat.¹⁸⁸

La traduction occidentale fut développée par des Romains, comme Cicéron (106-43 av. J.-C.) et Horace (65-8 av. J.-C.), confrontés à la culture grecque. Cicéron fut orateur et homme politique renommé avec une excellente formation en philosophie et en rhétorique.¹⁸⁹ D'après lui, il ne suffit pas de connaître les mots, mais aussi les choses dont parle le texte à traduire.¹⁹⁰ Horace fut l'un des principaux poètes romains de l'époque augustéenne et eut, lui aussi, une bonne formation rhétorique.¹⁹¹

La théorie de Cicéron et Horace est différente de la théorie patristique de la traduction.¹⁹² Saint Jérôme, en latin Hieronymus (345-420), reçut sa formation à Rome.¹⁹³ Il révisa la Bible plusieurs fois et fut le premier à traduire l'Ancien Testament directement du hébreu en latin. La traduction mot à mot fut recommandée par Saint

¹⁸⁵ Leino 626.

¹⁸⁶ Ingo, R., *Lähtökielestä kohdekieleen*. Juva 1990, 11 ; Dubois et al. 486-487 s.v. *traduction, traduire*.

¹⁸⁷ Reiss, K. – Vermeer, H. J., *Mitä kääntäminen on*. Tr. P. Roinila. Helsinki 1986, 11, 69.

¹⁸⁸ Latomaa, S., 'Suomea kääntäjille', *Viritäjä* 4/2000, 647.

¹⁸⁹ Copeland, R., 'The fortunes of 'non verbum pro verbo': or 'why Jerome is not a Ciceronian'. R. Ellis éd. *The Medieval Translator. The Theory and Practice of Translation in the Middle Ages*. Cambridge – Woodbridge – Wolteboro 1989, 17-20, 32, 34 ; Delisle, J. – Woodsworth, J. éd., *Translators through history*. Amsterdam – Philadelphia 1995, 36 ; Baldson, J. P. V. D., 'Tullius Cicero, Marcus', *OCD*³ 1558-1559.

¹⁹⁰ Mounin, G., *Linguistique et traduction*. Bruxelles 1976, 44.

¹⁹¹ Syndikus, H. P., 'Horace', *OCD*³ 724.

¹⁹² Copeland 20.

¹⁹³ Scourfield, J. H. D., 'Jerome (Eusebius Hieronymus)', *OCD*³ 794.

Jérôme et dorénavant réaffirmé par des traducteurs des textes intellectuels au moyen âge.¹⁹⁴

Selon le consensus actuel il ne suffit pas de connaître la langue mais il faut aussi connaître la civilisation dont parle la langue.¹⁹⁵ Le point de départ de l'activité traductrice est le fait que le texte en langue source (langue de départ) et sa traduction en langue cible (langue d'arrivée) ne se couvrent pas complètement : il y a des manques et des surplus, l'identité des deux mot à mot étant impossible¹⁹⁶. Le mot *équivalence* fait référence à l'équivalent le plus proche par rapport à la langue source.¹⁹⁷

Qu'il n'y ait pas d'équivalents exacts d'une langue à une autre n'est pas un obstacle à la traduction si l'objectif en est de transmettre un certain sens ou contenu d'information. La langue fonctionne surtout comme un instrument de communication. Les destinataires de la langue source et de la langue cible sont liés à des cultures et sociétés linguistiquement différentes. Le but est d'identifier l'équivalent le plus naturel, premièrement par rapport à la signification et deuxièmement par rapport au style.¹⁹⁸

Les dossiers du Parlement européen représentent des textes d'un domaine spécialisé, qui a produit une terminologie spéciale¹⁹⁹, représente une connaissance profonde des sujets traités et utilise un langage assez compliqué. Comme la transmission de l'information est le but principal de ce genre de textes, l'exactitude sémantique est exigée, ce qui demande aussi beaucoup de connaissances préalables relatives au domaine. De plus, le traducteur doit être capable de simplifier la construction pour rendre le texte compréhensible.²⁰⁰ D'après Häkkinen²⁰¹ le langage scientifique et de recherche devrait être semblable au langage quotidien de la société en question quant à la structure de base et au vocabulaire.

¹⁹⁴ Delisle – Woodsworth 45, 68, 168-169.

¹⁹⁵ Mounin 44.

¹⁹⁶ Reiss – Vermeer 11, 69.

¹⁹⁷ Ingo 96.

¹⁹⁸ Ingo 23-24 ; Reiss-Vermeer 71.

¹⁹⁹ Les traducteurs du Parlement européen travaillent aussi sur la terminologie, qui est une partie essentielle de leur travail, parce que la terminologie spéciale ou nouvelle n'est pas enregistrée dans les dictionnaires. Tout le temps, on a besoin de nouveaux termes, p.ex. *la maladie de la vache folle*. Le plus souvent, les traducteurs inventent et proposent de nouveaux termes dont on a besoin. Après l'acceptation officielle ils sont enregistrés dans les bases de données.

²⁰⁰ Ingo 41-43.

²⁰¹ Häkkinen, K., 'Kymmenen teesiä tieteen kielestä', *Virittäjä* 2/2001, 272- 274.

Les traductions peuvent tenir compte du niveau des phonèmes et des morphèmes.²⁰² Entre des langues similaires, comme le français et l'anglais, une traduction précise au niveau des morphèmes²⁰³ libres et liés est parfois possible.²⁰⁴ En voici un exemple :

<i>Fr.</i>	J'	ai	retourné	mes	livres	à	la	bibliothèque.
<i>Angl.</i>	I'	ve	returned	my	books	to	the	library.

Selon Catford, Reiss-Vermeer et Ingo les traductions mot à mot permettent de présenter les constructions typiques de la langue source. La traduction mot à mot de la phrase anglaise *It's raining cats and dogs* serait **Il est pleurant des chats et des chiens*.²⁰⁵ Une telle traduction peut être incompréhensible pour le destinataire de la langue cible. Une traduction littérale²⁰⁶, respectant la syntaxe de la langue cible, serait *Il pleut des chats et des chiens*.²⁰⁷ Comme la traduction littérale ne peut néanmoins pas traduire la signification symbolique de cette phrase anglaise dans ce cas-ci, il faut utiliser une traduction libre²⁰⁸, souple ou flexible²⁰⁹, où les équivalents ne sont pas présents seulement au niveau des morphèmes mais aussi aux niveaux supérieurs de la langue,²¹⁰ comme la proposition et la phrase.²¹¹ Une traduction flexible est nécessaire au cas où une traduction plus précise serait grammaticalement, stylistiquement ou sémantiquement insatisfaisante. La traduction flexible de la phrase anglaise *It's raining cats and dogs* serait *Il pleut à verse*.²¹²

²⁰² P.ex. dans la poésie la forme est très importante, tandis que dans un texte informatif c'est l'information qui est essentielle, voir Ingo 18-19, 24, 65.

²⁰³ Le morphème est la plus petite unité significative de la langue. Rey-Debove, J. – Rey, A., *Le nouveau Petit Robert*. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris 1993, 1440 s.v. *morphème*.

²⁰⁴ Ingo 77.

²⁰⁵ Reiss – Vermeer 77-78 ; Ingo 77-81 ; Catford, J. C., *A linguistic Theory of Translation*. An essay in applied linguistics. London 1965, 24-26.

²⁰⁶ Selon Catford 24-26 la traduction littérale se trouve entre la traduction mot-à-mot et libre : il y a des équivalents mot-à-mot, mais d'autres variantes sont utilisées selon la grammaire de la langue cible.

²⁰⁷ Ingo 79 ; Catford 25-26

²⁰⁸ Le terme de Catford.

²⁰⁹ Ingo préfère cette expression à la traduction libre qui peut avoir une nuance péjorative.

²¹⁰ Selon Vehmas-Luoto, I., *Kopiointia vai kommunikointia*. Johdatus käännösteoriaan². Helsinki 1999, 38-41 les concepts manquants de la langue source peuvent être remplacés par un hyponyme, hypéronyme, antonyme ou un concept proche.

²¹¹ D'après Vehmas-Luoto 29, une traduction libre communique le message de la langue source tout en essayant de présenter un langage naturel en langue cible.

²¹² Ingo 80.

La traduction paraphrastique est une traduction où le traducteur se déplace aux niveaux supérieurs de la langue même si le changement de niveau ou de *rang*²¹³ n'est pas nécessité par différences structurelles entre la langue source et la langue cible, mais plutôt sert à simplifier pour le grand public un texte plein de termes spécialisés pour le grand public. Dans un tel cas les termes difficiles peuvent être expliqués.²¹⁴

House²¹⁵ utilise les termes traduction explicite (ou ouverte) et traduction implicite (ou couverte). Une traduction explicite doit représenter les caractéristiques nettes d'une traduction sans être un autre original.²¹⁶ La traduction explicite ne s'adresse pas aux membres d'une culture donnée ni n'est liée à la langue source ni à la culture donnée. Elle n'est pas une traduction du point de vue pragmatique, mais a été créée à des conditions particulières²¹⁷. Ainsi, elle a le statu d'un texte original dans la culture cible. Le texte d'origine est pertinent aussi bien pour les membres de la culture source que ceux de la culture cible.²¹⁸

Comme le finnois et le français sont deux langues très différentes, notre hypothèse est que la plupart des équivalents finnois du corpus seraient des traductions littérales et paraphrastiques. L'emploi des traductions implicites est probable, étant donné qu'il s'agit de dossiers traduits pour tous les citoyens de l'Union européenne, c'est-à-dire vers toutes les 11 langues officielles de l'Union européenne.

²¹³ La langue est une structure comportant des rangs ou niveaux successifs, hiérarchiquement subordonnés les uns aux autres. Il y a le rang de la phrase, le rang du morphème etc. L'ensemble des règles de combinaison, établies pour chaque rang, constitue la grammaire d'une langue. Dubois et *al.* 396 s.v. *rang*.

²¹⁴ Ingo 81.

²¹⁵ House, J., *Translation Quality Assessment. A Model Revisited*. Tübingen 1997, 66-75.

²¹⁶ House 66.

²¹⁷ Par exemple les textes scientifiques, économiques et journalistiques sont des traductions implicites.

²¹⁸ House 69.

2. ANALYSE

2.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Les dossiers et leurs constructions passives ont été étudiées aussi bien à l'aide des bases de données du Parlement européen²¹⁹ qu'à l'aide de la bibliographie secondaire. Le corpus a été divisé en deux selon la présence ou l'absence du verbe *être* dans la forme passive. Cette classification nous permet d'observer si les quantités des attestations présentent des différences essentielles d'un document à l'autre et s'il y a de grandes différences dans les traductions.

Le travail commence par un aperçu général des formes passives du corpus et par la motivation du choix des formes passives. Ensuite, le corpus est considéré de plusieurs points de vue, par ex. du point de vue de la fidélité des traductions, de l'absence ou de la présence du complément d'agent, des équivalents finnois, de la traduction des modes et des temps et de la modalité des traductions.

2.2. APERÇU GÉNÉRAL DES CONSTRUCTIONS PASSIVES DANS LE CORPUS

Les attestations passives étaient de 540 dans notre corpus. Le tableau 2 présente la quantité des constructions passives dans les documents du corpus : les questions écrites (QE), les projets d'avis (PA) et les projets de rapport (PR)²²⁰.

²¹⁹ Pour les bases de données voir 1.1.

TABLEAU 2. LA QUANTITÉ DES CONSTRUCTIONS PASSIVES DANS LE CORPUS

Type de document	Constructions passives	% de tout le corpus
Question écrite	178	33,0
Projet d'avis	182	33,7
Projet de rapport	180	33,3
Total	540	100,0

Le corpus est constitué par 540 attestations du passif, dont 178 se rencontrent dans les QEs, 182 dans les PAs et 180 dans les PRs. La quantité des constructions passives est presque la même d'une catégorie à l'autre. Le but était donc de disposer de nombres à peu près identiques de chaque catégorie pour comparer l'occurrence des attestations passives. Comme le nombre des mots par page dans les documents du corpus varie considérablement, la fréquence des formes passives est calculée à raison de 340 mots par page²²¹.

TABLEAU 3. LA QUANTITÉ DES CONSTRUCTIONS PASSIVES PAR PAGE

Document	Nombre de passifs	Nombre de pages	Passifs par page
Question écrite	178	24	7,4
Projet d'avis	182	40	4,6
Projet de rapport	180	20	9,0
Total	540	84	6,4

Comme on peut le constater dans le tableau 3, il y a environ 6,4 attestations passives par page dans le corpus. Les formes passives sont très nombreuses en comparaison avec un roman ordinaire avec moins d'une construction passive par page,²²² c'est-à-dire que notre hypothèse de l'abondance des constructions passives dans ces dossiers s'est

²²⁰ Dorénavant, les abréviations officielles de l'Union européenne QE, PA et PR seront utilisées.

²²¹ La moyenne est calculée selon la fréquence des mots dans *Les Justes* (1962) d'Albert Camus et *Les Contemplations* (1970) de Victor Hugo.

²²² Voir p.ex. le mémoire de maîtrise de Tarja Mäkelä (l'Université de Jyväskylä, 1997), où elle a étudié les formes passives dans les romans *Salammbo* et *Madame Bovary* de Gustave Flaubert. Dans son corpus de 789 pages, il y a 518 constructions passives, c'est à dire environ 0,66 formes passives par page.

révélée vraie.²²³ Pour un lecteur non-spécialiste, le texte peut être difficile à comprendre, parce qu'en plus de la fréquence des formes passives, il y a peut-être beaucoup de terminologie spéciale²²⁴.

Les formes passives sont les plus nombreuses dans les PRs où il y a environ 9,0 passifs par page. Dans les QEs (7,4 passifs par page) et dans les PAs (4,6 passifs par page) les attestations passives sont, de même, nombreuses, mais il est, pourtant, remarquable que les PRs présentent une quantité double de formes passives par rapport aux PAs, qui sont aussi des documents très formels²²⁵. Les attestations passives sont pourtant nombreuses dans les QEs qui ne sont pas des documents aussi formels que les PAs et les PRs. Notre hypothèse que les QEs présentent le moins de constructions passives s'est donc révélée injuste.²²⁶

Dans le corpus il y a quatre phrases dans lesquelles se rencontrent quatre constructions passives. Dans toutes les autres phrases du corpus il y en a moins de quatre. En voici une :

- 1) La Commission peut-elle expliquer comment cette proposition, **adoptée** le matin du 11 octobre 2000, **a pu être commentée** dans tous ses détails et sur base d'un discours **préécrit** par le président de l'EFRP, M. Kees van Rees, lors d'une rencontre du «Financial Services Forum» **organisée** le même jour à 13 heures dans un hôtel à Bruxelles ?
Voiko komissio selvittää, miten 11. lokakuuta 2000 aamulla **hyväksytystä** ehdotuksesta **voitiin keskustella** yksityiskohtaisesti työeläkelaitoksen liiton (EFRP) puheenjohtajan Kees van Reesin **ennalta laatiman** puheen perusteella rahoituspalveluja käsittelevässä kokouksessa (Financial Services Forum), joka **pidettiin** samana päivänä brysseliläisessä hotellissa klo 13? (QE 11)

²²³ Voir 1.1.

²²⁴ Cf. Ingo, R. *Lähtökielestä kohdekieleen*. Johdatusta käännöstieteeseen. Juva 1990, 43.

²²⁵ Ici le terme *formel* veut dire que le texte est construit selon les principes de rédaction des dossiers et que le texte représente des termes spéciaux.

²²⁶ Voir 1.1.

TABLEAU 4. LA DIVISION DANS LES CATÉGORIES *ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ* ET *PARTICIPE PASSÉ*

Document	Type de passif		Total	% de tout le corpus
	<i>être + participe passé</i>	<i>participe passé</i>		
QE	83	95	178	33,0
PA	83	99	182	33,7
PR	109	71	180	33,3
Total	275	265	540	100,0

Les constructions passives en *être* sont de 275 et les constructions sans *être* de 265. Notre hypothèse que les constructions passives au *participe passé* solitaire seraient plus nombreuses que celles avec *être* s'est révélée incorrecte, puisque la répartition des constructions sans et avec *être* est homogène dans le corpus. C'est à dire que quant aux formes passives, on n'utilise pas un langage très économe dans ces dossiers. Il est intéressant que les attestations au *participe passé* soient plus nombreuses que les attestations passives avec *être* dans les QEs et les PAs. Ce sont seulement dans les PRs effectivement que les attestations en *être + participe passé* sont considérablement plus nombreuses (110) que les attestations au *participe passé* seul (71).

2.3. INTERPRÉTATION DES FORMES PASSIVES

Les constructions *être + participe passé* suivies du complément d'agent ont pu être catégorisées comme de vrais passifs parce qu'elles peuvent être réécrites à la forme active.²²⁷ Dans ces constructions se réalisent les critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques cités ci-dessus.²²⁸ En voici un exemple :

- 2) [...] le programme pluriannuel sur le tourisme **n'a pas été adopté** par le Conseil [...]
 (PA 4, p. 4)
 => Le conseil **n'a pas adopté** le programme pluriannuel sur le tourisme.

²²⁷ Voir 1.6.3. et 1.6.4.

²²⁸ Voir 1.6.2.

Dans les constructions agentielles au *participe passé* seul, les critères morphologiques *être* + *participe passé* ne se réalisent pas, mais elles peuvent être définies comme passives parce qu'une phrase active peut en être formée, p.ex.

- 3) [...] la programmation annuelle **établie** *par* la Commission [...] (PA 1, p. 2)
=> La Commission établit la programmation annuelle.

Comme toutes les formes passives ne sont pas agentielles, elles ont été testées selon les critères présentés au chapitre 1.6.5. La construction qui suit n'est pas passive :

- 4) [...] 58 immigrés clandestins **décédés** dans d'épouvantables circonstances [...] (QE 22)
=> *58 immigrés clandestins **ont été décédés** dans d'épouvantables circonstances.
=> * **On a décédé** 58 immigrés clandestins...

Comme *décéder* est un verbe intransitif, ni la transformation passive ni l'ajout du pronom *on* ne sont possibles. Le fait que dans la construction *cette proposition, adoptée le matin du 11 octobre 2000* il s'agit d'un participe passé et non pas d'un adjectif peut être vérifié à l'aide du pronom indéfini *on* ou en ajoutant un sujet :

- => **On** a adopté la proposition le matin du 11 octobre 2000.
=> **Le Conseil** a adopté la proposition le matin du 11 octobre 2000.

Une autre méthode de vérifier s'il s'agit d'un participe passé est d'y ajouter le complément d'agent (*par quelqu'un*) :

- 5) [...] pour que l'Union puisse globalement réduire les émissions de CO2 et la dépendance en énergies **importées**. (PA 5, p. 3)
=> [...] la dépendance en énergies **importées** *par la Russie*.

Il y a aussi des cas où la présence de certains compléments donne une nuance passive. Ces constructions ne sont pourtant pas considérées comme de vrais passifs si aucune des méthodes présentées ci-dessus ne donne un résultat positif. Voici un exemple où aussi bien la place que le temps sont annoncés et où la construction tolère la transformation active :

- 6) [...] il faut ajouter le concept commun franco-allemand en matière de sécurité, **adopté à Nuremberg le 9 décembre 1997** [...] (PR 1, p. 6)
=> On a adopté le concept commun franco-allemand en matière de sécurité à Nuremberg le 9 décembre 1997.

2.4. FIDÉLITÉ DES TRADUCTIONS

2.4.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

La catégorisation concernant la fidélité des traductions du corpus est fondée essentiellement sur la sémantique, puisque le but principal de la traduction de textes informatifs²²⁹ est la transmission exacte de l'information et la simplification des constructions compliquées des dossiers. Comme la construction passive ne peut pas être séparée de la phrase environnante, les traductions ont été examinées, au besoin, à la base du contexte.

Dans le corpus, la transmission de l'information s'est révélée exacte²³⁰, tandis que la simplification des constructions et l'explication des termes spéciaux sont minimales : presque²³¹ rien n'est expliqué dans les traductions d'une manière plus exacte que dans les textes originaux français. L'avantage est que les textes originaux ont été bien conservés dans les traductions, tandis que l'inconvénient est le fait que les textes sont plutôt difficiles à comprendre. Voici un exemple où le traducteur finlandais n'a même pas essayé de traduire le nom de la société française ou ce que fait la société :

- 7) [...] l'étude **réalisée par** la société A.D.E. (Aide à la décision économique) à la demande de la Commission.
Komission A.D.E.-nimiseltä yhdistykseltä (Aide à la décision économique) **tilaamassa** selvityksessä [...] (QE 3)

Dans certains cas le traducteur a interprété un nom étranger tout en communiquant le nom original :

²²⁹ Voir 1.8.

²³⁰ Voir Tableau 5.

²³¹ Häkkinen, 'Kymmenen teesiä' 272-274. Voir 1.8.

- 8) Or, selon les résultats d'une recherche *menée par* le "Center for monitoring the impact of peace" [...]
 Rauhan vaikutuksia valvovan kansalaisjärjestön (Center for monitoring the impact of peace) **tekemän** tutkimuksen tulosten mukaan [...] (QE 7)

Notre hypothèse que les traductions du corpus seraient des traductions implicites, c'est-à-dire qu'elles ne s'adresseraient pas aux membres d'une certaine culture, s'est révélée vraie. Ceci est naturel, vu que ces textes sont adressés, qu'au moins théoriquement, à tous les citoyens de l'Union européenne et qu'au moins une partie en est publiée au Journal officiel des Communautés européennes²³². On doit pourtant constater que ces textes sont, dans la pratique, plus ou moins ciblés aux membres de l'administration de l'Union européenne : comme il a été constaté, le langage utilisé est compliqué.

Comme le français et le finnois sont deux langues très différentes, p.ex. le passif personnel français²³³ diffère considérablement du passif finnois impersonnel²³⁴, une traduction mot à mot n'est pas possible. Ainsi, les équivalents ont été répartis en trois groupes : **les traductions fidèles, les traductions libres et les omissions.**

La catégorie des traductions fidèles présente les équivalents sémantiquement fidèles, c'est-à-dire celles où l'idée de la phrase de départ n'a pas été changée. Deux variantes présentées au chapitre 1.8. sont incluses dans ce groupe : les traductions *littérales*, où la syntaxe de la langue cible est respectée et les traductions *paraphrastiques*, où le traducteur se déplace aux niveaux supérieurs de la langue même si ce n'est pas impératif. L'idée de la phrase de départ est pourtant conservée et l'équivalent a été construit à l'aide d'un verbe ou d'une construction finnoise correspondante ou très proche. P.ex. les traductions suivantes ont été regroupées dans la catégorie des traductions fidèles :

- 9) En 2000, le Royaume Uni a accueilli 80.000 demandeurs d'asile et en France 40.000 **ont été enregistrés** *par* l'Office de protection des réfugiés et des apatrides.
 Vuonna 2000 Yhdistyneeseen kuningaskuntaan saapui 80 000 turvapaikanhakijaa, ja Ranskan pakolaisasioita käsittelevä virasto **rekisteröi** samana vuonna 40 000 turvapaikanhakijaa. (QE 44)

²³² Voir 1.4.1.

²³³ Voir 1.6.

²³⁴ Voir 1.7.

- 10) La Commission a-t-elle fait une étude sur les causes et conséquences des crises **vécues** par son personnel [...] Onko komissio tutkinut henkilöstön **kohtaamien** ongelmien syitä ja seurauksia [...] (QE 12)

L'ex. 9 est une traduction essentiellement fidèle, même si le passé composé passif du français a été traduit par l'imparfait actif finnois. Même si le verbe *vivre* de l'ex. 10 signifie 'kokea, elää', *kohdata* est traité comme une traduction fidèle, puisque le choix du verbe ne modifie pas le sens de la construction.

Dans la catégorie des traductions libres, l'information a été sémantiquement au moins légèrement changée, p.ex.

- 11) [...] le statut de candidat à l'adhésion de la Turquie **a été confirmé** par le Conseil européen d'Helsinki [...] Turkki **otettiin** EU:n ehdokasvaltioksi Helsingin Eurooppa-neuvostossa [...] (QE 9)

Le verbe *confirmer*, 'vahvistaa', a été traduit par *ottaa*, qui n'est pas proche de la signification originale mais motivé par l'omission du sujet original *le statut*. L'omission signifie l'élimination complète d'un élément du texte source, p.ex.

- 12) Les allocations **prévues** pour le programme Galileo [...] Galileo-ohjelman määrärahoja [...] (PA 4, p. 3)

Le tableau 5 présente le nombre des traductions dans chacun de ces groupes :

TABLEAU 5. LA FIDÉLITÉ DES TRADUCTIONS FINNOISES

Fidélité de la traduction	Nombre	% de toutes les traductions
Fidèle	476	88,0
Libre	32	6,0
Omission	32	6,0
Total	540	100,0

Comme on peut le constater dans le tableau, 88,0 % de toutes les traductions du corpus sont fidèles, c'est-à-dire que notre hypothèse présentée au chapitre 1.8. sur l'abondance des traductions littérales et paraphrastiques s'est révélée correcte. Dans la catégorie des traductions libres, il y a seulement 32 cas (6,0%), de même que dans la catégorie des omissions. Le tableau 6 montre la répartition de ces catégories dans les dossiers du corpus :

TABLEAU 6. LA FIDÉLITÉ DES TRADUCTIONS DANS LES DOCUMENTS DIFFÉRENTS

Document	Fidèle	%	Libre	%	Omission	%	Total
QE	156	87,7	13	7,3	9	5,0	178
PA	149	81,9	16	8,8	17	9,3	182
PR	171	95,0	3	1,7	6	3,3	180
Total	476		32		32		540

Les pourcentages représentent la répartition des traductions fidèles, des traductions libres et des omissions dans chacun des documents. Le projet de rapport (PR) semble être le type de dossier le plus fidèlement traduit (95 %). Le projet d'avis (PA) est le type de dossier avec le plus de traductions libres ou d'omissions : 81,9 % des traductions sont fidèles. La question écrite (QE) se place entre les deux avec 87,7 % de traductions fidèles, c'est-à-dire que le dossier le moins formel du corpus (QE) a été traduit d'une façon très fidèle.

Il est aussi intéressant d'établir si les traductions libres et les omissions se rencontrent dans la catégorie *être + participe passé* ou dans la catégorie *participe passé* seul :

TABLEAU 7. LA FIDÉLITÉ DES TRADUCTIONS DANS LES CATÉGORIES ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ ET PARTICIPE PASSÉ SEUL

Catégorie	Fidèle	%	Libre	%	Omission	%	Total
<i>Être + participe passé</i>	254	53,4	18	56,3	3	9,4	275
<i>Participe passé</i>	222	46,6	14	43,7	29	90,6	265
Total	476	100	32	100,0	32	100,0	540

Les pourcentages représentent la répartition des traductions fidèles, des traductions libres et des omissions entre les deux catégories. Les traductions libres sont légèrement plus nombreuses dans la catégorie *être + participe passé* (18) que dans la catégorie *participe passé* seul (14). La répartition des omissions est pourtant considérable : 90,6 % (29) des omissions se rencontrent dans la catégorie *être + participe passé*.

2.4.2. ÉQUIVALENTS FIDÈLES

Voici des exemples des traductions fidèles où la traduction finnoise correspond à l'original français presque mot à mot :

- 13) La Commission peut-elle veiller à ce que ce projet contesté **ne soit pas financé** par d'autres types de fonds communautaires (ex.: FEDER)?
Voiko komissio valvoa, että tätä kiistanalaista hanketta **ei rahoiteta** muista yhteisön rahastoista (esim. EAKR:sta)? (QE 4)
- 14) [...] puis la volonté, **exprimée** par les Européens [...]
[...] myöhemmin eurooppalaiset **ilmaisivat** halukkuutensa [...] (PR 1, p. 8)

Dans l'ex. 13 l'indicatif a remplacé le subjonctif français, catégorie grammaticale manquant au finnois. Dans l'ex. 14, le participe passé français est traduit par l'imparfait de l'indicatif du finnois. Il semble être assez généralisé de changer de mode ou de temps dans la traduction finnoise.²³⁵

²³⁵ Pour l'étude sur les modes et les temps du corpus voir 2.6.2.

2.4.3. ÉQUIVALENTS LIBRES

TABLEAU 8. LES ÉQUIVALENTS LIBRES DU CORPUS

Équivalent	Nombre	% des traductions libres
Voix active finie	13	41,0
Voix passive finie	8	25,0
Formes participielles	8	25,0
Équivalent non-verbal	2	6,0
Infinitif	1	3,0
Total	32	100,0

Les traductions libres ont été réalisées le plus souvent (13 fois) dans la catégorie des équivalents actifs. Dans les catégories passif fini et formes participielles, les équivalents libres sont au nombre de 8. Les équivalents non-verbaux (2) et infinitifs (1) sont absolument minoritaires.

Voici deux traductions libres :

- 15) En suivant l'objectif de transparence préconisé par les sages, la Commission peut-elle établir les indemnités, frais de voyage et de séjour et autres émoluments **perçus** individuellement par les cinq sages?
Voiko komissio asiantuntijakomitean suosittelman avoimuuden tavoitteen mukaisesti eritellä, millaisia korvauksia, matka- ja oleskelukuluja sekä muita lisäansioita kullekin komitean viidestä jäsenestä **on maksettu?** (QE 38)
- 16) [...] un candidat réfugié **n'est pas traité** de la même façon selon qu'il "atterrit" dans l'un plutôt que dans l'autre Etat membre.
[...] pakolaisasemaa hakevan henkilön kohtelu **vaihtelee** sen mukaan, mihin jäsenvaltioon hän saapuu. (PA 3, p. 1)

Dans l'ex. numéro 15, l'équivalent finnois du participe passé français utilisé comme épithète est un prédicat au passif parfait. L'idée de 'percevoir' ('periä') a été transformée en l'idée de 'prendre', avec la modification nécessaire de l'agent de la construction passive transformée en adverbial finnois à l'allatif exigé par la construction finnoise. Le sens de la phrase est assez bien conservé. Une traduction fidèle pourrait être [...]

millaisia korvauksia, matka- ja oleskelukuluja sekä muita lisäansioita kukin komitean viidestä jäsenestä on perinyt?

L'ex. 16, traduit à l'actif finnois, est un cas limite entre les équivalents fidèles et libres, mais à la fin il a abouti à la catégorie des traductions libres, puisque la proposition négative française a été transformée en proposition affirmative, avec changement de construction (*n'est pas traité de la même façon* => *kohdeltu vaihtelee*). Une traduction fidèle serait [...] *kaikissa jäsenmaissa pakolaisasemaa hakevaa henkilöä ei kohdella samalla tavalla*.

2.4.4. OMISSIONS

La troisième catégorie, les **omissions**, est constituée par les constructions passives sans équivalent dans le texte cible. Dans ce corpus elles sont au nombre de 32 (6 %). La construction passive française peut être représentée par un suffixe finnois etc., mais si les raisons de la présence du suffixe dans la phrase ne sont pas évidentes et qu'aucun équivalent verbal ne soit présent, ces constructions ont été classées dans le groupe des omissions.

- 17) La mobilité des citoyens européens encouragée par la politique **menée par** la Commission européenne se voit entravée par les problèmes persistants de double imposition fiscale.
Kaksoisverotukseen yhä edelleen liittyvät ongelmat haittaavat kansalaisten vapaata liikkuvuutta, jota Euroopan komissio politiikallaan pyrkii edistämään. (QE 15)
- 18) [...] envers la politique **poursuivie par** les Etats membres [...] [...] jäsenvaltioiden turvapolitiikkaa vastaan [...] (PA 3, p. 2)

Le suffixe possessif est présent, mais il correspond probablement à l'agent exprimé à l'aide de la préposition *par* (*par la Commission européenne, par Etats membres*) qu'à la forme passive.

2.5. LES CONSTRUCTIONS PASSIVES EXPANSÉES

2.5.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

160 constructions passives (29,6 %) du corpus sont des constructions passives expansées. Uniquement 8 (5%) en sont pourvues de la préposition *de*,²³⁶ p.ex.

- 19) Un Etat n'est pas en sécurité s'il **est entouré d'ennemis** [...]
 Vihollisten ympäriöimä valtio ei ole turvassa [...](PR 1, p.4)

Ainsi, la proportion de la préposition *par* est absolument majoritaire, de 95% (152 attestations), voir les exemples 21-27 ci-dessous.

Comme seulement 160 attestations sont pourvues du complément d'agent, l'effacement total du sujet de l'action²³⁷ semble être une des fonctions primaires de la voix passive du corpus. 380 (70,4%) sur les 540 attestations passives sont simples, c'est-à-dire sans complément d'agent. Quelquefois, la construction simple a été utilisée pour ignorer le sujet évident, p.ex.²³⁸

- 20) [...] une coopération et une transparence pleines et entières entre l'UE et l'OTAN **seront définies** [...]
 [...] unioni **laatii** menettelyt EU:n ja Naton väliselle täydelle neuvonpidolle
 [...] (PR 1, p. 9)

²³⁶ Pour complément d'agent voir 1.6.4.

²³⁷ Voir 1.6.7. ; Dubois 87 ; Hupet-Costermans 13.

²³⁸ Dubois 87-89 ; Hupet-Costermans 13.

2.5.2. PLURIEL ET SINGULIER

L'ordre préférentiel des syntagmes nominaux, le pluriel après le singulier, présenté par Wagner-Pinchon et Grevisse²³⁹, ne se réalise pas souvent dans ces dossiers : il est respecté uniquement dans 19 constructions (11,9%), p.ex.

- 21) [...] le document présenté par six Etats membres [...] [
[...] kuuden jäsenvaltion esittämä asiakirja [...] (PR 1, p. 6)²⁴⁰

Ainsi, l'ordre pluriel-singulier semble être un facteur négligeable, étant donné que dans 39 attestations (24,4%) l'ordre est inverse, singulier-pluriel, par ex.

- 22) La Commission est-elle également consciente que sans financements adéquats, les possibilités offertes par ce nouveau cadre legal ne pourront pas se concrétiser?
Onko komissio samoin tietoinen siitä, että ilman asianmukaista rahoitusta uuden lain tarjoamat mahdollisuudet jäävät hyödyntämättä? (QE 46)

Dans tous les autres cas aussi bien le sujet que le complément d'agent de la construction passive sont soit au singulier (l'ex. 23) soit au pluriel (l'ex. 24) :

- 23) [...] la demande d'asile présentée par un réfugié.
[...] pakolaisen turvapaikkahakemukseen. (PA 3, p. 3)
- 24) [...] ces actions sont demandées par les Etats membres [...] [
[...] jäsenvaltioiden pyytämistä [...] toimista [...] (PA 1, p. 2)

2.5.3. ANIMÉ – NON-ANIMÉ

Dans les dossiers du Parlement européen la voix passive n'est pas souvent utilisée pour rétablir l'ordre *sujet animé - complément d'agent non-animé*²⁴¹. C'est le cas dans 4 attestations uniquement, p.ex.

²³⁹ Voir 1.6.7. ; Wagner-Pinchon 303 ; Bonnard 'Le passif' 4064.

²⁴⁰ Pour un exemple supplémentaire voir l'ex. 17.

²⁴¹ Voir 1.6.7. et Hupet-Costermans 13.

- 25) [...] ministres délégués par les gouvernements nationaux [...] [
 [...] jäsenvaltioiden hallitusten lähettämistä ministereistä [...] (PR 2, p. 4)

Cela est dû au fait qu'uniquement dans 4 attestations passives expansées le sujet est animé, c'est-à-dire que dans 156 attestations le sujet est non-animé. A propos des compléments d'agent de ces constructions, ils présentent les traits [-animé, -humain] dans 101 attestations (l'ex. 26) et les traits [+animé, +humain] dans 55 attestations (l'ex. 27).

- 26) Le même résultat pourrait être obtenu par une autodiscipline des membres du Conseil [...] Sama tulos voitaisiin saada neuvoston jäsenten itsekurin avulla [...] (PR 2, p. 11)
- 27) [...] le montant des crédits proposé par la Commission. [...] komission ehdottamaa määrärahasoa. (PA 4, p. 4)

Les personnes et les groupes des personnes comme la Commission ont été catégorisées dans le groupe [+animé, +humain]. La tendance des constructions passives formelles semble ainsi être sujet animé et complément d'agent non-animé ou animé. Les compléments d'agent sont étudiés plus en détail aux chapitres 2.6. et 2.7.

2.5.4. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS

Le tableau 9 présente les équivalents finnois des constructions expansées :

TABLEAU 9. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS DES CONSTRUCTIONS PASSIVES AGENTIELLES

Équivalent finnois	Nombre	% des constructions agentielles
Formes participielles	57	35,6
Voix active finie	52	32,5
Voix passive finie	18	11,3
Sans équivalent	16	10,0
Construction unipersonnelle	9	5,6
Construction non-verbale	8	5,0
Total	160	100,0

35,6 % des attestations sont traduites par les formes participielles. La forme finie à l'actif est utilisée dans 32,5 % des équivalents finnois.

- 28) [...] sur base des propositions **présentées** par la Commission.
 [...] komission **esittämien** ehdotusten perusteella. (PA 2, p. 1)
- 29) [...] la proposition **était prévue** par l'article 16 de la proposition de directive du Parlement et du Conseil [...]
 [...] päätösehdotus **perustuu** Euroopan parlamentin ja neuvoston direktiiviehdotuksen 16 artiklaan (PA 2, p. 1)

Ainsi, les formes participielles sont la façon la plus fréquente de traduire le passif français en finnois, sans doute parce que l'agent est facile à rendre à ces occasions.²⁴²

Par contre, seulement 11,3 % des constructions passives agentielles sont traduites par le passif fini finnois, 10,0 % sont sans équivalent, 5,5 % sont des équivalents unipersonnels et 5,0 % des attestations sont traduites par les constructions non-verbales. Dans tous ces autres cas, il semble plus difficile de rendre l'agent :

- 30) Hormis les fonctions spécifiques qui lui **sont assignés** par le *Traité* [...]
 Lukuun ottamatta erityisiä tehtäviä, jotka sille **on annettu**
perustamissopimuksessa [...] (PR 2, p.9)

²⁴² Voir 2.7.1.2. et 2.6.1.5.

Dans l'ex. 30 traduit par le passif fini finnois, l'agent est exprimé sous la forme d'un adverbe de location, *perustamissopimuksessa*. L'ex. 31 ci-dessous présente un équivalent non-verbal. Le problème de l'agent français a été résolu à l'aide de l'adverbe finnois *mukaisesti* :

- 31) Aucune dépenses de nature administrative ne peut être financée sur la partie B du budget, conformément aux dispositions **prévues** par le Règlement financier [...]
 Mitään hallinnollisia menoja ei voida *varainhoitosäännösten mukaisesti* rahoittaa talousarvion osasta B [...] (PA 1, p. 2)

La problématique et la traduction des constructions expansées sera étudiée également aux chapitres 2.6.1. et 2.7.1.

2.6. LES CONSTRUCTIONS ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ

2.6.1. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS

2.6.1.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

TABLEAU 10. ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ : LES ÉQUIVALENTS FINNOIS

Équivalent finnois	Type de document			Total	%
	QE	PA	PR		
Voix passive finie	45	37	47	129	46,9
Construction unipersonnelle	14	22	30	66	24,0
Voix active finie	16	13	25	54	19,6
Participe	3	4	4	11	4,0
Construction non-verbale	1	2	1	4	1,5
Infinitif	2	1	1	4	1,5
Construction générique	2	2	-	4	1,5
Sans équivalent	-	2	1	3	1,0
Total	83	83	109	275	100,0

Dans tous les dossiers du corpus l'équivalent finnois le plus fréquent dans le groupe des attestations passives *être + participe passé* est le passif morphologique (46,9%). La deuxième catégorie (avec 24,0%) est formée par les constructions unipersonnelles. La voix active finie couvre 19,6% des équivalents, la proportion des participes (4,0%), des constructions non-verbales (1,5%), des infinitifs (1,5%), des constructions génériques (1,5%) et des attestations passives sans équivalent (1,0%) étant très réduite. Notre hypothèse que le passif français morphologique se traduit par plusieurs façons en finnoise s'est révélée juste.²⁴³ Les autres constructions objectives que la voix passive (constructions unipersonnelle et générique) représentent ensemble 25,5 %. Pourtant, la proportion des constructions génériques est beaucoup moins importante que nous n'avions présumé.

Le tableau suivant présente le nombre des attestations expansées (avec agent) et simples en français:

TABLEAU 11. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS EXPANSÉES ET SIMPLES

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	57	20,7
Simple	218	79,3
Total	275	100,0

La proportion des constructions passives simples (79,3 %) est beaucoup plus importante que la proportion des passifs expansés. Ainsi, pour le passif fini (en *être*) l'absence de l'agent est typique.

²⁴³ Voir 1.1.

2.6.1.2. VOIX PASSIVE FINIE

2.6.1.2.1. Remarques préliminaires

Toutes les attestations passives finnoises sont pourvues d'un verbe transitif²⁴⁴. Ainsi, comme Löflund l'a constaté,²⁴⁵ la transitivité semble être dominante même dans la voix passive finnoise, même si l'intransitivité est possible. A propos de la spécificité et de la généralité des phrases passives finnoises²⁴⁶, la spécificité semble être dominante : 70,5% (91) des attestations expriment une certaine situation, tandis que la proportion des phrases génériques exprimant une situation qui n'est liée ni au temps ni à une place est de 29,5% (38 attestations)²⁴⁷. L'ex. 32 exprime une situation générique, l'ex. 33 une situation spécifique :

- 32) [...] ils **sont persécutés** collectivement en raison de leur appartenance ethnique, culturelle ou religieuse [...] [...] heitä **vainotaan** kollektiivisesti siksi, että he kuuluvat johonkin tiettyyn etniseen, kulttuurilliseen tai uskonnolliseen ryhmään [...] (PA 3, p. 5)
- 33) [...] dans le catalogue des forces qui **sera établi** le 20 novembre 2000 [...] [...] joukkojen luetteloon, joka **laaditaan** 20. marraskuuta 2000 [...] (PR1, p. 11)

Comme ces exemples l'indiquent, l'agent sous-entendu de la phrase passive finnoise est toujours animé et humain et le plus souvent au pluriel²⁴⁸ : les persécuteurs sont des personnes et des personnes établissent le catalogue des forces. Dans le tableau 12 est présenté le nombre des constructions passives expansées et simples :

²⁴⁴ C'est le cas aussi parmi les équivalents passifs du groupe *participe passé* solitaire.

²⁴⁵ Voir Löflund *SKYP* 44-45 et 1.7.2.

²⁴⁶ Voir Leino 623-625 et 1.7.2.

²⁴⁷ Dans la catégorie *participe passé* tous les équivalents passifs représentent une situation spécifique, c'est-à-dire que de tous les équivalents passifs 76,4% expriment une situation spécifique, tandis que la proportion des phrases génériques n'est que de 23,6%.

TABLEAU 12. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS SIMPLES ET EXPANSÉES, TRADUITES PAR LE PASSIF

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	11	8,5
Simple	118	91,5
Total	129	100,0

Dans le cas de l'absence de l'agent dans la construction passive française, l'équivalent finnois le plus fréquent est le passif fini. Seulement 8,5 % des cas traduits par le passif fini finnois présente un agent.

2.6.1.2.2. Formes expansées

Les formes expansées sont au nombre de 11. Le complément d'agent est exprimé à l'aide des cas finnois, par ex. l'adessif, l'élatif et l'inessif (voir l'ex. 34), à l'aide d'un adverbe (voir l'ex. 35) ou à l'aide d'un mot composé (voir l'ex. 36) :

- 34) Si le massacre de ces mammifères [...] **est motivé** *par* des intérêts financiers [...] Jos näiden nisäkkäiden [...] joukkoteurastusta **perustellaan** norsunluukaupasta saatavalla tuotolla [...] (QE 28)
- 35) Hormis les fonctions spécifiques qui lui **sont assignés** *par* le Traité [...] Lukuun ottamatta erityisiä tehtäviä, jotka sille **on annettu** *perustamissopimuksessa* [...] (PR 2, p.9)
- 36) [...] mais la fin de la période transitoire **n'est matérialisée** *par* aucune date [...] [...] siirtymäkauden päättymispäivää **ei kuitenkaan määritelty** [...] (QE 18)

Le dernier exemple est une traduction fidèle parce que le verbe *matérialiser* n'existe pas comme tel en finnois, et *määritellä* est une traduction qui en rend bien le sens. Tous ces exemples représentent le passif d'une situation spécifique.²⁴⁹

²⁴⁸ Voir 1.7.2. ; Hakulinen – Ikola – Ravila 68-69 ; Sadeniemi 97-98.

²⁴⁹ Voir 2.6.1.2.

2.6.1.2.3. Formes simples

Comme la voix passive finnoise n'exprime pas l'agent, il est naturel que la plupart des formes passives françaises traduites par le passif finnois soient simples. Ces attestations ont été étudiées selon la modification dans la structure de surface. S'il ne s'agit pas de constructions passives au sujet apparent, qui sont au nombre de 6, le sujet de la phrase passive française devient toujours le complément d'objet de la phrase finnoise correspondante.

2.6.1.2.3.1. *Sujet => complément d'objet*

Dans 123 cas (95%) des formes simples le sujet de la phrase française devient le complément d'objet de la phrase finnoise. En voici des exemples, le premier représentant le passif générique, les deux autres le passif spécifique :

37) [...] *les eaux territoriales (en clair : maritimes) sont assimilées* aux eaux côtières
 [...] *aluevedet (eli meret) rinnastetaan* rannikkovesiin [...] (PA 2, p. 2)

38) [...] *de nouveaux organes et de nouvelles structures politiques et militaires seront créés*
 au sein du Conseil [...] *neuvostoon perustetaan uusia poliittisia elimiä ja rakenteita* [...] (PR 1, p. 9)

39) *Les actions innovatrices sont enfin lancées.*
Innovatiiviset toimet on vihdoin aloitettu. (PA 4, p. 2)

Le plus souvent, les cas utilisés dans l'interprétation des sujets français sont le nominatif (les exemples 37 et 39) et le partitif (l'ex. 38). Dans l'ex. 38 l'ordre des mots est inversé : le sujet français est au début de la phrase, tandis que le complément d'objet finnois est à la fin de la phrase. La forme passive de l'ex. 39 est traduite par le passé composé du passif finnois, même si l'équivalent français utilise le passif présent. Dans ce cas, selon le texte finnois, les actions innovatrices ont déjà été lancées, tandis que selon le texte français les actions innovatrices sont en train d'être lancées.

2.6.1.2.3.2. *Passif impersonnel*

Le passif impersonnel contient un sujet formel dont la fonction est syntaxique. Ce sujet a disparu dans les traductions. Sur les 11 constructions passives impersonnelles du corpus 6 se rencontrent dans la catégorie des équivalents passifs. En voici deux exemples, dont tous les deux représentent le passif spécifique :

- 40) **Est-il bien établi** que la composition chimique différente par nature des deux catégories d'eau permettront cette application uniforme?
Onko selkeästi todettu, että tällainen yhteneväinen soveltaminen on mahdollista vesistöjen erilaisesta kemiallisesta koostumuksesta huolimatta?
 (PA 1, p.3)
- 41) [...] **il a été demandé** à la Commission de préparer une proposition [...] [...] komissiota **pyydettiin** tekemään ehdotus [...] (QE 39)

2.6.1.3. CONSTRUCTION UNIPERSONNELLE

2.6.1.3.1. Remarques préliminaires

Il est plutôt surprenant que la catégorie des constructions unipersonnelles²⁵⁰ soit la deuxième en importance parmi les équivalents finnois. De plus, c'est un équivalent qui ne se rencontre pas dans la catégorie participe passé seul.²⁵¹ Il est vraisemblable que l'abondance des constructions unipersonnelles est une caractéristique documentaire, la plus grande objectivité possible étant souhaitable. Il s'agit d'une variante du passif fini finnois, qui est utilisé surtout quand il y a un élément modal dans la construction passive française.

Toutes nos constructions représentent le deuxième type de construction unipersonnelle²⁵², c'est-à-dire que ce sont des constructions unipersonnelles essentielles. La répartition entre le passif expansé et simple est présentée au tableau suivant :

²⁵⁰ Voir Tableau 10.

²⁵¹ Voir Tableau 18.

²⁵² Voir 1.7.3.1.

TABLEAU 13. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS EXPANSÉES ET SIMPLES, TRADUITES PAR LA CONSTRUCTION UNIPERSONNELLE

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	9	13,6
Simple	57	86,4
Total	66	100,0

Seulement 9 (13,6%) des 66 constructions unipersonnelles sont agentielles, à comparer avec la catégorie des équivalents passifs (8,5%)

2.6.1.3.2. Formes expansées

Les formes expansées sont minoritaires. En voici un exemple :

- 42) [...] toutes les actions ayant un but communautaire **devront être financées** à 100 % *par* le budget de l'Union [...]]
 [...] kaikki toimet, joilla on yhteisöllinen tavoite **olisi rahoitettava** 100-prosenttisesti unionin talousarviosta [...] (PA 1, p. 2)

Ici la construction exprimant la nécessité *on + -ttAvA*, présentée par 55 équivalents à la construction unipersonnelle, est utilisée au conditionnel. Le conditionnel rend le ton de la construction finnoise moins sévère. L'agent est exprimé par le cas finnois élatif *-sta*. A propos de la structure de surface, le sujet de la phrase française est devenu le complément d'objet de la phrase finnoise.

2.6.1.3.3. Formes simples

Parmi les attestations unipersonnelles simples, qui sont au nombre de 57, le sujet de la phrase française devient le complément d'objet de la phrase finnoise 47 fois, le sujet français devient le sujet finnois 6 fois et le passif impersonnel se rencontre 4 fois. Chaque groupe sera étudié à part.

2.6.1.3.3.1. *Sujet => complément d'objet*

Dans 47 cas, le sujet de la phrase française devient le complément d'objet de la phrase finnoise. En voici des exemples :

- 43) Mais *un point doit être* clairement réaffirmé [...] *Yksi asia on* kuitenkin vahvistettava [...] (PR 1, p. 15)
- 44) [...] "*la question arménienne et la question des minorités en Turquie doivent être restituées* dans le cadre des relations entre Turquie et la Communauté" [...] että *Armenian ja Turkin vähemmistöjen asiat on liitettävä uudelleen* Turkin ja yhteisön suhteisiin [...] (QE 18)

La construction de nécessité *on + -ttAvA* se rencontre à propos des verbes modaux : 54 sur 66 cas, c'est à dire 82 %, des équivalents français sont modaux.²⁵³ Les autres constructions verbales typiques sont celles avec *on määrää* avec le sujet au génitif (l'ex. 45), qui sont au nombre de 4 et la construction *on tarkoitus* (l'ex. 46), qui se rencontre 3 fois. L'ex. 46 présente deux formes passives dont première est une construction au sujet apparent, la deuxième étant traduite par l'infinitif *rahoittaa*.

- 45) *Ces deux derniers organes devraient être transférés* à l'Union européenne au début de 2001 [...] *Kaksi viimeksi mainittua elintä on määrää* liittää Euroopan unioniin vuoden 2001 alussa [...] (PR1, p. 11)
- 46) *Il est prévu qu'il soit financé* à la rubrique 3 des Perspectives financières, sur la ligne B5-910 [...] *Se on tarkoitus rahoittaa* rahoitusnäkyvien otsakkeesta 3 budjettikohdasta B5-910 [...] (PA 1, p. 1)

2.6.1.3.3.2. *Sujet => sujet*

Comme il a été constaté, 6 fois le sujet de la phrase française devient le sujet de la phrase finnoise. En voici un exemple :

- 47) [...] pourquoi et comment *les membres de l'Union doivent être unis* à l'extérieur [...] [...] miksi ja miten *unionin jäsenvaltioiden on toimittava* yhdessä unionin ulkopuolella [...] (PA 5, p. 1)

Il est typique d'une construction unipersonnelle que le sujet soit au génitif.²⁵⁴ Il s'agit d'une traduction libre où le verbe *unir*, 'yhdistää, liittää yhteen, sitoa toisiinsa', a été traduit par *toimia*, ce qui veut dire que selon le traducteur finnois les membres du l'Union vont déjà faire quelque chose ensemble, tandis que selon l'écrivain français ils ne font que se réunir.

2.6.1.3.3.3. Passif impersonnel

Les constructions au sujet apparent sont au nombre de 4. En voici un exemple :

- 48) *Il devrait être clairement établi que [...]*
Olisi selvästi vahvistettava, että [...] (PR 2, p.9)

2.6.1.4. VOIX ACTIVE FINIE

2.6.1.4.1. Remarques préliminaires

Les équivalents actifs couvrent 19,6 % des traductions dans la catégorie du passif fini (*être + participe passé*). Ils semblent représenter la plupart (50,8%) des constructions passives expansées du corpus.

TABLEAU 14. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS EXPANSÉES ET SIMPLES, TRADUITES PAR L'ACTIF

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	29	53,7
Simple	25	46,3
Total	54	100,0

Les attestations expansées (53,7 %) et simples (46,3 %) sont d'une fréquence presque identique dans la catégorie du passif fini, ce qui distingue nettement ce groupe des

²⁵³ La modalité des constructions passives est traitée plus en détail au chapitre 2.7.

²⁵⁴ Pour la construction unipersonnelle voir 1.7.3.1.

équivalents passifs et des équivalents formés à l'aide des constructions unipersonnelles.²⁵⁵ Ainsi, la voix active finie peut facilement être utilisée comme moyen de traduction si l'agent est présent.

2.6.1.4.2. Formes expansées

Les attestations expansées ont été classées en deux groupes : le premier en présente celles où le complément d'agent de la phrase passive française est devenu le sujet de la phrase active finnoise et le sujet de la phrase passive est devenu l'objet de la phrase active, c'est-à-dire la phrase passive française est devenue une phrase passive finnoise. Les attestations sont au nombre de 21. Le deuxième groupe présente les formes dans lesquelles le sujet de la phrase passive est devenu le sujet de la phrase finnoise. Elles sont au nombre de 8. Chaque groupe sera étudié à part.

2.6.1.4.2.1. Complément d'agent => sujet

A propos du complément d'agent, sur les 21 attestations 15 présentent les traits [+animé, +humain], c'est-à-dire que le complément d'agent de la phrase passive française réfère à une personne ou à un groupe de personnes, p.ex.

- 49) Malheureusement, ce principe **n'a toujours pas été consacré** par la *Commission*.
Valitettavasti *komissio ei ole vielä vahvistanut* tätä periaatetta. (QE 18)
- 50) [...] ce type de convention fiscale existe mais **n'est** que très rarement **mis en œuvre** par les deux administrations nationales concernées.
[...] ovat tehneet tällaisen sopimuksen, mutta *näiden maiden kansalliset viranomaiset soveltavat* sitä vain hyvin harvoin. (QE 9)

L'ex. 49 est une traduction fidèle, l'ex. 50 étant, par contre, une traduction libre : la construction verbale *mettre en œuvre* ('panna alulle, toteuttaa') est traduite, d'une façon libre, par *soveltaa*. Une traduction fidèle serait *mutta näiden maiden kansalliset viranomaiset toteuttavat sopimusta vain hyvin harvoin*.

²⁵⁵ Voir Tableau 12 et Tableau 13

Dans les 6 autres cas le sujet représente les traits [-animé, -humain], c'est-à-dire que le sujet représente une chose. Dans l'ex. 51, où l'ordre des mots est inversé en OVS, cette chose est abstraite, tandis que dans l'ex. 52 elle est concrète :

- 51) Cette divergence **est** encore **accrûe** *par la jurisprudence des organes qui précède.*
Näitä eroja **lisää** entisestään *kansallisten tuomioistuinten oikeuskäytäntö.* (PA 3, p. 1)
- 52) Cette définition **est admise** *par les pays en développement* équitable et durable
[...]
Kehitysmaat ovat hyväksyneet tämän tasapainoisen määritelmän [...] (PA 7, p. 1)

A propos de l'ordre des mots, la forme SVO (voir les exemples 49, 50 et 52) se réalise 14 fois, la forme OVS (voir l'ex. 51) 5 fois et la forme OSV 2 fois. L'ordre OSV est dû uniquement au fait que la phrase se trouve dans une proposition relative. En voici un exemple :

- 53) [...] proposent un délai d'un mois qui **est refusé** *par le gouvernement [...]*
[...] ovat ehdottaneet kuukauden määräaika, jonka *hallitus on hylännyt [...]*
(QE 35)

2.6.1.4.2.1. *Sujet => sujet*

Comme il a été constaté, 8 fois le sujet de la phrase passive française est devenu le sujet de la phrase finnoise et le complément d'agent est devenu soit le complément d'objet (voir l'ex. 54) soit le complément circonstanciel (l'ex. 55) de la phrase finnoise correspondante. Dans toutes les attestations le complément d'agent représente les traits [-anime, -humain].

- 54) *Cette coopération est motivée par* la nécessité de produire des armements [...] *Yhteistyö perustuu* tarpeeseen valmistaa eurooppalaisia tarpeita vastaavia aseita [...] (PR1, p. 11)
- 55) [...] *les droits de minorité étant souvegardés par* la règle de la publicité.
[...] sillä vähemmistön oikeudet **toteutuvat** julkisuutta koskevan säännön avulla. (PR 2, p. 11)

2.6.1.4.3. Formes simples

Sur les attestations passives traduites par la voix active finnoise, 25 sont dépourvues du complément d'agent. Les traductions sont réparties en deux groupes : dans le premier groupe le sujet de la phrase passive française est devenu le sujet de la phrase active finnoise, tandis que dans le deuxième le sujet de la phrase passive française est devenu le complément d'objet de la phrase finnoise.

2.6.1.4.3.1. *Sujet => sujet*

Les attestations où le sujet de la phrase française devient le sujet de la phrase finnoise sont au nombre de 18. En voici un exemple :

- 56) [...] *notre île serait ainsi placée* dans une situation très difficile [...]]
 [...] *tämä saari joutuisi* erittäin vaikeaan asemaan [...] (QE 10)

L'expression *notre île* de l'ex. 56 est traduite par *tämä saari* sans doute pour des raisons stylistiques propres au finnois.

2.6.1.4.3.1. *Sujet => complément d'objet*

Les phrases dans lesquelles le sujet français devient le complément d'objet finnois sont au nombre de 7, p.ex.

- 57) [...] *un mécanisme pour la gestion non militaire des crises sera institué* [...]]
 [...] *unioni perustaa ei-sotilaallisen kriisinhallintajärjestelmän* [...] (PR 1, p. 9)

Dans cet exemple le sujet *unioni* a été ajouté à l'équivalent finnois sans doute pour clarifier la construction. Il s'agit d'une traduction fidèle, où, pourtant, une petite faute de traduction a été commise : le cas du complément d'objet finnois est erroné (nominatif au lieu de l'accusatif). Une traduction correcte serait : *unioni perustaa ei-sotilaallisen kriisinhallintajärjestelmän*.

2.6.1.5. PARTICIPE

Les participes forment une minorité parmi les équivalents : le participe passif couvre 9 cas et le participe actif 3 cas. Sur les 9 attestations au participe passif, 5 sont agentielles.

En voici un exemple :

- 58) [...] l'ensemble des pouvoirs qui **sont dévolus** *par le Traité*.
 [...] kaikkia *perustussopimuksessa* sille **annettuja** valtuuksia. (PR 2, p. 3)

Le traducteur a rendu l'agent par un complément circonstanciel à l'inessif finnois (-ssa).

Voici une construction simple :

- 59) Compte tenu des preuves qui **ont été fournies** [...], la Commission compte-elle saisir la Cour de Justice européenne?
 Aikooko komissio jättää asian Euroopan yhteisöjen tuomioistuimen tutkittavaksi, kun otetaan huomioon **esitetty** todistusaineisto [...] ?

Une sur les 3 attestations au participe actif est expansée :

- 60) [...] et en particulier celles qui **sont financées** *par le programme Prince*.
 [...] ja erityisesti *Prince-ohjelmasta* **rahoitettavien** toimien kanssa. (PA 1, p. 3)

Le complément d'agent est exprimée au moyen d'un complément circonstanciel dans l'élatif, *Prince-ohjelmasta*.

2.6.1.6. CONSTRUCTION GÉNÉRIQUE

La construction générique est une des constructions anonymes présentées à l'introduction.²⁵⁶ Pourtant, elle ne semble pas être aussi fréquente que le passif et la construction unipersonnelle.²⁵⁷ La construction générique est un équivalent rare avec 4 attestations. Tout en ressemblant à la construction unipersonnelle c'est une construction qui comprend l'écrivain, tandis que la construction unipersonnelle est objective.

²⁵⁶ Voir 1.7.3.2.

²⁵⁷ Voir 2.6.1.2. et 2.6.1.3.

- 61) Le choix de la diversité des sources par les Etats **ne doit pas être mis en cause** [...]
 Jäsenvaltioiden monista eri energialähddevaihtoehdoista tekemää valintaa ei saa kyseenalaistaa [...] (PA 5, p. 1)

L'exemple présenté est modal et une traduction fidèle. Le sujet de la phrase française est devenu le complément d'objet de la phrase finnoise. La catégorie des constructions génériques contient la dernière attestation passive impersonnelle²⁵⁸ :

- 62) Dans la question P-1747/00, *il avait également été relevé* que [...]
 Kysymyksessä P-1747/00 käy lisäksi ilmi [...]

2.6.1.7. INFINITIF

Les infinitifs sont au nombre de 4 (1,5 %). Toutes les constructions passives traduites par l'infinitif finnois sont simples. Voici un exemple des traductions fidèles dans la catégorie des infinitifs :

- 63) Or, pour assurer le développement satisfaisant du secteur de l'électricité SER dans l'Union européenne, il importe que tous les investissements réalisés à cette fin, y compris les coûts de raccordement au réseau, **soient pleinement pris en compte.**
 On tärkeää **ottaa huomioon** kaikki asiaan liittyvät investoinnit, myös verkkoon liittymisestä aiheutuvat kulut, jotta sähkön tuotantoa uusiutuvista energialähteistä voidaan kehittää oikealla tavalla Euroopan unionissa. (QE 2)

Il est à noter que dans l'original français, la construction passive est en fin de phrase, tandis que l'équivalent finnois se trouve au début de la phrase.

2.6.1.8. CONSTRUCTION NON-VERBALE

Les constructions non-verbales ne sont que de 4. Deux équivalents sont des substantifs (voir l'ex. 64) et deux des compléments circonstanciels (l'ex. 65).

- 64) [...] la marge de manoeuvre **est limitée** en matière d'engagements de dépenses à pas plus de 5 %.

²⁵⁸ Pour d'autres exemples voir les exemples 40, 41 et 48.

[...] menositoumusten **liikkumavara** on ainoastaan 5 prosenttia. (PA 4, p. 3)

- 65) Ces décisions **ont été précédées** *par la mise en place*, le 22 mai, d'une comité chargé des aspects civils et la gestion des crises [...]
Näitä päätöksiä **aikaisemmin perustettiin** 22. toukokuuta 2000 siviilikriisinhallintokomitea [...]. (PR 1, p. 10)

Dans l'ex. 64 le verbe *limiter*, 'rajoittaa, supistaa', a été traduit par un mot composé *liikkumavara*, mais il s'agit d'une traduction fidèle. L'ex. 65 est la seule attestation agentielle. Le complément d'agent est devenu le verbe de la phrase finnoise, tandis que le verbe de la phrase française est devenu un complément circonstanciel de la phrase finnoise.

2.6.1.9. SANS ÉQUIVALENT

Les omissions sont rares (1,0%) dans la catégorie *être + participe passé*. En voici un où le suffixe *-ään* peut être considéré comme l'équivalent, mais l'origine n'en est pas évidente:

- 66) Celle-ci n'a pas atteint la mission qui lui **avait été fixée** d'assurer le décollage économique des pays ACP.
Se ei onnistunut tehtävässään AKT-valtioiden talouskehityksen vauhdittamisessa. (PA 7, p. 1)

Dans l'exemple suivant, aucun équivalent ne peut être identifié. Le traducteur finnois a traduit le complément circonstanciel de la phrase française par une construction verbale, ce qui permet d'ignorer la forme passive française.

- 67) De toute évidence, la proposition de décision relative aux substances prioritaires **est appelée** à constituer l'un des axes majeurs de cet gestion.
On itsestään selvää, että prioriteettiaineita koskeva päätösehdotus on tämän hallinnonin kulmakiviä. (PA 2, p. 2)

2.6.2. LES MODES ET LES TEMPS

2.6.2.1. APERÇU DES MODES ET DES TEMPS DES ATTESTATIONS PASSIVES FRANÇAISES

Les modes et les temps des attestations passives françaises du corpus sont présentés au tableau 15:

TABLEAU 15. LES MODES ET LES TEMPS FRANÇAIS DU CORPUS

Le mode	Le temps	Nombre	% de tous les modes et les temps
Indicatif	Présent	111	40,4
Indicatif	Imparfait	4	1,5
Indicatif	Passé composé	49	17,8
Indicatif	Plus-que-parfait	3	1,1
Indicatif	Passé simple	2	0,7
Indicatif	Futur simple	25	9,1
Indicatif	Futur proche	2	0,7
Conditionnel	Présent	31	11,3
Subjonctif	Présent	33	12,0
Subjonctif	Passé	3	1,1
Participe	Présent	3	1,1
Infinitif	Présent	8	2,9
Infinitif	Passé	1	0,3
Total		275	100,0

Comme il s'agit de textes informatifs, *l'indicatif présent* est la catégorie la plus fréquente avec 40,4 % sur tous modes et temps, le passé composé présentant la proportion de 17,8 %. Le subjonctif présent se rencontre 33 fois (12,0%), le conditionnel présent 31 fois (11,3%) et le futur simple 25 fois (9,1%), tous les autres modes et temps étant minoritaires. Ce sont les modes et les temps typiques pour les dossiers : à l'aide du présent on constate les faits, le passé composé décrivant les faits du passé. Dans les propositions et souhaits exprimés à la Commission ou au Conseil on utilise le subjonctif, dans les plans déjà arrêtés le futur simple et dans les plans non pas encore arrêtés le conditionnel présent.

2.6.2.2. LA TRADUCTION DES MODES ET DES TEMPS DIFFÉRENTS

TABLEAU 16. LE NOMBRE DES MODES DIFFÉRENTS EN FRANÇAIS ET EN FINNOIS

Mode ou construction	Nombre		% de tous les modes	
	Français	Finnois	Français	Finnois
Indicatif	196	217	71,3	78,9
Subjonctif	36	-	13,0	-
Conditionnel	31	36	11,3	13,1
Infinitif	9	4	3,3	1,5
Participe	3	11	1,1	4,0
Construction non-verbale	-	4	-	1,5
Sans équivalent	-	3	-	1,0
Total	275	275	100,0	100,0

Le mode indicatif se rencontre 196 fois (71,3%) parmi les constructions passives françaises, tandis que la proportion de l'indicatif parmi les équivalents finnois est de 217 (78,9%). L'emploi plus fréquent de l'indicatif s'explique surtout par le fait que le mode subjonctif avec 36 attestations françaises n'existe pas en finnois. La proportion du conditionnel est légèrement plus importante (13,1%) en finnois qu'en français (11,3%). L'infinitif (fr. 3,3%, fi. 1,5%) et le participe (fr. 1,1%, fi. 4,0%) sont des modes minoritaires sans parler des équivalents finnois non-verbaux (1,5%)²⁵⁹ et sans équivalent (1,0%)²⁶⁰.

Dans le tableau 17 est présenté la traduction des modes et des temps différents.

²⁵⁹ Pour les exemples voir 2.6.1.8.

²⁶⁰ Pour les exemples voir 2.6.1.9.

TABLEAU 17. LA TRADUCTION DES MODES ET DES TEMPS DU PASSIF FRANÇAIS EN FINNOIS

Le passif français	Nombre	La traduction finnoise	Nombre
Ind. Présent	111	Ind. Présent	80
		Ind. Passé composé	18
		Participe	8
		Ind. Imparfait	1
		Construction non-verbale	2
		Sans équivalent	2
Ind. Passé composé	49	Ind. Passé composé	22
		Ind. Imparfait	16
		Ind. Présent	5
		Participe	3
		Ind. Plus-que-parfait	1
		Construction non-verbale	2
Subj. Présent	33	Ind. Présent	29
		Cond. Présent	4
Cond. Présent	31	Cond. Présent	26
		Ind. Présent	5
Ind. Futur simple	25	Ind. Présent	19
		Cond. Présent	6
Inf. Présent	8	Ind. Présent	8
Ind. Imparfait	4	Ind. Imparfait	2
		Ind. Présent	1
		Ind. Plus-que-parfait	1
Ind. Plus-que-parfait	3	Ind. Passé composé	1
		Ind. Imparfait	1
		Sans équivalent	1
Subj. Passé	3	Inf. présent	2
		Ind. Passé composé	1
Participe présent	3	Inf. Présent	2
		Ind. Présent	1
Ind. Futur proche	2	Ind. Présent	2
Ind. Passé simple	2	Ind. Imparfait	2
Inf. Passé	1	Ind. Passé composé	1
Total	275		275

L'indicatif présent et le passé composé offrent le plus de moyens différents de traduction, tous les deux en présentant 6. Le conditionnel présent a été traduit d'une manière fidèle : 84% des équivalents finnois représentent le même mode et temps. Même l'indicatif présent a été rendu d'une façon fidèle : 72% des équivalents finnois représentent la catégorie indicatif présent. Les équivalents des modes et des temps seront étudiés plus en détail.

2.6.2.2.1. Le présent de l'indicatif

Comme il a été constaté, sur les 111 attestations de l'indicatif présent, 80 (72%) ont été traduites par l'indicatif présent du finnois. En voici un exemple :

- 68) Une autre source d'informations **est présentée** *par* les O.N.G. [...]
 Toisena tietolähteenä **ovat** valtioista riippumattomat järjestöt [...] (QE 33)

Le passé composé de l'indicatif se rencontre 18 fois. Le traducteur sait que le fait s'est déjà passé et, ainsi, il utilise le passé composé. Dans l'ex. 69 l'épithète *équitable* a été traduite à l'occasion d'un mauvais mot *määritelmä*, même si elle fait référence au mot *développement*.

- 69) Cette définition **est admise** *par* les pays en développement équitable et durable [...]
 Kehitysmaat **ovat hyväksyneet** tämän tasapainoisen määritelmän [...] (PA 7, p. 1)

Les formes participielles sont au nombre de 8, pour des exemples voir 2.6.1.5. L'imparfait et les constructions non-verbales et sans équivalent sont minoritaires et utilisés occasionnellement. Pour les constructions non-verbales voir 2.6.1.8. et pour les constructions sans équivalent voir 2.6.1.9. Voici le cas traduit au moyen de l'imparfait, il s'agit d'une traduction libre :

- 70) [...] mais la fin de la période transitoire **n'est matérialisée** *par* aucune date [...]
 [...] siirtymäkauden päättymispäivää **ei kuitenkaan määritelty** [...] (QE 8)

2.6.2.2.2. Le passé composé de l'indicatif

La plupart (22) sur les 49 attestations du passé composé de l'indicatif sont traduites par le passé composé finnois, l'imparfait de l'indicatif présentant la proportion de 16 attestations. En voici des exemples :

- 71) Malheureusement, ce principe **n'a toujours pas été consacré** *par* la Commission.
Valitettavasti komissio **ei ole vielä vahvistanut** tätä periaatetta. (QE 9)
- 72) 80% des raids **ont été effectués** *par* les forces aériennes américaines [...]]
USA:n ilmavoimat **suoritti** 80 prosenttia ilmahyökkäyksistä [...]] (PR 1, p.7)

A l'aide de l'imparfait finnois (l'ex. 72) on veut montrer que le fait s'est passé avant le moment où l'on parle et qu'il est définitivement passé, tandis qu'avec le passé composé finnois (l'ex. 71) on veut exprimer que le fait est toujours actuel. Avec les 5 cas de l'indicatif présent l'on souligne que le fait est en train de se passer. En voici un exemple:

- 73) [...] **ils ont été invités** *par* l'UE [...]]
[...] EU **pyytää** niitä osallistumaan [...]] (PR 1, p. 9)

Les formes participielles ne sont que de trois, p.ex.

- 74) L'inventaire sur les capacités de défense des Européens qui **a été conduit** *par* l'UEO [...]]
WEU:n **suorittama** Euroopan valtioiden puolustuskeinojen inventaario [...]]
(PR 1, p. 11)

Pour les constructions non-verbales voir 2.6.1.8. Voici le cas traduit par le plus-que-parfait de l'indicatif :

- 75) [...] un accord **a été dégagé** selon lequel toutes dépenses en relation avec l'achat ou la vente de parts sociales dans des entreprises [...]]
[...] kokouksessa **oli sovittu**, että kaikki yritysten osakkeiden ostoon tai myyntiin liittyvät kustannukset [...]]

2.6.2.2.3. Le subjonctif présent et passé

Sur les 33 attestations du subjonctif présent, 29 ont été traduites au moyen du présent de l'indicatif (voir l'ex. 76), ce qui est naturel, parce qu'il n'y a pas de subjonctif en finnois. Les 4 attestations ont été traduites par le conditionnel présent (voir l'ex. 77) qui sert à affaiblir la certitude que l'indicatif présent suggérerait.

- 76) Il n'est pas soutenable que les affaires européennes **soient traitées** *par* un Conseil qui se réunit une fois pas mois [...]]
On **kestämätöntä**, että Eurooppa-asioita **käsittelee** kerran kuussa kokoontuva neuvosto [...]] (PR 2, p. 8)

- 77) Demande que l'accès à la procédure d'asile **soit élargi** [...]]
 Pyytää, että pääsy turvapaikkamenettelyn piiriin **laajennettaisiin** [...]] (PA 3, p. 5)

Les 3 attestations du subjonctif passé se ont été traduites deux fois par l'infinitif et une fois par le passé composé de l'indicatif.

- 78) Néanmoins, il semble que le budget alloué à ce type de programme **ait été épuisé** en septembre.
 Näyttää kuitenkin siltä, että tämän tyyppisiin ohjelmiin varatut määrärahat **on käytetty loppuun** syyskuussa.

2.6.2.2.4. Le conditionnel présent

Le corpus présente 31 attestations au conditionnel présent, dont 26 ont été traduites par le conditionnel présent finnois, c'est-à-dire que ces mode et temps sont traduits d'une manière fidèle. Toutes les constructions au conditionnel présent du corpus contiennent un infinitif. Le conditionnel présent du corpus est utilisé essentiellement pour exprimer l'incertitude (9 fois) et pour exprimer un ordre poli (22 fois). L'exemple 79 exprime l'incertitude l'ex. 80 exprimant un ordre :

- 79) Toutes les réformes esquissées sub. III. **pourraient être réalisées** à droit constant.
 Kaikki luvussa III hahmotellut uudistukset **voitaisiin tehdä** pysyviksi. (PR 2, p. 12)
- 80) [...] les délibérations **devraient être suspendues** [...]]
 [...] neuvottelut **olisi keskeytettävä** [...]] (PR 2, p. 11)

L'autre moyen de traduction avec 5 attestations est l'indicatif présent. En voici un exemple :

- 81) Cette loi qui **devrait être votée** avant les vacances d'été [...]]
 Lailla, josta **on määrä äänestää** ennen kesälomia [...]]

La traduction du conditionnel présent est liée avec les constructions unipersonnelles finnoises.²⁶¹

²⁶¹ Voir 2.6.1.3.

2.6.2.2.5. Le futur simple et le futur proche de l'indicatif

Les 25 futurs simples ont été traduits 19 fois par le présent de l'indicatif et 6 fois par le conditionnel présent. L'ex. 82 est traduit par le présent de l'indicatif, tandis que l'ex. 83 est traduit par le conditionnel présent. Il s'agit d'une construction unipersonnelle au sujet apparent²⁶² :

- 82) [...] la question **sera examinée** dans un rapport ad hoc [...] [..] [asiaa] **käsitellään** väliaikaisessa mietinnössä [...] (PR 2, p. 12)
- 83) **Il devra être assuré** que [...] [..] **olisi taattava** [...] (PR 2, p.10)

Le futur proche (2 attestations) se traduit par le présent de l'indicatif. Le verbe finnois *aikoa* réfère à l'avenir.

- 84) Une enquête **va-t-elle être diligentée** par la Commission [...] **Aikooko komissio teettää** selvityksen [...] (QE 32)

2.6.2.2.6. L'infinitif présent et passé

Le corpus présente 8 attestations à l'infinitif présent, dont toutes ont été traduites par l'indicatif présent. En voici un exemple :

- 85) D'une part, le Traité (article 21 TUE) donne au Parlement européen le droit d'**être consulté** par la Présidence du Conseil [...] Euroopan unionin perustussopimuksen (21 artikla) mukaan puheenjohtajavaltio **kuulee** Euroopan parlamenttia [...] (PA 1, p. 14)

L'infinitif passé ne représente qu'une attestation qui a été traduite par le parfait de l'indicatif :

- 86) [...] M. Taoufik Chaïeb a entamé une grève de la faim pour demander sa libération **après avoir été condamné** trois fois pour les mêmes faits. [...] Taoufik Chaïeb aloitti nälkälakon vaatien vapauttamistaan, koska hänet **on tuomittu** kolmesti samojen todisteiden perusteella. (QE 17)

²⁶² Voir 2.6.1.3. et 1.6.2.

2.6.2.2.7. L'imparfait et le passé simple de l'indicatif

Sur 4 attestations à l'imparfait de l'indicatif, 2 ont été traduites par l'imparfait de l'indicatif (l'ex. 87), 1 par le présent (l'ex. 88) et 1 par le plus-que-parfait de l'indicatif (l'ex. 89) :

- 87) Dans le passé, il **était admis** [...]
Aikaisemmin hyväksyttiin [...] (PR 1, p. 15)
- 88) [...] la proposition **était prévue** par l'article 16 de la proposition de directive du Parlement et du Conseil [...]
[...] päätösehdotus perustuu Euroopan parlamentin ja neuvoston direktiiviehdotuksen 16 artiklaan (PA 2, p. 1)
- 89) [...] les crédits de paiements de la ligne B5-325 [...] **étaient destinés** à honorer les obligations de la Commission [...]
[...] budjettikohdan B5-325 [...] maksumäärärahat **oli tarkoitettu** niiden komission velvoitteiden hoitamiseen [...] (PA 4, p. 4)

Toutes les 3 attestations du passé simple de l'indicatif ont été traduites par l'imparfait de l'indicatif. Le passé simple ne s'utilise pas beaucoup, parce que les sujets traités au Parlement européen sont surtout actuels. En voici un exemple :

- 90) [...] le débat sur la défense européenne fut **mis en veilleuse** pendant près de 30 ans.
[...] keskustelu Euroopan yhteisestä puolustuksesta **vaimeni** kolmeksi kymmeneksi vuodeksi [...] (PR 1, p.6)

2.6.2.2.8. Le plus-que-parfait de l'indicatif

Toutes les attestations au plus-que-parfait de l'indicatif ont été traduites de façons différentes. L'ex. 91 est traduit par le passé composé de l'indicatif et l'ex. 92 par l'imparfait de l'indicatif. Pour la forme sans équivalent voir l'ex 93.

- 91) Cette indication **n'avait pas été effectuée** dans la proposition de la Commission du 7 février 2000.
Tätä ilmoitusta **ei ole tehty** komission 7. helmikuuta 2000 antamassa direktiivissä. (PA 2, p. 1)

- 92) [...] la quatrième Convention de Lomé [...] **avait été prolongée.**
 [...] neljättä Lomé'n yleissopimusta [...], jota kuitenkin **jatkettiin.** (PA 7, p. 1)
- 93) Celle-ci n'a pas atteint la mission qui lui **avait été fixée** d'assurer le décollage économique des pays ACP.
 Se ei onnistunut tehtävässään AKT-valtioiden talouskehityksen vauhdittamisessa. (PA 7, p. 1)

2.6.2.2.9. Le participe présent

Le participe présent ne se rencontre que 3 fois. Il a été traduit soit au moyen de l'instructif du II^e infinitif²⁶³ (2 fois, l'ex. 94) soit au moyen du présent de l'indicatif (l'ex. 95).

- 94) [...] **étant précisé** que les contrats doivent avoir été souscrits [...]
 [...] **edellyttäen**, että sopimukset on tehty [...]
- 95) [...] les droits de minorité **étant souvegardés** *par* la règle de la publicité.
 [...] sillä vähemmistön oikeudet **toteutuvat** julkisuutta koskevan säännön avulla. (PR 2, p. 11)

2.6.3. LES CONSTRUCTIONS MODALES

Dans les documents du Parlement européen, les attestations passives modales sont nombreuses, d'un total de 72. 52 (72 %) des constructions passives modales sont constituées à l'aide du verbe modal *devoir* et 20 (28 %) à l'aide du verbe modal *pouvoir*. Les équivalents finnois des constructions passives modales sont présentées au tableau suivant.

TABLEAU 18. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS DES CONSTRUCTIONS PASSIVES MODALES

Équivalent finnois	Nombre	% des constructions passives modales
Construction unipersonnelle	52	72,2
Voix passive finie	15	20,8
Construction générique	2	2,8
Voix active finie	1	1,4
Formes participielles	1	1,4
Sans équivalent	1	1,4
Total	72	100,0

Il est intéressant que la majorité (72,2 %) des constructions passives modales du français soit traduite par des constructions unipersonnelles.²⁶⁴ La voix passive finie couvre 20,8 % des équivalents, les autres équivalents (construction générique, voix active finie, formes participielles et omission) représentant 7 % des équivalents. Seulement 10 % des constructions sont expansées.

Voici deux exemples de constructions unipersonnelles :

- 96) [...] seules les substances dangereuses prioritaires **doivent être éliminées**
 [...] ainoastaan ensisijaiset vaaralliset aineet **on poistettava** (PA 2, p. 2)
- 97) [...] toutes les actions ayant un but communautaire **devront être financées**
 à 100 % *par le budget de l'Union* [...] **oliisi rahoitettava** 100-
 prosenttisesti unionin talousarviosta [...] (PA 1, p. 2)

La construction exprimant la nécessité *on -ttava* est très générale parmi les équivalents finnois. Dans l'ex. 96, le traducteur finlandais a allégé l'obligation par le conditionnel. L'ex. 97 représente le groupe des passifs expansés. L'agent est exprimé à l'aide de l'élatif *-sta*. Presque toutes (96 %) les constructions passives modales formées à l'aide de *devoir* sont traduites par des constructions unipersonnelles finnoises.

²⁶³ Voir Karlsson 184.

Presque tous les autres équivalents sont des traductions du verbe modal *pouvoir*. 65 % (13) des constructions passives construites avec le verbe modal *pouvoir* sont traduites par le passif fini finnois. En voici un exemple :

- 98) [...] un accord du même type **pourrait**, du reste, **être négocié** avec la Russie
[...]
Samanlainen sopimus voitaisiin lopulta **neuvotella** Venäjän kanssa [...]
(PR1, p. 11)

Il s'agit d'une traduction fidèle.

²⁶⁴ Voir 2.6.1..3.

2.7. LES CONSTRUCTIONS AU PARTICIPE PASSÉ

2.7.1. LES ÉQUIVALENTS FINNOIS

2.7.1.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Comme il a été constaté²⁶⁵, les constructions passives au *participe passé* solitaire sont au nombre de 265, c'est-à-dire qu'elles sont presque aussi nombreuses que les constructions passives *être + participe passé*, qui se rencontrent 275 fois. Le tableau suivant présente les différentes interprétations finnoises des formes passives au *participe passé* solitaire.

TABLEAU 19. PARTICIPE PASSÉ: LES ÉQUIVALENTS FINNOIS

Équivalent finnois	Type de document			Total	%
	QE	PA	PR		
Formes participielles	58	52	39	149	56,2
Voix active finie	12	9	12	33	12,5
Voix passive finie	11	13	8	32	12,1
Sans équivalent	9	15	5	29	10,9
Construction non-verbale	5	10	7	22	8,3
Total	95	99	71	265	100,0

La répartition des équivalents de cette catégorie au *participe passé* et de celle à *être + participe passé* est intéressante.²⁶⁶ L'équivalent le plus fréquent dans la catégorie des constructions passives au *participe passé* sont les formes participielles avec 56,2 % de tous les équivalents, tandis que l'équivalent le plus fréquent dans la catégorie *être + participe passé* est la voix passive finie (avec 46,9%). Après les formes participielles, la

²⁶⁵ Voir Tableau 4.

voix active finie (12,5 %) et la voix passive finie (12,1 %) sont les équivalents le plus fréquemment utilisés. Les constructions passives sans équivalent sont au nombre de 29 (10,9 %) et les constructions non-verbales au nombre de 22 (8,3 %). Parmi ces équivalents, aucun équivalent ne présente des fréquences aussi peu importantes que la catégorie du passif *être + participe passé*.²⁶⁷ Il est intéressant que ni la construction unipersonnelle²⁶⁸ ni la construction générique²⁶⁹ ne se présentent parmi ces équivalents. La répartition entre le passif simple et expansé est présentée au tableau 20.

TABLEAU 20. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS EXPANSÉES ET SIMPLES

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	103	38,9
Simple	162	61,1
Total	265	100,0

La proportion des passifs simples est plus importante (61,1 %) que la proportion des passifs expansés (38,9 %). Pourtant, la proportion des passifs expansés de 38,9 % est considérablement plus élevée que dans la catégorie *être + participe passé* (20,7 %).²⁷⁰

2.7.1.2. FORMES PARTICIPIELLES

2.7.1.2.1. Remarques préliminaires

Les formes participielles couvrent 56,2 % de tous les équivalents. Le participe passif est l'équivalent majoritaire (44,1 %) le participe actif présentant la proportion de 12,1 %. Il est à noter que dans la catégorie *être + participe passé*, la proportion du participe comme équivalent finnois n'est que de 4,0 %.²⁷¹ Ainsi, le participe est utilisé surtout comme équivalent du passif au *participe passé* seul. Le nombre des attestations simples et expansées est présenté ci-dessous.

²⁶⁶ Voir Tableau 10.

²⁶⁷ Voir Tableau 10.

²⁶⁸ Voir 2.6.1.3.

²⁶⁹ Voir 2.6.1.6.

²⁷⁰ Voir Tableau 11.

²⁷¹ Voir Tableau 10 et 2.6.1.5.

TABLEAU 21. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS SIMPLES ET EXPANSÉE TRADUITES PAR LES FORMES PARTICIPIALES.

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	53	35,6
Simple	96	64,4
Total	149	100,0

La plupart (64,4 %) des constructions sont simples, mais la proportion des constructions passives expansées est pourtant considérable, de 35,6 %. De même, au total 35,6 % de toutes les constructions passives agentielles du corpus se rencontrent parmi les équivalents participiaux.²⁷² Presque toutes (98 %) les traductions passives simples et expansées traduites par le participe finnois sont des traductions fidèles. En effet, ce sont des constructions qui sont les plus proches du finnois.²⁷³

D'après les équivalents finnois, les formes participielles ont été réparties en sous-catégories.

TABLEAU 22. LA RÉPARTITION DES FORMES PARTICIPIELLES

Le type de participe	Nombre	% des formes participielles
Le passif du participe passé	72	48,3
Le participe agentiel	51	34,2
L'actif du participe présent	22	14,8
L'actif du participe passé	4	2,7
Total	149	100,0

²⁷² Les passives agentielles avec l'auxiliaire *être* traduites par le participe sont elles aussi incluses dans le chiffre.

²⁷³ Voir 2.4.

Le passif du participe passé au nombre de 72 (48,3%) est le moyen de traduction le plus fréquemment utilisé parmi les équivalents participiaux. La proportion de 34,2 % du participe agentiel est aussi considérable, tandis que le participe actif semble être minoritaire : l'actif du participe présent couvre 14,8 % des équivalents et l'actif du participe passé seulement 2,7 %. Chacun des équivalents sera étudié en détail.

2.7.1.2.2. Le passif du participe passé

Comme le français ne présente pas de présent du participe passif ni le parfait du participe actif, toutes les attestations rendues par le participe passif représentent le temps passé. Ces constructions sont majoritaires parmi les constructions participielles (48,3%) et importantes dans tout le corpus (72/540 => 13,3 %). Seulement 7 (9,7%) sur les 72 cas de cette catégorie sont munis du complément d'agent, p.ex.

- 99) [...] le quorum **fixé** *par le règlement* n'est pas atteint.
 [...] *työjärjestyksessä asetettua* päätösvaltaisuutta ei saavuteta. (PR 2, p. 11)

Le complément d'agent a été traduit au moyen de l'inessif. La forme passive au participe passé fonctionne comme épithète, ce qui semble être le rôle de toutes les formes dans cette sous-catégorie. Cette épithète peut alterner avec une proposition relative, p.ex.

- 100) [...] voir rapports de M. Tindemans [...] **adopté** *le 14 mai 1997* [...]
 [...] Katso 14. toukokuuta 1997 **hyväksytty** Tindemansin mietintö [...] (PR 1, p. 1)
 => Katso Tindemansin mietintö, joka hyväksyttiin 14. toukokuuta 1997.

Dans l'exemple précédent, le pluriel français *rapports* a été rendu par le singulier finnois *mietintö*. Soit il s'agit d'une erreur de traduction soit le traducteur finnois a vérifié que les rapports de Tindemans ne sont qu'au nombre de 1 en 1997. Ces constructions raccourcissent les phrases²⁷⁴, mais sont parfois anormales et difficiles à comprendre en finnois, p.ex.

²⁷⁴ Voir 1.6.7.

- 101) [...] dans le cadre de la préparation de la Conférence Intergouvernementale **prévue pour 2004** [...] [...] vuonna 2004 käynnistettäväksi **suunnitellun** hallitustenvälisen konferenssin valmistelujen yhteydessä [...] (PR 2, p. 13)

Dans les exemples 100 et 101 un complément circonstanciel du temps est présent, ce qui est typique pour ces constructions : dans 15 attestations le temps est annoncé. Le complément circonstanciel de lieu est, lui aussi, important : il se rencontre dans 17 attestations, p.ex.

- 102) [...] la déclaration annexe N° 30 **adoptée à Amsterdam** [...] [...] *Amsterdammassa* **hyväksytyn** julistuksen n:o 30 nojalla [...] (QE 36)

Dans les cas qui restent, il y a tantôt un complément circonstanciel d'un autre genre, p.ex un complément circonstanciel de manière :

- 103) [...] des directives et règlements clairs et **adoptés en co-décision**. [...] selkeille ja *yhteispäätämismenettelyllä* **hyväksytyille** direktiiveille ja asetuksille. (PA 5, p. 2)

et tantôt un complément d'objet, p.ex. un complément d'objet indirect :

- 104) [...] et la nouvelle impulsion **donnée à sa politique d'élargissement** ont complètement modifié la perception que l'Union avait elle-même [...] [...] ja *laajentamispolitiikalle* **annettu** uusi sysäys ovat muuttaneet täysin unionin sisäistä kuvaa [...] (PR 1, p. 1)

Il s'agit d'une construction passive, parce que l'on peut dire *on a donné une nouvelle impulsion à sa politique d'élargissement* ou *le Conseil a donné une nouvelle impulsion à sa politique d'élargissement*. On peut aussi ajouter un complément d'agent, *la nouvelle impulsion donnée par l'est à sa politique d'élargissement*.²⁷⁵

Le participe passé peut avoir des fonctions diverses dans la phrase dominante : les fonctions avec les fréquences sont présentées au tableau 23.

²⁷⁵ Voir 1.6.5. et 2.3.

TABLEAU 23. LES FONCTIONS DIFFÉRENTES DU PARTICIPE PASSÉ DANS LES PROPOSITIONS FINNOISES.

Fonction	Nombre
Complément d'objet	33
Complément circonstanciel	22
Sujet	17
Total	72

Le plus souvent (33 fois, 45,8%), le participe passé fonctionne comme complément d'objet de la phrase (voir les exemples 99, 100 et 103). La proportion du complément circonstanciel est significative (voir les exemples 101 et 102), de 22, la proportion du sujet étant de 17 (voir l'ex. 104).

2.7.1.2.3. Le participe agentiel

Le participe agentiel comme moyen de traduction se rencontre 51 fois. Il ressemble d'une manière considérable au passif du participe passé²⁷⁶, parce que toutes ces constructions correspondent elles aussi à une proposition relative, p.ex.

105) La Commission est-elle également consciente que sans financements adéquats, les possibilités *offertes par ce nouveau cadre légal* ne pourront pas se concrétiser?

Onko komissio samoin tietoinen siitä, että ilman asianmukaista rahoitusta *uuden lain tarjoamat* mahdollisuudet jäävät hyödyntämättä? (QE 46)
=> mahdollisuudet, jotka uusi laki tarjoaa

L'agent de la construction agentielle est le sujet de la proposition relative²⁷⁷ et il est toujours au génitif, p.ex. ci-dessus *uuden lain* et ci-dessous *puheenjohtaja Kees van Reesin*. L'exemple précédent est une construction passive expansée qui est présentée par un total de 46 attestations (90%) dans cette catégorie. Le complément d'agent se caractérise par les traits [-animé, -humain] 19 fois (voir par ex. l'ex. 105) et les traits [+animé, +humain] 27 fois, p.ex.

²⁷⁶ Voir 2.7.1.2.2.

- 106) [...] a pu être commentée dans tous ses détails et sur base d'un discours **préécrit** par le président de l'EFRP [...] [...] voitiin keskustella yksityiskohtaisesti työeläkelaitoksen liiton (EFPR) *puheenjohtajan Kees van Reesin ennalta laatiman* puheen perusteella [...]

Ainsi, le participe agentiel semble favoriser les constructions passives expansées. Voici un exemple des constructions simples, qui ne sont qu'au nombre de 5 :

- 107) Il en va de même de la décision de six pays européens **prise** à *Farnborough* le 27 juillet 2000 [...] Sama koskee *Farnborough'ssa* 27. heinäkuuta 2000 kuuden Euroopan valtion **tekemää** päätöstä [...]

Comme cet exemple le démontre, si la construction passive française n'est pas pourvue d'un complément d'agent, il y toujours un ou même plusieurs compléments circonstanciels. Ci-dessus aussi bien le lieu que le temps ont été annoncés. D'autre part, la construction pourrait très bien être agentielle : *Il en va de même de la décision prise par six pays européens à Farnborough le 27 juillet 2000.*

Le sujet nominal précédent peut avoir des fonctions diverses dans la phrase dominante : les fonctions avec les fréquences sont présentées au tableau 24.

TABLEAU 24. LES FONCTIONS DIFFÉRENTES DU SUJET NOMINAL PRÉCÉDENT DANS LES PROPOSITIONS FINNOISES

Fonction	Nombre
Complément d'objet	25
Complément circonstanciel	16
Sujet	5
Attribut	5
Total	51

²⁷⁷ Voir Karlsson 202.

Le plus souvent (25 fois), le sujet nominal précédent fonctionne comme complément d'objet (voir les exemples 105 et 107). La fonction du complément circonstanciel se rencontre 16 fois (voir l'ex. 106), tandis que la fonction du sujet (5 fréquences) et de l'attribut (5 fréquences) sont minoritaires. Dans l'ex. 108 le sujet nominal précédent fonctionne comme sujet, tandis que dans l'ex. 109 il fonctionne comme attribut.

108) L'initiative sur les capacités de défense, **adoptée** *par* l'OTAN le 25 avril 1999 lors du Sommet de Washington et [...] se reflètent dans les décisions [...] Naton Washingtonin huippukokouksessa 25. huhtikuuta 1999 **hyväksymä** puolustusvalmiusaloite ja [...] heijastavat päätöksiin [...] (PR 1, p. 10)

109) La Commission estime-t-elle cette décision compatible avec les objectifs **poursuivis** *par* le Pôle européen de développement?
Onko tämä päätös komission mielestä Euroopan kehittämiskeskuksen **asettamien** tavoitteiden mukainen?

2.7.1.2.4. L'actif du participe présent

Les constructions participielles à l'actif du participe présent sont au nombre de 22 (14,8%). Même l'actif du participe présent correspond à une proposition relative de la manière suivante :

110) [...] qui affecteront directement les personnels **employés** *par* l'UEO [...] [...] jotka koskettavat välittömästi **WEU:n palveluksessa olevaa** henkilöstöä [...] (PR 1, p. 14)
=> henkilöstöä, joka on WEU :n palveluksessa

La fonction du participe passé dans la phrase est celle de l'épithète du complément d'objet. C'est la fonction du participe passé dans 21 sur 22 attestations. Deux fois le participe passé se rencontre dans la partie non-obligatoire de la phrase, la fonction étant le complément d'objet, par ex.

111) [...] Compte tenu [...] et des faits déjà **révélés** au sujet de la procédure d'évaluation des offres [...], la Commission compte-elle saisir la Cour de Justice européenne ?
Aikooko komissio [...] ja tarjouksien arviointimenettelyyn **liittyvät** seikat huomioon ottaen jättää asian Euroopan yhteisöjen tuomioistuimen tutkittavaksi ? (QE 26)

Les constructions agentielles sont au nombre de 4, c'est-à-dire que les constructions simples sont majoritaires. En voici un exemple simple où la fonction du participe passé est l'épithète du verbe intransitif *liittyä* :

- 112) [...] il importe que tous les investissements **réalisés** à cette fin, y compris les coûts des raccordement au réseau, soient pleinement pris en compte.
 On tärkeää ottaa huomioon kaikki asiaan **liittyvät** investoinnit, myös verkkoon liittymisestä aiheutuvat kulut [...] (QE 49)

Il s'agit d'une construction passive, puisqu'un complément d'agent peut être ajouté : *que tous les investissements réalisés à cette fin par ce projet, y compris les coûts des raccordement au réseau, soient pleinement pris en compte.*

2.7.1.2.5. L'actif du participe passé

Les attestations à l'actif du participe passé ne sont que de 4. Dans toutes les attestations l'actif du participe passé fonctionne comme épithète. Dans l'ex. 113 sa fonction est celle de l'épithète d'un complément d'objet :

- 113) [...] la nécessité d'assurer que les crédits **perdus** [...] sont rendus [...] [...] tarpeen varmistaa, että [...] **poistuneet** määrärahat saadaan takaisin [...] (QE 39)

Dans une phrase l'actif du participe passé fonctionne comme épithète d'un complément circonstanciel :

- 114) [...] en dépit du retard **accumulé** dans les travaux de programmation de l'année 2000 [...] [...] vuonna 2000 **ilmenneistä** ohjelmasuunnitteluvuiveistä huolimatta [...] (PA 4, p. 2)

2.7.1.3. VOIX ACTIVE FINIE

2.7.1.3.1. Remarques préliminaires

La voix active finie couvre 12,5 % des équivalents. La proportion dans la catégorie *être + participe passé* en est de 19,6 %²⁷⁸. Ainsi, dans cette catégorie au *participe passé* seul, la voix passive finie n'est pas un équivalent aussi fréquent que dans la catégorie *être + participe passé*. La répartition des constructions passives expansées et simples est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU 25. LA RÉPARTITION DES ATTESTATIONS EXPANSÉES ET SIMPLES, TRADUITES PAR L'ACTIF.

Type de passif	Nombre	% des attestations
Expansé	23	69,7
Simple	10	30,3
Total	33	100,0

Il est à noter que, pour la première fois dans cette étude, les formes passives expansées sont nettement plus nombreuses (69,7 %) que les formes simples (30,3 %).

2.7.1.3.2. Formes expansées

Les attestations expansées ont été classées en deux groupes : le premier en contient celles où le complément d'agent de la phrase passive française est devenu le sujet de la phrase active finnoise et le sujet de la phrase passive est devenu un complément d'objet de la phrase active. Elles sont au nombre de 19. Le deuxième groupe contient les formes dans lesquelles le précédent de la phrase passive est devenu le sujet de la phrase finnoise. Elles sont au nombre de 4. Chaque groupe sera étudié à part :

2.7.1.3.2.1. Complément d'agent => sujet

Dans la majorité (83%) des cas le complément d'agent de la phrase passive française est devenu le sujet de la phrase finnoise. Dans 15 attestations le complément d'agent représente les traits [+animé, +humain]. En voici une :

- 115) [...]directives politiques claires, **prises par une autorité politique reconnue** [...] [...] poliittisten ohjeiden mukaisesti, jotka *tunnustettu poliittinen vallankäyttäjä tekee* [...] (PR 1, p. 12)

Dans 4 attestations le complément d'agent représente les traits sémantiques [-animé, -humain], p.ex.

- 116) Cette discrimination flagrante, **soulignée par de nombreux journaux et magazines financiers** [...] Tämä räikeä syrjintä, johon *monet sanomalehdet ja talousalan aikakausjulkaisut ovat puuttuneet* [...] (QE 23)

L'ex. 115 est une traduction fidèle, tandis que l'ex. 116 est une traduction libre où le verbe *souligner* ('alleviivata, korostaa') a été traduit par *puuttua*. Selon la traduction finnoise, les journaux et magazines financiers ont activement pratiqué la discrimination, tandis que selon l'original français, les journaux et magazines ont seulement souligné l'existence de la discrimination. La traduction finnoise n'est donc pas fidèle, mais plutôt libre. Une traduction fidèle serait : *Tämä räikeä syrjintä, jonka monet sanomalehdet ja talousalan julkaisut ovat tuoneet korostetusti esiin* [...]

2.7.1.3.2.1. Antécédent => sujet

Dans le deuxième groupe des équivalents actifs l'antécédent de la construction française est devenu le sujet de la phrase passive finnoise. Dans toutes ces attestations le complément d'agent représente les traits [-animé, -humain], p.ex.

- 117) Dans un pays **gouverné par une coalition de partis** [...] Valtiossa, jonka hallituksessa **on** eri puolueiden koalitio [...] (PR 2, p. 9)

Il s'agit d'une traduction fidèle même si le verbe *gouverner* ('hallita') est traduit par la constructions *hallituksessa on*. Le sens de l'attestation n'a pas été modifié.

²⁷⁸ Voir Tableau 10.

2.7.1.3.3. Formes simples

Les attestations simples traduites par la voix active finie sont au nombre de 10. En voici deux exemples :

118) Malgré de nombreuses conventions fiscales **prises** entre les différents pays concernés [...]
 Vaikka asianomaiset valtiot **ovat tehneet** lukuisia verotussopimuksia [...]
 (QE 51)

119) [...] un dialogue politique global entre la Communauté et les pays ACP, **fondé** sur l'égalité entre les partenaires [...]
 [...] yhteisön ja AKT-maiden välillä laaja poliittinen vuoropuhelu, joka **perustuu** kumppaneiden tasavertaisuuteen [...] (PA 7, p. 4)

Dans tous les deux exemples le complément circonstanciel de la phrase française a été transformé en sujet dans la phrase finnoise. Dans l'exemple 119 le verbe transitif français a été traduit par un verbe intransitif finnois. Tous les équivalents actifs des formes passives simples non finies sont des traductions fidèles.

2.7.1.4. VOIX PASSIVE FINIE

2.7.1.4.1. Remarques préliminaires

La voix passive finie couvre 12,1 % des équivalents, tandis que la proportion dans la catégorie *être* + participe passé en est de 46,9 %.²⁷⁹ Toutes ces attestations représentent le passif spécifique, le verbe en étant transitif.²⁸⁰ Parmi ces constructions 7 sont expansées, c'est à dire environ 22 % de toutes les constructions passives au *participe passé* traduites par la voix passive finie.

²⁷⁹ Voir Tableau 10.

²⁸⁰ Voir 2.6.1.2.

2.7.1.4.3. Formes expansées

Sur les 7 attestations expansées 6 présentent les traits [-animé, -humain], p.ex.

- 120) La structure par piliers (*inaugurée par l'Acte Unique (1986) et consacrée par le Traité de Maastricht (1992)*) [...] *Pilarirakenne (otettiin käyttöön yhtenäisasiakirjalla vuonna 1986 ja vakiinnutettiin Maastrichtin sopimuksella vuonna 1992)* [...] (PR 2, p. 7)

Les compléments d'agent ont été traduits au moyen d'un complément circonstanciel. Le traducteur a opté pour une construction passive finie au lieu de la construction participiale (*yhtenäisasiakirjalla vuonna 1986 käyttöön otettu ja Maastrichtin sopimuksella vuonna 1992 vakiinnutettu pilarirakenne*). Pour la construction avec les traits sémantiques [+animé, + humain] voir 2.4.3.

2.7.1.4.3. Formes simples

La plupart (78%) des équivalents passifs est traduite par la voix passive finie simple. 9 cas présentent un complément circonstanciel du temps, p.ex.

- 121) Voir à ce sujet les rapports de M. Titley [...] **adoptés** respectivement les 15 mai 1997 et 28 janvier 1999.
Katso tästä aiheesta Titleyn mietinnöt [...], jotka **hyväksyttiin** 15. toukokuuta 1997 ja 28. tammikuuta 1998. (PR 1, p. 9)
- 122) [...] "stratégie en matière de substances dangereuses **adoptée** lors de la réunion ministérielle OSPAR".
[...] vaarallisia aineita koskevaan strategiaan, joka **hyväksyttiin** OSPAR-ministerikokouksessa 1998. (PA 2, p. 3)

L'ex. 121 présente une faute de traduction : l'année 1998 a été traduite par l'année 1999. L'ex. 122 pourrait aussi être traduit par le participe finnois *OSPAR-ministerikokouksessa hyväksytty vaarallisia aineita koskeva strategia*. Stylistiquement, le finnois préfère généralement les constructions finies, comme l'a fait ici le traducteur.

Le complément circonstanciel de lieu est présent dans 8 constructions, p.ex.

- 123) [...] il faut ajouter le concept commun franco-allemand en matière de sécurité, **adopté** à Nuremberg le 9 décembre 1997 [...] [...] voidaan lisätä Saksan ja Ranskan yhteisen puolustusta ja turvallisuutta koskevan suunnitelman, joka **hyväksyttiin** Nürnbergissä 9. joulukuuta 1996 [...] (PR 1, p. 6)

Dans 7 constructions se rencontre un autre complément que le complément circonstanciel de temps ou de lieu, p.ex. un complément d'objet indirect :

- 124) [...] les montants, **destinés** aux deux nouvelles agences [...] [...] varat, jotka **on suunnattu** kahdelle uudelle virastolle [...] (PA 4, p. 3)

2.7.1.5. SANS ÉQUIVALENT

Les omissions de la forme passive sont au nombre de 29. Intéressamment, presque toutes les omissions (91 % des omissions du corpus) concernent la catégorie participe passé.²⁸¹ Il est à noter que 16 sur les 29 attestations (55%) sont agentielles, c'est-à-dire que le traducteur a ignoré une construction passive agentielle dans son interprétation. En voici des exemples :

- 125) Texte **proposé** *par* la Commission.
Komissionn teksti. (PA 2, p. 3)
- 126) La mobilité des citoyens européens encouragée par la politique **menée** *par* la Commission européenne se voit entravée par les problèmes persistants de double imposition fiscale.
Kaksoisverotukseen yhä edelleen liittyvät ongelmat haittaavat kansalaisten vapaata liikkuvuutta, jota Euroopan komissio politiikallaan pyrkii edistämään. (QE 13)

L'ex. 125 met en évidence le caractère bref de l'expression finnoise. Au participe passé français correspond le génitif finnois, qui est simultanément l'équivalent de la préposition *par*. Dans l'ex. 126 la terminaison *-aan* peut être interprétée comme l'équivalent de *par*. L'ex. 127 ci-dessous représente une construction passive simple :

- 127) [...] les dépenses **liées** à leur organisation [...] [...] tilaisuuksien järjestämiskulut [...] (PA 1, p. 3)

²⁸¹ Voir 2.3.4. Omissions

Aucun équivalent finnois ne peut être identifié, mais le mot *tilaisuus* a été ajouté pour préciser l'objet de l'organisation.

2.7.1.6. CONSTRUCTION NON-VERBALE

Les constructions non-verbales comme équivalents ne sont pas très fréquentes (8,3%). 32 % des équivalents sont des constructions passives expansées. Le tableau 26 montre les types de traduction non-verbales :

TABLEAU 26. LES TYPES DE TRADUCTIONS NON-VERBALES

Le type de traduction	Nombre
Adjectif	12
Substantif	7
Adverbe	3
Total	22

Les groupes seront étudiés plus en détail.

2.7.1.6.1. Adjectif

Le plus grand groupe parmi les équivalents non-verbaux sont les adjectifs, qui sont au nombre de 12. En voici un exemple expansé :

128) [...] le rétablissement des mécanismes décisionnels *voulus par* les traités [...] [...] *palaaminen perussopimusten mukaisiin päätöksentekomekanismeihin* [...] (PR 2, p. 3)

L'adjectif *mukainen* se rencontre quatre fois dans les équivalents finnois de ce groupe.

2.7.1.6.2. Substantif

Les équivalents avec un substantif sont au nombre de 7, p.ex.

- 129) Celle-ci [...] a décidé de s'engager sur la voie du plus difficile des chantiers européens, parce que *situé au cœur* même de la souveraineté nationale, celui de politique de sécurité et de défense.
 [...] sekä päättänyt [unioni] sitoutua käsittelemään yhdentymisen vaikeinta aluetta, yhteistä turvallisuus- ja puolustuspolitiikkaa, joka on kansallisen itsemääräämisoikeuden *ydinkysymys*. (PR 1, p. 1)

Le participe passif passé et simple *situé* + le complément circonstanciel *au cœur* ont été traduits, idiomatiquement, par un mot composé, *ydinkysymys*.

2.7.1.6.3. Adverbe

Un adverbe comme moyen de traduction n'est pas fréquemment utilisé. Les adverbes sont au nombre de 3, p.ex.

- 130) Sur base de cette vote, une procédure de conciliation a conduit à l'approbation d'un texte commun par le comité de conciliation *prévu par* l'article 251.3 CE [...]
 Äänestyksen perusteella sovittelumenettely johti siihen, että sovittelukomitea hyväksyi yhteisen luonnoksen EY:n perustamissopimuksen 251 artiklan 3 kohdan *mukaisesti* [...] (PA 2, p. 1)

3. CONCLUSION

Le but de ce travail était d'étudier la traduction du passif français en finnois dans les dossiers actuels du Parlement européen. Dans l'introduction de l'étude, nous avons présenté brièvement l'Union européenne, le Parlement européen et les dossiers du corpus, c'est-à-dire les questions écrites (QE), les projets d'avis (PA) et les projets de rapport (PR). Le chapitre « Remarques sur la traduction » à la fin de l'introduction suit la présentation du passif français et finnois.

Notre corpus était constitué par 55 questions écrites, sept projets d'avis et deux projets de rapport du Parlement européen. Il présente un total de 540 attestations du passif dont 178 se rencontrent dans les questions écrites, 182 dans les projets d'avis et 180 dans les projets de rapport. Il s'agit d'une étude contrastive synchronique.

Avant de passer aux résultats, traitons des problèmes relevés pendant le travail. Tout d'abord il faut signaler que la structure de la langue source, le français, a donné le cadre à notre analyse. Ainsi, certains traits de la langue cible, le finnois, ont pu rester cachés. Deuxièmement le corpus, quoique relativement vaste, n'offre pas nécessairement d'occurrences diverses pour une comparaison exhaustive. Nos résultats ne peuvent donner qu'une idée générale sur les équivalents finnois et, ainsi, nous ne pouvons pas faire des généralisations hors corpus.

Examinons maintenant les résultats de l'étude. Sur les 540 attestations passives, 275 sont des constructions *être + participe passé* et 265 des constructions au *participe passé*. Ainsi, la différence numérique entre ces deux constructions passives n'est pas considérable. Il est pourtant intéressant que les attestations au *participe passé* solitaire soient plus nombreuses dans les QEs et PAs et ce soit effectivement dans les PRs que les attestations *être + participe passé* soient plus nombreuses (110) que les attestations au *participe passé* solitaire (71). Les dossiers du Parlement européen présentent beaucoup de formes passives, à titre d'environ 6,4 attestations par page d'un roman ordinaire. Dans les projets de rapport, les constructions passives sont les plus nombreuses, à titre d'environ 9,0 constructions par page. Le passif impersonnel, typique pour les dossiers anonymes de l'administration, ne se rencontre que 11 fois dans tout le corpus.

Les traductions de ces constructions passives se sont révélées exactes tandis que la simplification des constructions et l'explication des termes spéciaux sont minimales. Les interprétations sont implicites, c'est-à-dire qu'elles ne s'adressent pas aux membres d'une culture spécifique. La catégorisation des traductions selon la fidélité des traductions se base sur la sémantique. 88% (476) des traductions sont fidèles, tandis que la proportion des traductions libres est de 6% (32 attestations). Les omissions sont elles aussi au nombre de 32 (6%). Ainsi, les dossiers ont été traduits d'une manière plutôt fidèle, mais il est à noter que le dossier le moins formel, la QE, ne présente pas autant de traductions libres ou d'omissions que le PA, un dossier plus formel. A propos des catégories *être + participe passé* et *participe passé* solitaire, le *participe passé* présente presque toutes les omissions (90,6%), tandis que les traductions libres sont légèrement plus nombreuses dans la catégorie *être + participe passé* (18) que dans la catégorie au *participe passé* (14). Les traductions fidèles sont un peu plus nombreuses dans la catégorie *être + participe passé* (92%) que dans la catégorie au *participe passé* (84%).

29,6% des constructions passives du corpus sont pourvues d'un complément d'agent, c'est-à-dire que l'effacement total du syntagme nominal semble être un des facteurs principaux de la voix passive de ce corpus. La préposition *par* couvre 95% des cas du complément d'agent la préposition *de* présentant la proportion de 5%. Dans notre corpus la voix passive n'est pas utilisée pour garder l'ordre singulier-pluriel. C'est le cas uniquement 19 fois, tandis que l'ordre inverse pluriel-singulier se rencontre 39 fois. Non plus l'ordre sujet animé – objet non-animé n'est respecté dans le corpus : c'est le cas 4 fois, puisque dans 156 attestations le sujet est non-animé. Le complément d'agent présente les traits [-animé, -humain] dans 101 attestations et les traits [+animé, +humain] dans 55 constructions.

Les traductions finnoises des constructions *être + participe passé* présentent huit moyens différents, dont la tournure passive forme la majorité à 46,9%. Toutes les attestations passives finnoises, même celles du groupe au *participe passé* sont pourvues d'un verbe transitif. La spécificité semble être dominante : 76,4% de tous les équivalents passifs expriment une situation spécifique, tandis que la proportion des phrases génériques n'est que de 23,6%. Les constructions unipersonnelles représentent 24,0% des traductions. L'abondance de ces constructions est une caractéristique documentaire. La

construction unipersonnelle s'utilise surtout quand il y a un élément modal dans la construction passive française.

La voix active finie présente 19,6% des équivalents. Elle représente la majorité (50,8%) des constructions passives expansées du corpus. Ainsi, la voix active finie peut facilement être utilisée comme moyen d'interprétation si l'agent est présent. Les autres équivalents sont minoritaires : formes participielles 4,0%, constructions non-verbales 1,5%, infinitif 1,5%, constructions génériques 1,5% et omissions 1,0%. La voix passive expansée représente seulement 20,7% des attestations *être + participe passé*, tandis que la voix passive simple forme la majorité à 79,3%.

A propos des modes des constructions *être + participe passé*, l'indicatif est le plus important, mais il est plus important en finnois (78,9%) qu'en français (71,3%). L'emploi plus fréquent de l'indicatif s'explique surtout par le fait que le mode subjonctif avec 36 attestations françaises n'existe pas en finnois. Le conditionnel a une proportion légèrement plus importante (13,1%) en finnois qu'en français (11,3%). Les autres modes sont minoritaires.

Le présent de l'indicatif (111 attestations) et le passé composé de l'indicatif (49 attestations) sont les modes et les temps français le plus fréquemment utilisés. Le subjonctif présent (29 attestations), le conditionnel présent (26 attestations) et le futur simple de l'indicatif sont les autres modes et temps importants, tandis que les autres modes et temps présentent des fréquences minoritaires. L'indicatif présent et passé composé présentent le plus, c'est-à-dire 6 différents moyens de traduction. Le conditionnel présent a été traduit d'une manière fidèle, puisque 84% des équivalents finnois représentent la même catégorie. A propos de l'indicatif présent, la proportion est de 72%.

Les constructions passives modales sont d'un total de 72. En 72% sont constituées à l'aide du verbe modal *devoir* et 28 % à l'aide du verbe modal *pouvoir*. La plupart (72,2%) des constructions passives modales sont traduites par la construction unipersonnelle finnoise. La voix passive représente 20,8% des équivalents, les autres équivalents (construction générique, voix active finie, formes participielles et omission) étant minoritaires (7% au total).

Parmi les constructions au *participe passé* solitaire, la voix passive finie expansée est beaucoup plus importante avec 38,9 % des attestations que dans la catégorie *être + participe passé* (8,5%). La proportion du passif simple est ainsi de 61,1 %. Les traductions finnoises représentent cinq moyens dont l'équivalent le plus fréquent sont les formes participielles avec 56,2 %. En 72 présentent la catégorie le passif du participe passé, 51 le participe agentiel, 22 l'actif du participe présent et uniquement 4 l'actif du participe passé. Les deux autres équivalents importants sont la tournure active avec 12,5% et la tournure passive avec 12,1%. Les formes sans équivalent couvrent 10,9% des traductions, les constructions non-verbales 8,3%.

En fin de compte, notons que, grâce aux différences structurales et sémantiques, le passif offre beaucoup de possibilités pour continuer l'étude contrastive du français et du finnois. Par exemple, la comparaison avec une œuvre de prose moderne française traduite en finnois serait intéressante. De même l'usage des équivalents passifs, en outre du passif morphologique, serait un sujet non dépourvu d'intérêt. De plus, il serait possible d'étudier comment le passif finnois se traduit en français.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

55 questions écrites, sept projets d'avis et deux projets de rapport d'origine française faits au Parlement européen pendant les années 2000 et 2001 et leurs traductions finnoises (obtenus au Parlement européen à Luxembourg au sein de la division de la traduction finnoise en été 2001)

OUVRAGES CONSULTÉS

Baldson, J. P. V. D., 'Tullius Cicero, Marcus', *OCD*³ 1558-1559.

Béchade, H. D., *Syntaxe du français moderne et contemporain*². Paris 1989.

Blanche-Benveniste, C., 'Commentaires sur le passif en français', *CLAP* 1-23.

Bonnard, H., 'La voix', Guilbert, L. – Lagane, R. – Niobey, G., *éds.*, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* 7. Paris 1978.

Bonnard, H. 'Le passif', Guilbert, L. – Lagane, R. – Niobey, G., *éds.*, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* 5. Paris 1976.

CLAP = Bresson, D. et *al.*, *éds.*, *Le passif*. Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, Travaux 2. Marseille 1984.

Catford, J. C., *A linguistic Theory of Translation*. An essay in applied linguistics. London 1965.

Commission européenne, *L'Europe des Quinze : chiffres et clés*. Bruxelles 2000.

Commission européenne, *Les institutions et organes de l'Union européenne*. Qui fait quoi dans l'Union européenne? Luxembourg 2001.

Copeland, R., 'The fortunes of 'non verbum pro verbo' : or 'why Jerome is not a Ciceronian'. R. Ellis, *éd.*, *The Medieval Translator*. The Theory and Practice of Translation in the Middle Ages. Cambridge – Woodbridge – Wolteboro 1989, 15-36.

Delatour, Y. – Jennepin, D. – Léon-Dufour, M. – Mattlé-Yeganeh, A. – Teyssier, B., *Grammaire du français*. Paris 1991.

Delisle, J. – Woodsworth, J., éd., *Translators through history*. Amsterdam – Philadelphia 1995.

Dubois, J. – Giacomo, M. – Guespin, L. – Marcellesi, C. – Marcellesi, J.-B. – Mével, J.-P., *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*. Paris 1994.

Dubois, J., *Grammaire structurale du français*. Le verbe. Paris 1967.

Düring, I., 'Aristoteles', Pauly, A. – Wissowa, G., éd., *Paulys Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaft* S XI. Stuttgart 1968, 159-336.

Euroopan yhteisöt, *Euroopan unionin palveluksessa*. Kansalaisen opas Euroopan unionin toimielimiin². Luxembourg 1999.

Europa, *Euroopan unioni on-line*, http://europa.eu.int/index_fi.htm (le 20 mai, 2002)

European Commission, *Enlargement*,
<http://europa.eu.int/comm/enlargement/index.htm> (le 20 mai, 2002)

Europa, *Les institutions de l'Union européenne*, <http://europa.eu.int/inst-fr.htm> (les 20 mai, 2002).

Europa, *L'Union européenne en bref*, <http://europa.eu.int/abc-fr.htm> (le 19 mai, 2002).

Europa, *L'Union européenne en ligne*, http://europa.eu.int/index_fr.htm (le 20 mai, 2002).

Europarl, *Bienvenue au Parlement européen*,
http://www.europarl.eu.int/presentation/default_fr.htm (le 20 mai, 2002).

Forbes, P. B. R., 'Grammar, grammarians, Greek', *OCD*³644.

Grevisse, M. – Goosse, A., *Le bon usage*¹³. Grammaire française refondue par André Goosse. Paris – Louvain-la-Neuve 1993.

Hagège, C., *La structure des langues*⁴. Paris 1995.

Hakulinen, A. – Karlsson, F., *Nyky-suomen lauseoppi*². Suomalaisen Kirjallisuuden Seuran toimituksia 350. Jyväskylä 1979.

Hakulinen, L., *Suomen kielen rakenne ja kehitys*⁴. Keuruu 1979.

Hakulinen, L. – Ikola, O. – Ravila, P., *Kirjoituksia suomen kielestä*. Suomalaisen kirjallisuuden seura. Helsinki 1967.

Harms, R. T., 'Huomioita Suomen numeruksesta', *Virittäjä* 1964, 289-292.

House, J., *Translation Quality Assessment*. Tübingen 1997.

OCD³ = Hornblower, S. – Spawforth, A., eds., *The Oxford Classical Dictionary*³. New York 1996, 1558-1559.

Huber, H., 'A propos de l'emploi du passif', *Praxis des neu-sprachlichen Unterrichts* 1/1992, 60-65.

Hupet, M. – Costermans, J., 'Un passif : pour quoi faire ?', *La linguistique* 2/1976, 3-26.

Häkkinen, K., 'Kontrastiivisesta tutkimuksesta', Koski, M., éd., *Kontrastiivista kielentutkimusta I*. Fennistica 8. Turku 1987.

Häkkinen, K., 'Kymmenen teesiä tieteen kielestä', *Virittäjä* 2/2001, 272- 274.

Iisa, K. – Oittinen, H. – Piehl, A., *Kielenhuollon käsikirja*. Espoo 1997.

Ikola, O., *Nyky-suomen käsikirja*². Jyväskylä 1992.

Imbs, P. – Quemada, B., eds., *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIXe et du Xxe siècle (1789-1960). 1-16. Paris 1971-1994.

Ingo, R., *Lähtökielestä kohdekielen*. Johdatusta käänntieteeseen. Juva 1990.

- Itkonen, E., *Maailman kielten erilaisuus ja samuus*. Helsinki 1996.
- Itkonen, T., 'Yksipersonaisten ilmausten pulmia', *Virittäjä* 1967, 291-311.
- Kangasmaa-Minn, E., 'Suomen kielen persoonallisesta passiivista', *Sananjalkea* 22/1980, 57-70.
- Karlsson, F., *Suomen peruskielioppi*². Suomalaisen kirjallisuuden seura. Pieksämäki 1982.
- Koivisto, V., 'Uutta passiivista', *Virittäjä* 3/1991, 336-339.
- Koponen, E., 'Uusi tutkimus itämerensuomen passiivista', *Virittäjä* 1985, 228-229.
- Krzyszowski, T., *Contrasting languages*. The scope of contrastive linguistics. Trends in linguistics. Studies and monographs 51. Berlin 1990.
- Kukenheim, L., *Grammaire historique de la langue française*. Les syntagmes. Leiden 1968.
- Laitinen, L., 'Nollapersoonaa', *Virittäjä* 3/1995, 337-358.
- Lamiroy, B., 'Pourquoi il y a deux passifs', *Langages : Sur le passif* 109/1993, 53-72.
- Latomaa, S., 'Suomea kääntäjille', *Virittäjä* 4/2000, 647-652.
- Laukkanen, H., *Suomen kielen käännösjaosto - Finnish translation division*. Asiakirjatyypit: Työohjeet, <http://www.dg7.ep.ec/LDFI/FI/tyoohje/tyypit/pr.htm> (le 13 septembre, 2001).
- Leclère, C., 'Classes de constructions directes sans passif'. *Langages : Sur le passif* 109/1993, 7-36.
- Le Goffic, P., 'Linguistique et enseignement des langues : A propos du passif en français'. Hausmann, F.-J., éd., *Études de grammaire française descriptive*. Heidelberg 1983, 55-63.
- Lehtinen, T., *Itämeren suomen passiivin alkuperästä*. Helsinki 1984.

Leino, P., 'Passiivilauseet ja tilanteet', *Virittäjä* 4/2000, 623-626.

Leumann, M. – Hoffmann, J. B. – Szantyr, A., *Lateinische Grammatik* 1. Laut- und Formenlehre. Handbuch der Alterumswissenschaft, 2.2.2. München 1977.

Lindstedt, J., 'Typologista lauseoppia', *Virittäjä* 2/1998, 278-281.

Löflund, J., 'Miten eri syntaksin mallit sopivat kuvaamaan suomen passiivilauseita?' = *MES*, *Virittäjä* 1/1999, 77-80.

Löflund, J., *Suomen kirjoitetun yleiskielen passiivi* = *SKYP*. Turku 1998.

Mathieu, Y., 'Quelques passifs avec agent obligatoire', *Langages : Sur le passif* 109/1993, 36-36.

Martinet, A., *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris 1979.

Martinet, A., *Syntaxe générale*. Paris 1985.

Momigliano, A., 'Dionysius', *OCD*³ 478.

Mounin, G., *Linguistique et traduction*. Bruxelles 1976.

Nique, C., *Initiation méthodique à la grammaire générative*. Paris 1980.

*OCD*³ = Hornblower, S. – Spawforth, A., eds., *The Oxford Classical Dictionary*³. New York 1996.

Parlement Européen, *Règlement 14ème édition*. Luxembourg 1999.

Pauly, A. – Wissowa, G., eds., *Paulys Realencyklopädie der classischen Altertumswissenschaft* S XI. Stuttgart 1968.

Penttilä, A., 'Ns. Yksipersonaisista verbeistä', *Virittäjä* 1954, 95-121.

- Pernée, L., 'Passif et moyen en grec ancien', *CLAP* 91-102.
- Pinchon, J., 'Remarques sur le passif', *Le français dans le Monde* 130/1977, 45-46.
- Pinchon, J., 'Remarques sur le passif', *Le français dans le Monde* 132/1977, 51-53.
- Posti, L., 'Itämerensuomalaisten kielten passiivin tunnusten suhteesta', *Virittäjä* 1945, 355-368.
- Rapola, M., *Suomen kirjakielen historia pääpiirteittäin²*. Vanhan kirjasuomen kirjoitus- ja äänneasun kehitys. Helsinki 1965.
- Rapola, M., *Vanha kirjasuomi³*. Helsinki 1969.
- Rattenbury, R. M., 'Apollonius', *OCD³* 76.
- Reiss, K. – Vermeer, H. J., *Mitä kääntäminen on*. Tr. P. Roinila. Helsinki 1986.
- Rey-Debove, J. – Rey, A., *Le nouveau Petit Robert*. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris 1993.
- Riegel, M. – Pellat, J.-C. – Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*. Paris 1994.
- Robins, R. H., *A Short History of Linguistics³*. London 1990 (1967).
- Roggero, J., 'Passif, causatif et autres formes assez étranges', *CLAP* 25-37.
- Sadeniemi, M., 'Passiivin persoonasta', *Virittäjä* 1951, 97-98.
- Scourfield, J. H. D., 'Jerome (Eusebius Hieronymus)', *OCD³* 794.
- Shore, S., *Onko suomessa passivua*. Suomalaisen kirjallisuuden seuran toimituksia 133. Helsinki 1986.
- Syndikus, H. P., 'Jerome (Eusebius Hieronymus)', *OCD³* 724.

Togebly, K., *Grammaire française* 3. Les Formes Impersonnelles du Verbe et la Construction des verbes. Copenhague 1983.

Touratier, C., 'Le passif en latin', *CLAP* 75-76.

Touratier, C., *Le système verbal français*. Paris 1996.

Tuomikoski, R., 'Persoona, tekijä, henkilö', *Virittäjä* 75/1971, 144-152.

Wagner, R. L. – Pinchon, J., *Grammaire du Français classique et moderne*². Baume-les-Dames 1993.

Vehmas-Luoto, I., *Kopiointia vai kommunikointia*. Johdatus käännteoriaan². Helsinki 1999.

BASES DE DONNÉES

CELEX (<http://europa.eu.int/celex/>) (les particuliers n'ont pas d'accès: utilisée à Luxembourg entre le premier août 2001 et le 14 septembre 2001).

EuroDicAutom (<http://eurodic.ip.lu/cgi-bin/edicbin/EuroDicWWW.pl>) (utilisée à Luxembourg du premier août 2001 au 4 avril 2002).

EUTERPE (les personnes privées n'ont pas d'accès: utilisée à Luxembourg du premier août 2001 au 14 septembre 2001).

Fuse Launcher SILD (utilisée à Luxembourg du premier août 2001 au 22 août 2001).